



Evolution des populations d'orchidées sauvages de Dordogne et de leurs habitats



Jean-Marie Nadeau

jmnadeau24@orange.fr



2011



Société Française
d'Orchidophilie d'Aquitaine

www.sfoaquitaine.jimdo.com

Photos de couverture : Olivier Cabanne, Claire Picard et Jean-Marie Nadeau

Défendre la nature sur tous les fronts est une chose malaisée car on se heurte à l'indifférence, à l'ignorance, au scepticisme et surtout l'on a contre soi, plus ou moins ouvertement, tous ceux qui donnent aux convoitises personnelles le pas sur l'intérêt commun, tous ceux qui, prêts à compromettre le futur pour un avantage immédiat, ne font pas objection au déluge, pourvu qu'ils ne soient pas là pour y assister.

Jean Rostand

à Marcel Escat

premier cartographe de la Dordogne

Sommaire

Introduction	6
Méthodologie	7
<i>Liste rouge des espèces</i>	7
<i>Cartes</i>	8
<i>Analyse des milieux</i>	8
<i>Analyse des évolutions</i>	9
Evolution des espèces	10
<i>Particularité des milieux</i>	10
<i>Particularité des espèces</i>	10
<i>Facteurs limitants</i>	10
<i>Anacamptis coriophora subsp. fragrans (Orchis parfumé)</i>	11
<i>Anacamptis laxiflora (Orchis à fleurs lâches)</i>	12
<i>Anacamptis morio (Orchis bouffon)</i>	13
<i>Anacamptis palustris (Orchis des marais)</i>	14
<i>Anacamptis pyramidalis (Orchis pyramidal)</i>	15
<i>Cephalanthera damasonium (Céphalanthère à grandes fleurs)</i> ..	16
<i>Cephalanthera longifolia (Céphalanthère à longues feuilles)</i> ..	17
<i>Cephalanthera rubra (Céphalanthère rouge)</i>	18
<i>Coeloglossum viride (Orchis grenouille)</i>	19
<i>Dactylorhiza elata (Orchis élevé)</i>	20
<i>Dactylorhiza fuchsii (Orchis de Fuchs)</i>	21
<i>Dactylorhiza incarnata (Orchis incarnat)</i>	22
<i>Dactylorhiza maculata (Orchis tacheté)</i>	23
<i>Dactylorhiza maculata subsp. ericetorum (Orchis des bruyères)</i> ..	24
<i>Epipactis helleborine (Epipactis helleborine)</i>	25
<i>Epipactis microphylla (Epipactis à petites feuilles)</i>	26
<i>Epipactis muelleri (Epipactis de Mueller)</i>	27
<i>Epipactis palustris (Epipactis des marais)</i>	28
<i>Gymnadenia conopsea (Orchis moustique)</i>	29
<i>Gymnadenia odoratissima (Orchis odorant)</i>	30
<i>Himantoglossum hircinum (Orchis à odeur de bouc)</i>	31
<i>Limodorum abortivum (Limodore à feuilles avortées)</i>	32
<i>Neotinea ustulata (Orchis brûlé)</i>	33
<i>Neottia nidus avis (Néottie nid d'oiseau)</i>	34
<i>Neottia ovata (Listère ovale)</i>	35
<i>Ophrys apifera (Ophrys abeille)</i>	36
<i>Ophrys araneola (Ophrys litigieux)</i>	37
<i>Ophrys insectifera (Ophrys mouche)</i>	38
<i>Ophrys lutea (Ophrys jaune)</i>	39
<i>Ophrys passionis (Ophrys de la Passion)</i>	40
<i>Ophrys scolopax (Ophrys bécasse)</i>	41
<i>Ophrys speculum (Ophrys miroir)</i>	42
<i>Ophrys sphegodes (Ophrys araignée)</i>	43
<i>Ophrys sulcata (Ophrys sillonné)</i>	44
<i>Orchis anthropophora (Orchis homme-pendu)</i>	45
<i>Orchis mascula (Orchis mâle)</i>	46
<i>Orchis militaris (Orchis militaire)</i>	47
<i>Orchis purpurea (Orchis pourpre)</i>	48
<i>Orchis simia (Orchis singe)</i>	49
<i>Platanthera bifolia (Plantanthere à deux feuilles)</i>	50
<i>Platanthera chlorantha (Plantanthere verdâtre)</i>	51

<i>Serapias cordigera (Serapias en cœur)</i>	52
<i>Serapias lingua (Serapias langue)</i>	53
<i>Serapias vomeracea (Serapias à labelle allongé)</i>	54
<i>Spiranthes aestivalis (Spiranthe d'été)</i>	55
<i>Spiranthes spiralis (Spiranthe d'automne)</i>	56
<i>Taxons disparus de Dordogne</i>	57
<i>Taxons non cités</i>	57
<i>Statut des taxons en Dordogne</i>	58
<i>Récapitulatif des espèces menacées</i>	58
<i>Maladies</i>	59
<i>Espèces communes en Dordogne et rares en France</i>	59
<i>Espèces protégées en Dordogne</i>	60
Répartition des espèces selon les zones géologiques	60
Influence des milieux	61
<i>Répartition des taxons en fonction des milieux</i>	61
Evolution des habitats	66
<i>Altération des biotopes</i>	66
Répartition des dynamiques observées	66
Agriculture	67
Parcellisation des sites	67
Assèchement	67
Fermeture	68
Pâturage	68
Déforestation et plantation	69
Tempête	69
Fauchage retardé	70
Rectification de routes et autoroute	70
Urbanisation	71
Carrières	71
Terrains de moto-cross	71
Cumul des dynamiques	72
<i>Considérations particulières</i>	72
Paysage agricole	72
Ecotourisme	72
Education	73
Responsabilisation des propriétaires	73
<i>Conclusion</i>	74
Glossaire	76
Acronymes et liens internet	76
Bibliographie	77
Remerciements	78
Annexe 1 : citations des communes dans le texte	79
Annexe 2 : nombres de sites par communes	80

Introduction

En 1987, le Ministère de l'Environnement passait commande à la Société Française d'Orchidophilie (SFO) d'une cartographie nationale des Orchidées, suivant une politique d'inventaire concernant les espèces et leurs habitats. Dans chaque département un membre de la SFO prenait la responsabilité de rassembler les données locales. Vingt ans après, la synthèse en était accomplie avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). L'Atlas des Orchidées de France qui vient de paraître est l'aboutissement de 30 ans d'observations par plus de trois mille naturalistes de terrain à travers tout le pays (Amardeilh et Dusak, 2002).

Dans le prolongement de cette somme de travaux, la SFO et le MNHN rejoignait la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux (FCBN) et le Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) pour publier, le 5 septembre 2009, la Liste Rouge nationale des orchidées sauvages. Une liste rouge a été établie selon des critères très stricts d'analyse des espèces et de leur habitat. C'est un outil fiable d'évaluation des risques d'extinction des espèces.

La Dordogne est un département qui s'est investi très tôt dans la cartographie des orchidées sauvages. Dès 1994 était publiée par Marcel Escat la Cartographie des Orchidées de Dordogne. L'accumulation d'observations de 77 naturalistes, très assidus ou occasionnels, aboutit à une couverture de l'ensemble du département. Le recul que nous pouvons prendre maintenant sur cette somme de données nous permet de les analyser et d'en tirer les conclusions nécessaires à la préservation de ce patrimoine naturel.

Les orchidées représentent une petite famille de l'ensemble de la botanique. Après trente ans d'observations en Dordogne par les membres de la SFO, nous sommes en possession d'une base de 6383 données englobant 49 taxons sur 1489 stations réparties sur 1276 sites dont près de la moitié est régulièrement mise à jour depuis vingt-cinq ans. Cette évolution permet de lier les fluctuations des populations d'orchidées aux modifications de leurs habitats.

Il faut considérer cette publication comme une analyse statistique limitée au département et non comme un ouvrage de botanique. Les constatations présentées dans la dernière partie se veulent des pistes de réflexion sur les moyens d'éviter les dégradations des milieux naturels ou d'en contrecarrer les atteintes. Les synthèses extrapolées aux biotopes doivent permettre d'envisager des principes de gestion adaptés à une préservation en Dordogne de la biodiversité en orchidées, principes qui doivent être étendus à l'ensemble du vivant.

La base de données sur laquelle repose cette étude a été compilée en 2009 par la SFO Dordogne qui, depuis, s'est alliée avec les quatre autres départements de la région pour devenir SFO Aquitaine.

Méthodologie

Le référentiel d'observations est la base de données des sites et des espèces, établie depuis 1978 par les naturalistes de Dordogne de la SFO Aquitaine. Le classement choisi est celui des espèces et sous-espèces car c'est celui qui donne le plus de précision et qui est le plus facile à visualiser.

Liste rouge des espèces

Cadre méthodologique national

Les principes de classement UICN sont extraits de la Liste Rouge des Orchidées de la Métropole établie en 2009 par le comité français de l'UICN, la FCBN, le MNHN et la SFO (Feldmann et Prat, 2009, et Dusak et Prat, 2010).

Les catégories UICN sont :

RE : Espèce éteinte au niveau régional

Parmi les espèces menacées en métropole :

CR : En danger critique : risque extrêmement élevé d'extinction

EN : En danger : risque très élevé d'extinction

VU : Vulnérable : risque élevé d'extinction

Dans les autres catégories :

NT : Quasi-menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de perte en France est faible)

DD : Données insuffisantes

NA : Non applicable (introduction, aire marginale...)

Les critères déterminant les espèces menacées (CR, EN et VU) s'appuient sur plusieurs éléments de référence : la zone d'occupation de l'espèce, sa zone d'occurrence (qui correspond à son biotope et seraient susceptible de l'accueillir), le nombre de localités et le nombre d'individus matures. Ils sont de cinq ordres :

La réduction de la population : pourcentage du déclin sur une période de 10 ans ou 3 générations, assorti d'éléments de base qui sont dans la plupart des cas l'observation directe et la réduction de la zone d'occupation, de la zone d'occurrence et/ou de la qualité de l'habitat.

La répartition géographique : limite supérieure de superficie et fragmentation, déclin et fluctuation par rapport aux éléments de référence.

Une petite population et son déclin : nombre total d'individus matures, estimation du déclin dans une période déterminée, nombre d'individus matures dans chaque sous population et leur fluctuation.

Une population très petite ou restreinte : nombre d'individus matures.

L'analyse quantitative : probabilité d'extinction exprimée par un pourcentage sur une durée déterminée.

Les critères A et C sont les plus fréquemment employés. Les critères B et D se rapportent aux espèces les plus menacées pour aboutir à un classement EN, en danger.

Cadre méthodologique départemental

Les critères de la liste rouge semblent les plus aptes à juger l'évolution des espèces. Le propos n'est pas de créer une liste rouge départementale mais d'évaluer les fluctuations de populations puis de les relier aux évolutions des milieux. C'est pourquoi, à l'exception des cas de très faibles nombres de localités pour une espèce, on ne prendra en compte que les critères relatifs qui s'expriment en pourcentages indicatifs des progressions de populations.

Les catégories de la liste rouge s'entendent sur l'ensemble du département. La catégorie **RE**, correspondant à une région déterminée, sera conservée et concernera la région géographique Dordogne

Cartes

La cartographie SFO Dordogne est basée sur le répertoire de sites qui représentent une ou plusieurs zones, plus ou moins distantes, où se développent les orchidées. Ainsi, sur un site, plusieurs stations d'une même espèce peuvent être comptabilisées.

Les cartes de répartition de chaque espèce dans le département sont directement issues de la base de données 2009 de Dordogne de la SFO Aquitaine dans la continuité de la Cartographie des Orchidées de la Dordogne publiée en 1994 par Marcel Escat. Chaque point représente un carré de 5x5 kilomètres. La légende pour chaque carré est :

- moins de 10 pieds
- de 10 à 20 pieds
- plus de 20 pieds
- ✕ sites disparus

Chaque point représentant souvent plusieurs stations, la carte est généralement discutée dans le texte pour recadrer les spécificités de chaque espèce ou pour faire apparaître les particularités des stations, suivant les observations rapportées dans la base de données.

Analyse des milieux.

Les références des milieux ont été simplifiées pour clarifier les tableaux, sachant que, pour étudier un site particulier, des références plus précises sont dans la cartographie de la SFO Dordogne. Le propos ici restant les évolutions globales des espèces à l'échelle du département, les cas particuliers n'entreront en ligne de compte que dans le texte, pour une simple indication.

Pour mieux s'adapter au travail de terrain, les caractères des milieux ont été divisés en cinq catégories qui synthétisent les qualités d'humidité et d'ensoleillement :

Bois frais : sous-bois ombré et généralement humide

Bois sec : sous-bois clair et chaud

Pelouse sèche : pelouse de plein soleil à la végétation parsemée, souvent calcaire, parfois xérophile

Prairie mésophile : prairie d'humidité moyenne

Prairie humide : sol détrempé

Les pourcentages apparaissant dans les tableaux ont été lissés pour gommer l'apparition d'aberrations ou de manque de précision. Certains sites englobent des milieux différents mais les corrections n'ont parfois pu être apportées car une partie d'entre eux n'a pas été visitée depuis longtemps ou les observateurs n'ont pas pu être joints. Les rectifications de ces incertitudes apparaissent alors dans le texte.

Analyse des évolutions

Les critères de l'évolution des milieux concernent les stations connues depuis longtemps et visitées à plusieurs reprises depuis leur découverte. La variabilité d'apparition de certaines espèces est si importante d'une saison à l'autre qu'un suivi régulier est indispensable. De même certaines stations ne sont en déclin que pour certaines espèces. Les stations récemment découvertes sont mises à l'écart par manque de recul.

Ces critères sont :

Stable : station dont les fluctuations d'effectifs en 5 à 10 ans ne sont pas significatives d'une évolution

En déclin : station dont la baisse d'effectif a été constatée à plusieurs reprises et/ou dont l'évolution du milieu devient défavorable à l'espèce

Disparu : l'absence a été constatée à plusieurs reprises et l'évolution du milieu ne permet pas d'espérer la voir réapparaître

Seuls les critères apparaissent dans les tableaux qui concernent uniquement les sites dont on peut mesurer la progression. Les sites suivis ont fait l'objet de plusieurs mises à jour dans un délai de 5 ans minimum. Les sites revus n'ont été revisités qu'une fois, occasionnellement.

Les dynamiques négatives récurrentes qui affectent les stations apparaissent seulement dans le texte car ce sont des généralisations alors que c'est dans ce domaine que ressortent les particularités des évolutions. Ces dynamiques sont essentiellement les suivantes :

Assèchement

Agriculture : mise en culture

Forêt : plantation d'arbres de rapport

Fermeture du milieu : embroussaillage dû au manque d'entretien

Urbanisation

Réfection de route

Divers : tempête, moto-cross, carrières...

Les précisions sont apportées selon l'espèce.

Evolution des espèces

Les données de chaque taxon se présentent sous forme d'une fiche abordant les caractéristiques de sa présence et de sa progression en France (Bournérias 2005, Jouandoudet 2004, Delforges 2001) et en Dordogne (Escat 1994, base de données SFO Dordogne 2009).

Le propos du présent ouvrage étant l'évolution des habitats par espèce, chaque fiche débute par les caractéristiques des substrats la recevant ainsi que sa situation en France afin de poser des bases de comparaison avec son statut en Dordogne. Ensuite les thèmes abordés sont successivement la particularité des milieux de Dordogne en liaison avec les caractéristiques géologiques (CAUE 24, 2000), la situation de l'espèce et les facteurs limitant sa présence.

Particularité des milieux

Ce paragraphe est basé sur le tableau " Milieux " indiquant le pourcentage, pour chaque espèce, de chacune des catégories de milieux décrites dans la méthodologie. Il est en corrélation avec la base de données.

Situation de l'espèce

A titre indicatif, le tableau " Densité des populations " donne les ordres de grandeurs des populations des stations. Le tableau " Evolution des sites suivis " indique les pourcentages des critères de la progression des milieux. La carte de répartition de l'espèce et les observations indiquées dans la base de données sont discutés dans le texte.

Facteurs limitants

Les analyses correspondent à un bilan des dynamiques des stations suivies, reportées dans la cartographie. Ils ne concernent pas systématiquement toutes les espèces d'un site. Suivant les espèces, des dynamiques ressortent et le lien est fait entre la particularité des milieux et la situation de l'espèce.

La nomenclature utilisée est celle antérieure à l'Atlas des Orchidées de France par le MHNH et la SFO.

La liste des espèces n'est pas exhaustive. Elle est susceptible d'évoluer pour deux raisons : la présence à proximité des frontières des départements limitrophes d'espèces absentes de Dordogne et qui pourraient y trouver des habitats favorables (Bédé, 2009) et les facultés d'expansion géographique de certaines d'entre elles (Dusak et Prat, 2010).

Anacamptis coriophora subsp. fragrans

(P.) Bateman, Pridgeon & Chase

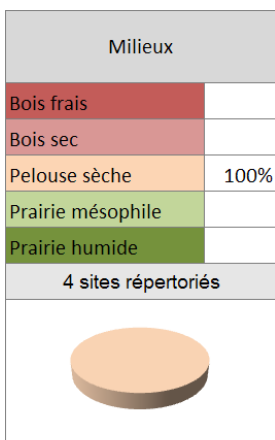
Orchis parfumé

Substrat sec, alcalin, de pleine lumière. L'orchis parfumé est une espèce thermophile, adepte des pelouses calcaires sèches à arides. Il est aussi attiré par les sols sablonneux et les bois clairs.

Présent dans le tiers sud du pays, il est partout très localisé, parfois très rare. Il est protégé en France au niveau national. La Liste Rouge nationale lui donne le statut Quasi menacé (NT) c'est-à-dire que son statut n'a atteint aucun des critères/seuils requis mais qu'il est proche de le faire pour certains d'entre eux. Il est très rare et très localisé en Aquitaine.



Photo : Olivier Cabanne



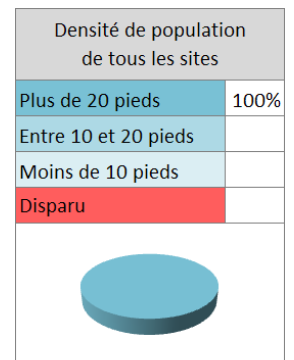
Anacamptis coriophora fragrans

DORDOGNE

Sur les quatre stations connues d'*Anacamptis coriophora* subsp. *fragrans* de Dordogne, deux sont situées sur des pelouses calcaires sèches, la troisième dans une clairière partiellement sablonneuse et la quatrième sur un talus de route. Toutes sont en plein soleil même si la station située dans une clairière paraît plus fraîche.

Jusqu'en 2004, on ne connaissait qu'une seule station en Dordogne. Quand le propriétaire a cessé d'y conduire son bétail, elle s'est trouvée menacée de fermeture par le manque d'entretien. En 1999, le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) d'Aquitaine et le propriétaire ont signé une convention pour amener annuellement un troupeau de moutons sur le site après fructification des orchis parfumés. Dix ans plus tard la population a été multipliée par vingt et une petite station a été

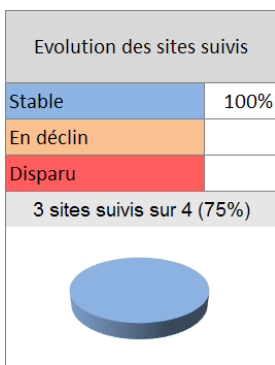
trouvée à proximité. Les trois autres stations sont des découvertes récentes (entre 1 et 6 ans). Annuellement visitées, elles ne paraissent pas menacées. Seule une station en bord de route fait l'objet d'une convention entre la Société Française d'Orchidophilie des Dordogne et la mairie pour ne pratiquer le fauchage qu'en dehors des périodes de floraison et de fructification. Son aire d'occupation en Dordogne étant inférieure à 20km², il est considéré comme **Vulnérable** (VU).



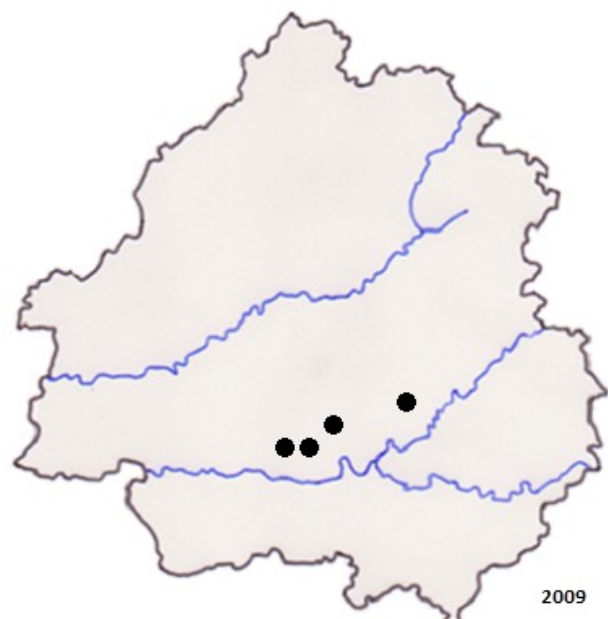
Anacamptis coriophora subsp. fragrans

En Dordogne, il ne semble pas menacé par des évolutions naturelles du biotope. Ce n'est que l'action directe de l'homme qui pourrait en dégrader les stations. La gestion actuelle des sites connus semble suffire à sa pérennisation mais leur surveillance doit être constante. Elle est exercée annuellement par le

CREN sur la station qu'il gère depuis 1999 et par les membres de la SFO Aquitaine sur les trois autres.



Anacamptis coriophora fragrans



2009

Anacamptis laxiflora

(Lamark) Bateman, Pridgeon & Chase

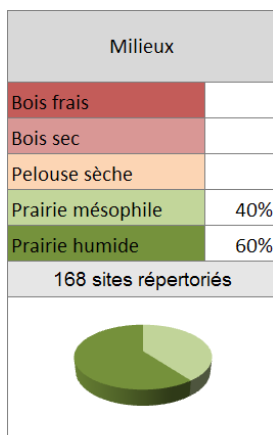
Orchis à fleurs lâches

Substrat humide à détrempé, basique à peu acide, en pleine lumière. L'orchis à fleurs lâches est coutumière des marais et des prairies de fauche. Toujours en plein soleil, il reste plutôt indifférent à la nature du sol.

Sa situation en France est extrêmement variable. Il occupe les trois-quarts du territoire, mais il est irrégulièrement répandu. Commun dans les départements les plus à l'ouest, il est rare ou disparu de la moitié nord-est du pays. Il bénéficie d'un statut de plante protégée dans six régions. Son évolution le fait classer sur la Liste Rouge nationale comme **Vulnérable (VU)** donc menacé.



Photo : Jacques Deschamps



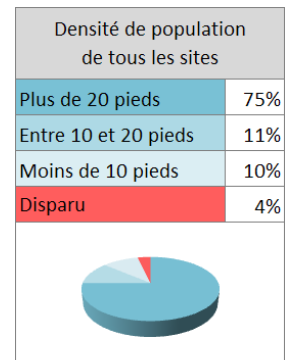
Anacamptis laxiflora

DORDOGNE

Anacamptis laxiflora est essentiellement localisé dans les prairies humides : les bords de ruisseaux ou les coteaux bien drainés. C'est la figure emblématique des milieux détrempés de Dordogne dont elle en occupe 60%.

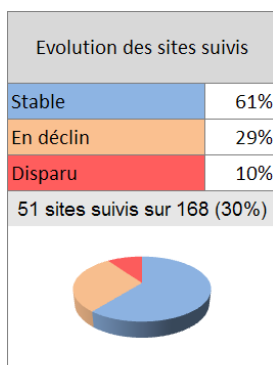
Il est répandu sur l'ensemble du département à l'exception de la partie est du sarladais. Sa présence est souvent pour les naturalistes le signe d'une prairie riche en biodiversité. S'il est parfois présent en grande quantité, il ne faut pas se leurrer sur sa stabilité car elle est dépendante de la fragilité des milieux humides. Environ un quart des 168 sites connus sont régulièrement visités. 27% des sites suivis sont dans une légère dynamique négative. Nous sommes en présence d'une espèce commune en Dordogne mais qui se raréfie dans une partie importante de son

aire de répartition nationale. Une grande vigilance est de rigueur. Il est considéré comme **Quasi menacé (NT)** au niveau départemental.

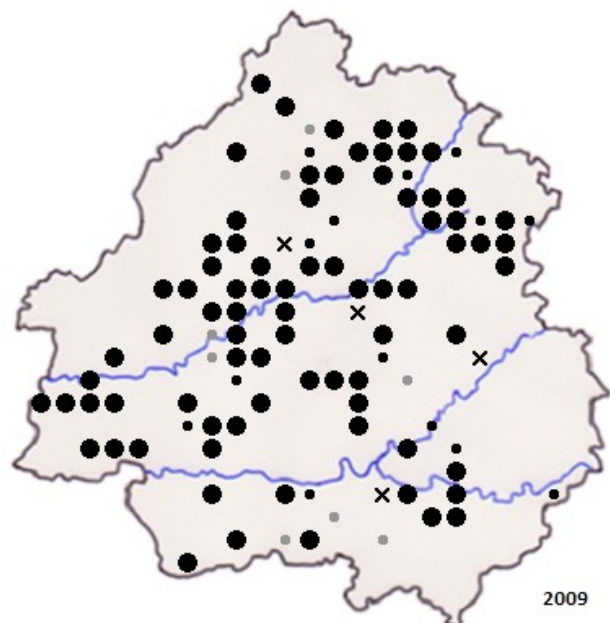


Anacamptis laxiflora

Les facteurs limitant sa présence sont ceux qui affectent les milieux humides et particulièrement les changements de pratique agricole sur les prairies de fauche : plantation d'arbres, création de plan d'eau ou enherbement après arrêt du fauchage. Comme toutes les orchidées des milieux humides *Anacamptis laxiflora* est en régression mais la population originelle étant relativement importante, ce recul n'est pas encore inquiétant. Une surveillance constante et une gestion raisonnée des zones humides empêcheront que sa situation ne devienne alarmante.



Anacamptis laxiflora



2009

Anacamptis morio

(Lamark) Bateman, Pridgeon & Chase

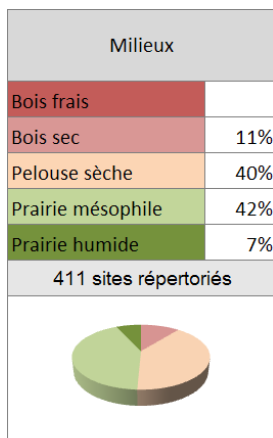
Orchis bouffon

Substrat calcaire à acide, sec à humide, en pleine lumière. Le milieu de prédilection de l'orchis bouffon est la prairie mésophile. Il accepte les pelouses ensoleillées comme les sous-bois légèrement ombragés.

Il est présent dans toute la France bien que plus rare dans le sud des Alpes et le Nord – Pas-de-Calais où il bénéficie d'un statut de protection. Il est classé en **Préoccupation mineure** (LC) dans la Liste Rouge nationale.



Photo : Jacques Deschamps

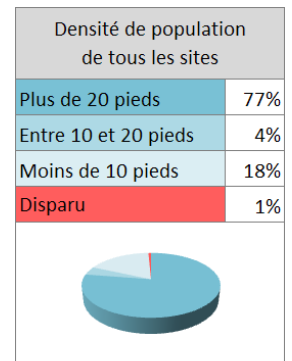


Anacamptis morio

DORDOGNE

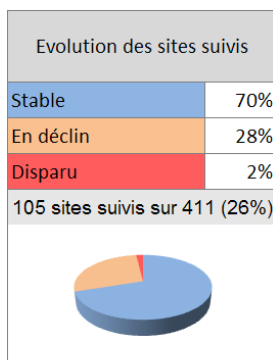
Comme dans tout le pays, les milieux hébergeant *Anacamptis morio* sont très variés. Seuls échappent à sa progression les pelouses xérophiles et les marais profondément détrempés. Sa précocité le met à l'abri des fauches qui ne se produisent qu'après la dissémination des graines.

Il est une des espèces les plus répandues en Dordogne de par sa capacité à coloniser de nombreux types d'habitats. Dans la grande majorité des sites il est présent en grande quantité. Généralement des dizaines d'individus, parfois des centaines, jusqu'à plusieurs milliers sur une pelouse rase pâturée près de Terrasson. Dans 30% des stations il est abondant. Son statut départemental est **Préoccupation mineure** (LC).

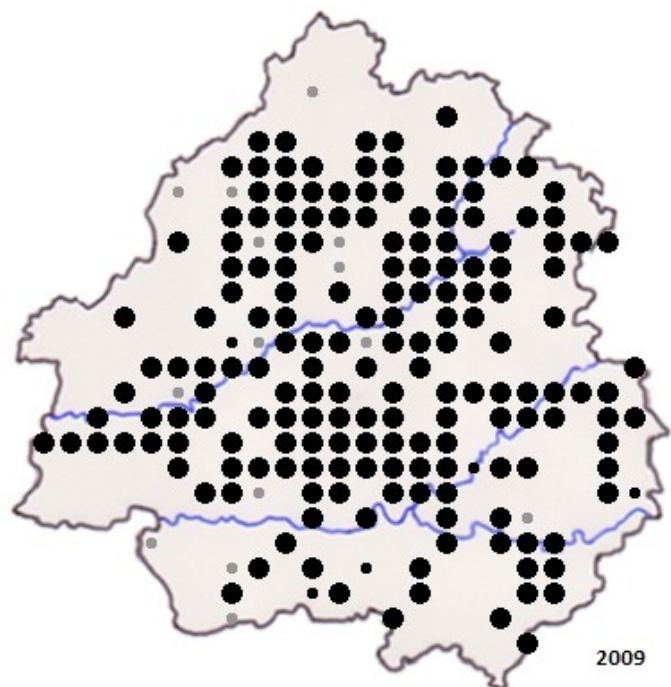


Anacamptis morio

Sa facilité d'adaptation le met à l'abri de la majorité des agressions. La perte de station est très locale et n'a de cause que l'activité humaine.



Anacamptis morio



Anacamptis palustris

(Jacquin) Bateman, Pridgeon & Chase

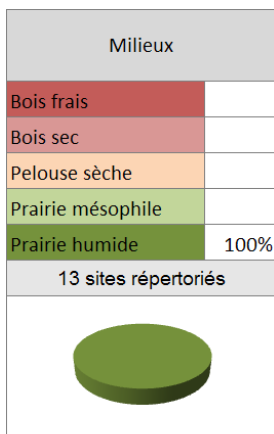
Orchis des marais

Substrat basique, humide à détrempe, en pleine lumière. L'orchis des marais, plante hygrophile, occupe exclusivement les marais, tourbières, prairies.

L'orchis des marais est réparti irrégulièrement sur tout le territoire français, toujours en densité faible à très faible. Il est protégé dans 10 régions. Sur 49 départements où il a été recensé, il a disparu de 14 et 27 le déclarent rare ou très rare. Sa régression généralisée suit l'assèchement des milieux humides dont il est tributaire. La Liste Rouge nationale le déclare **Vulnérable** (VU) et sa protection au niveau national devient urgente.



Photo : François Mazère

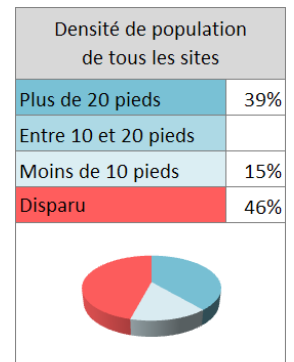


Anacamptis palustris

DORDOGNE

Les milieux accueillant *Anacamptis palustris* sont tous des prairies de fauches sur des sols détrempe.

Il bénéficie d'une protection au niveau départemental. La situation de cette espèce en Dordogne est dans la continuité de sa régression généralisée dans toute la France. Depuis 1981 seules 12 stations ont été dénombrées et depuis 1998 les suivis font apparaître des résultats alarmants : 6 ont disparues, 2 sont en déclin très important dont une quasi-désespérée car un seul pied subsiste. Une station de faible densité a été découverte en 2005 dans le nord du département. Dans l'enceinte du PNR, les sites indiqués dans les archives ont tous disparu depuis de nombreuses années. S'il ne subsistait deux sites stables, l'espèce serait en danger critique au niveau du département. La réduction des populations de plus de 30% constatée en 10 ans la classe espèce **Vulnérable** (VU) en Dordogne.

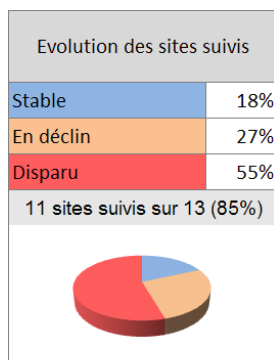


Anacamptis palustris

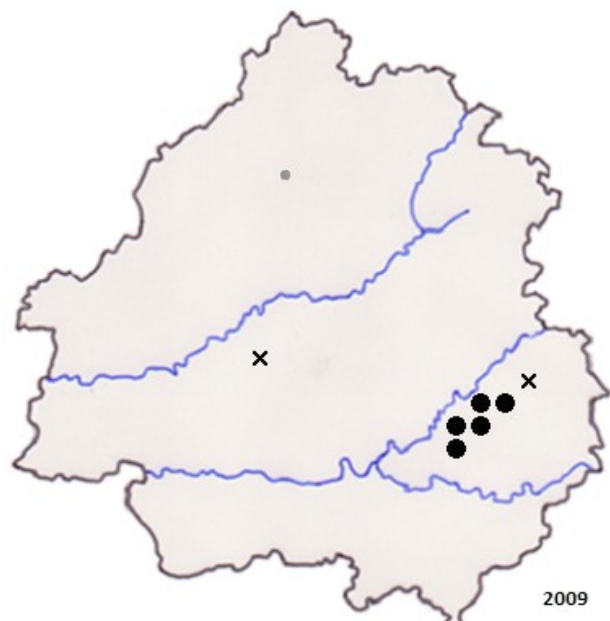
La réduction des populations de plus de 30% constatée en 10 ans la classe espèce **Vulnérable** (VU) en Dordogne.

Sur les huit sites disparus ou en déclin on distingue trois causes différentes. L'enherbement suite à l'absence d'entretien, généralement la cessation de fauche de la prairie. La plantation de peupliers qui correspond à la destruction définitive du milieu. L'assèchement dont l'origine est soit la modification du drainage d'un ruisseau, soit la création d'un lac artificiel en aval.

La fragilité de cette espèce et la multiplicité des agressions dont elle est victime fait craindre une disparition à court terme de l'Orchis des marais si on ne recrée pas d'urgence les milieux où il s'est épanoui durant des décennies.



Anacamptis palustris



2009

Anacamptis pyramidalis

(Linné) Richard

Orchis pyramidal

Substrat calcaire, sec, en pleine lumière ou à mi-ombre. L'orchis pyramidal est adepte des pelouses sèches et des sous-bois clairs.

Il est présent sur 90 % du territoire français, de la Méditerranée à l'Atlantique. Il se fait plus rare ou il a disparu dans certains départements de Bretagne, Pays de Loire et Centre. Il est officiellement protégé dans cette dernière région. Il est classé en espèce de **Préoccupation Mineure (LC)** sur Liste Rouge nationale.

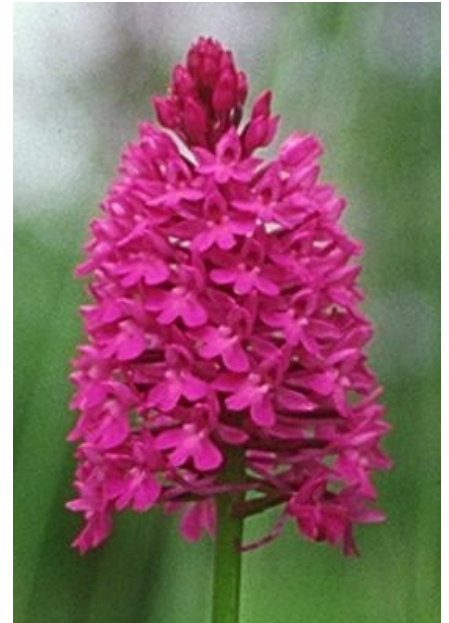


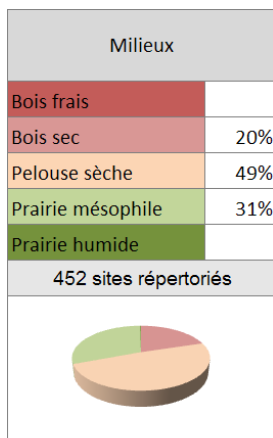
Photo : Jean-Marie Nadeau

DORDOGNE

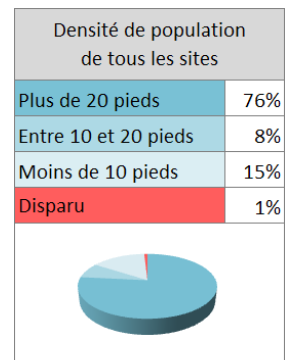
A l'exception des milieux humides et des sous-bois frais, *Anacamptis pyramidalis* se trouve communément sur tous les autres types de terrain de Dordogne. Sa grande adaptabilité lui permet de coloniser aussi bien les pelouses xérophiles qui représentent la moitié des milieux investis, que les prairies mésophiles et les sous-bois clairs.

Quand il s'implante dans un milieu, il en colonise les moindres recoins en quelques saisons. Dans 23% des stations il est considérée comme abondant. C'est une orchidée commune en Dordogne et il ne se passe pas de saison que de nouvelles stations soient décrites, ce qui confirme son statut de **Préoccupation Mineure (LC)**.

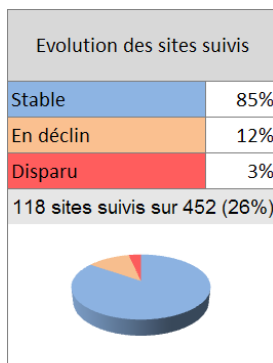
Les seules causes limitant son expansion en Dordogne sont très ponctuelles, urbanisation ou changement de pratiques agricoles. En aucun cas elles ne sauraient mettre en cause sa présence dans le département.



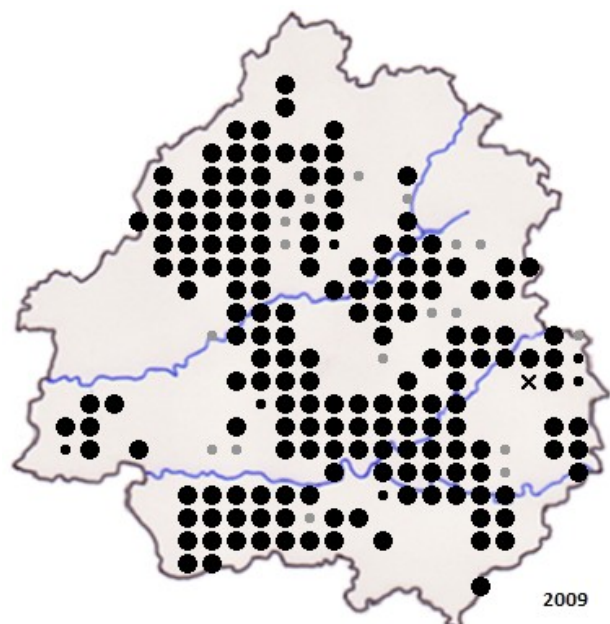
Anacamptis pyramidalis



Anacamptis pyramidalis



Anacamptis pyramidalis



2009

Cephalanthera damasonium

(Miller) Druce

Céphalanthère à grandes fleurs

Substrat calcaire à peu acide, sous-bois frais. Le céphalanthère à grandes fleurs est familier des forêts sombres, surtout denses, parfois clairsemées. Sa limitation principale est l'ensoleillement.



Photo : Bernard Gerbeau

C'est une espèce de région tempérée. Il est assez commun dans la moitié est du pays. Absent ou rare dans les régions côtières de l'Atlantique, il a été trouvé en Gironde en 2009. Son classement sur la Liste Rouge nationale le donne en **Préoccupation Mineure** (LC), mais dans les régions où il est peu représenté, il est menacé par la destruction des biotopes qu'il affectionne.

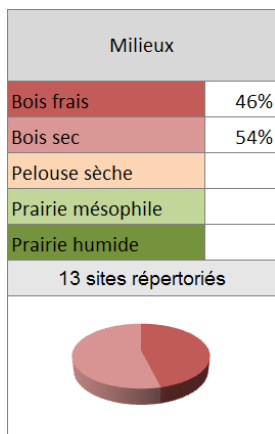
DORDOGNE

Sur les treize stations connues, quatre seulement sont importantes, sur les communes de Trémolat, Salignac-Eyvigues, Antonne et Bouillac. Elles correspondent à des sous-bois ombrés et des sols bien drainés. Les autres, sur des milieux plus secs, comportent moins de vingt pieds. Les stations de Dordogne sont exclusivement sur milieu calcaire, parfois dans des zones plus acides de sous-bois de résineux. Il est contingentée à l'axe nord-ouest /sud-est du département.

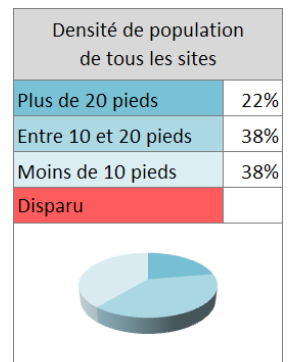
Cephalanthera damasonium bénéficie d'une protection au niveau départemental. Les effectifs sont extrêmement variables d'une année sur l'autre. Par exemple le site le plus important près de Périgueux varie de 3 à 69 pieds selon les saisons. L'estimation la plus optimiste donne une population d'environ 200 individus en Dordogne, ce qui le classerait "En danger" selon les critères de l'UICN. Toutefois comme des populations significatives existent dans des départements limitrophes et peuvent envoyer des migrants,

il est considéré comme **Vulnérable** (VU) en Dordogne.

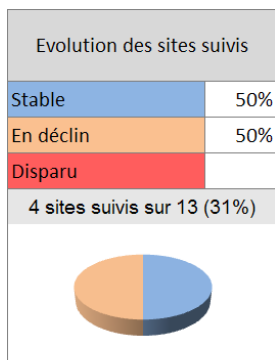
Une gestion des forêts trop radicale peut être une menace pour cette espèce protégée. Une coupe claire peut lui être fatale. Sur un milieu détruit, on ne connaît pas sa capacité à rester en dormance plusieurs années dans un sol trop ensoleillé avant que le sous-bois se recrée.



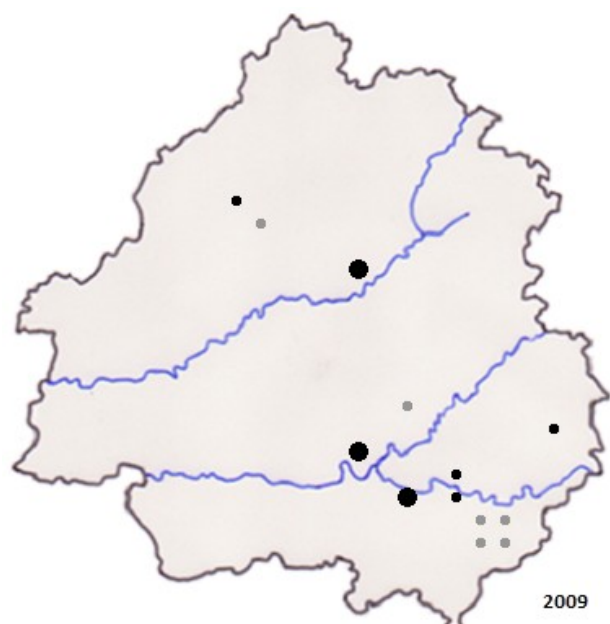
Cephalanthera damasonium



Cephalanthera damasonium



Cephalanthera damasonium



2009

Cephalanthera longifolia

(Linné) Fritsch

Céphalanthère à longues feuilles

Substrat calcaire à neutre, bien drainé, à mi-ombre. Le céphalanthère à longues feuilles est adepte des sous-bois clairs, lisières ou clairières. On le trouve aussi dans les forêts denses et parfois sur des pelouses ouvertes.

Présent dans la quasi-totalité de l'Europe, il est inégalement répandu en France. Rare ou disparu des régions du nord, il est commun dans toute la moitié sud à l'exception de l'extrême sud-ouest. Son classement sur la Liste Rouge nationale en **Préoccupation Mineure (LC)** est contrebalancé par son statut de protection dans les régions Bretagne, Champagne - Ardennes, Centre, Picardie et Pays de Loire.

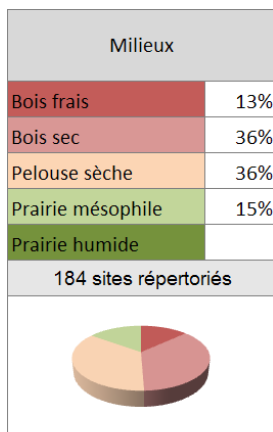


Photo : Bernard Gerbeau

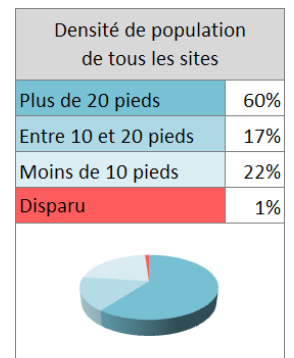
DORDOGNE

En Dordogne, *Cephalanthera longifolia* est présent sur un large panorama de milieux, depuis les bois sombres où les spécimens sont petits et grêles, jusqu'aux pelouses thermophiles où il profite de l'ombre du moindre arbrisseau pour s'épanouir. Il est bien représenté sur tous les terrains calcaires du département dont il a envahi les trois quarts de la superficie mais reste absent de la région des sables de la Double et du Landais et de la zone cristalline du nord.

L'espèce est commune et la cartographie est sous-estimée par rapport à sa présence réelle. Nombreuses sont les stations qui ne sont pas mentionnées dans la cartographie de la SFO Dordogne par soucis de ne pas encombrer la base de données d'une espèce aussi commune. Les stations sont bien fournies dans 80% des cas mais on ne note pas de population extrêmement importante. Il est classé **Préoccupation Mineure (LC)**.

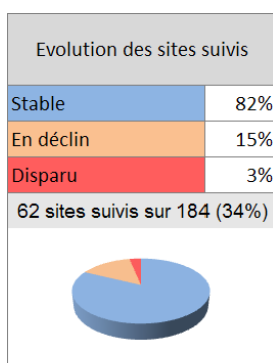


Cephalanthera longifolia

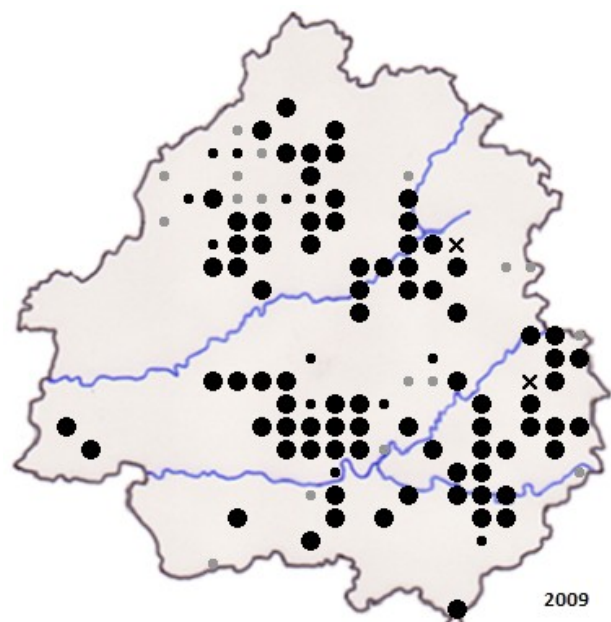


Cephalanthera longifolia

Cephalanthera longifolia est la seule espèce d'orchidée à avoir été signalée dans une monoculture de peupliers (Authier, 2008). Cela est tout à fait exceptionnel et n'existe pas en Dordogne, les plantations de peupliers étant particulièrement destructrices de la flore des milieux humides.



Cephalanthera longifolia



Cephalanthera rubra

(Linné) Richard

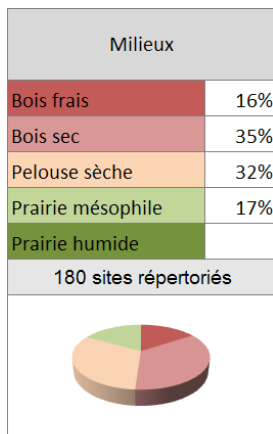
Céphalanthère rouge

Substrat basique, à mi-ombre. Le céphalanthère rouge est une orchidée de sous-bois qui se plaît dans les chênaies thermophiles sur sol calcaire. On le rencontre aussi dans les forêts sombres et peu ensoleillées.



Photo : Claire Picard

Rare ou absent de la moitié nord de la France, il est commun dans les Alpes et dans une partie du sud-ouest. Toutefois sa présence reste sporadique, ce qui justifie sa protection dans six régions où il régresse (Champagne Ardennes, Haute Normandie, Ile-de-France, Centre, Pays-de-Loire et Auvergne). Il est considéré sur la Liste Rouge nationale comme une orchidée de **Préoccupation Mineure** (LC).



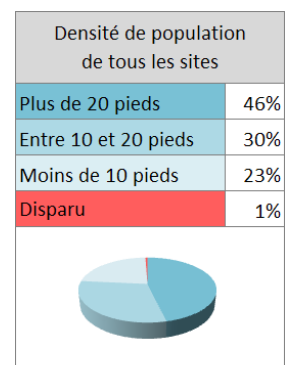
Cephalanthera rubra

DORDOGNE

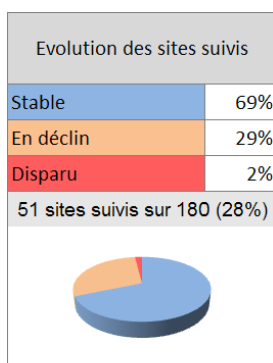
Cephalanthera rubra est contingentée en Dordogne aux zones calcaires du Crétacé et du Jurassique, absente ailleurs. Il est commun dans les bois clairs de chênes pubescents et déborde sur les pelouses plus sèches pour peu qu'il y trouve l'ombre, même relative, de quelques arbustes.

C'est une orchidée rare dans les départements côtiers d'Aquitaine, protégée en Lot-et-Garonne mais commune en Dordogne. Les biotopes qui lui correspondent sont fréquents et généralement stables. Son classement en Dordogne est **Préoccupation Mineure** (LC).

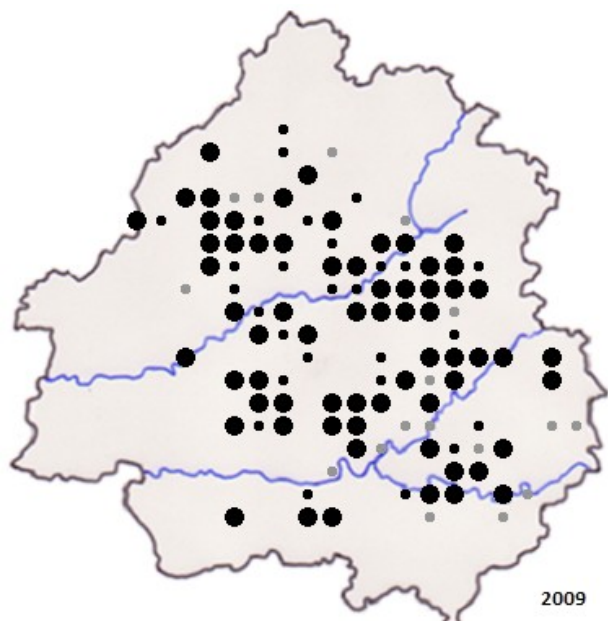
Comme toute plante de sous-bois, il est à la merci des coupes claires, mais sa tolérance à l'ensoleillement lui permet de resurgir rapidement dès l'apparition des ébauches de taillis. Certaines stations de forêts touchées par la tempête de 1999 ont rapidement réapparu. Dix ans après, deux d'entre elles ont retrouvé leur effectif d'origine.



Cephalanthera rubra



Cephalanthera rubra



2009

Coeloglossum viride

(Linné) Hartman

Orchis grenouille

Substrat acide à alcalin, humide ou mésophile, généralement en plein soleil, rarement à mi-ombre. L'orchis grenouille est une plante de marais, prairies de fauche, lisières de bois. Les populations sont importantes en altitude jusqu'à 2000m où on la trouve dans des milieux plus secs, plus rares en plaine.

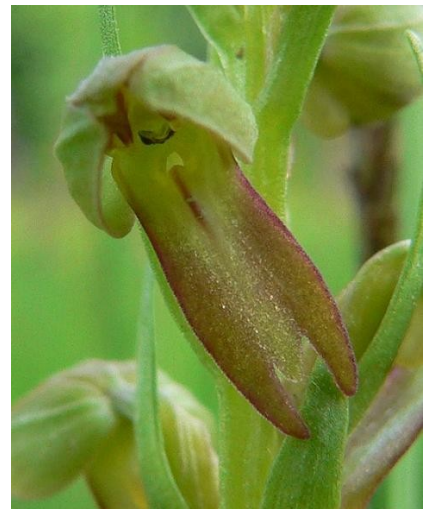
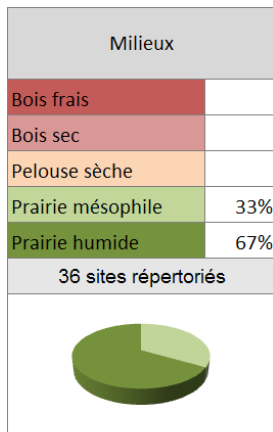


Photo : Claire Picard

Espèce en régression dans 80% du territoire français. Disparue de 6 départements, l'orchis grenouille est classé **Quasi menacé** (NT) sur la Liste Rouge nationale. S'il se maintient en altitude, il devient de plus en plus rare en plaine, suivant la disparition des zones humides.

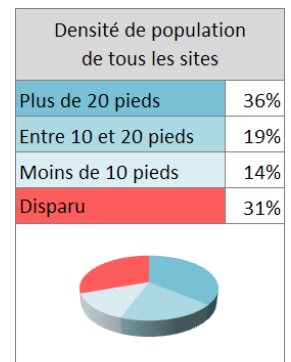


Coeloglossum viride

DORDOGNE

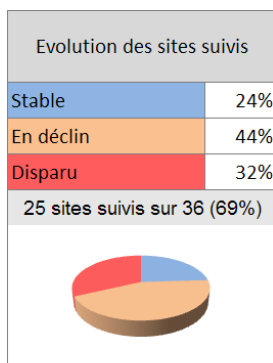
Disséminée dans toute la Dordogne, *Coeloglossum viride* ne se rencontre que dans quelques prairies humides. Les populations des prairies pâturées sont les plus stables mais restent très peu nombreuses.

Connu originellement de 34 stations, il n'en reste que 25 dont 11 paraissent en déclin, soit un recul de 58%. Beaucoup de sites sont mal entretenus et les pieds de *Coeloglossum viride* en souffrent : ils deviennent rares ou se dégradent. Trois stations seulement sont supérieures à 50 pieds, la plus importante abritant 200 pieds. 36% des sites suivis sont dans une dynamique négative. Sa situation est grave en Dordogne, en constant déclin depuis une vingtaine d'année. La perte de qualité de son habitat et la réduction de population de 30% constatée en 10 ans le fait considérer comme **Vulnérable** (VU) sur le département. Un statut d'espèce protégée est devenu indispensable à sa survie.

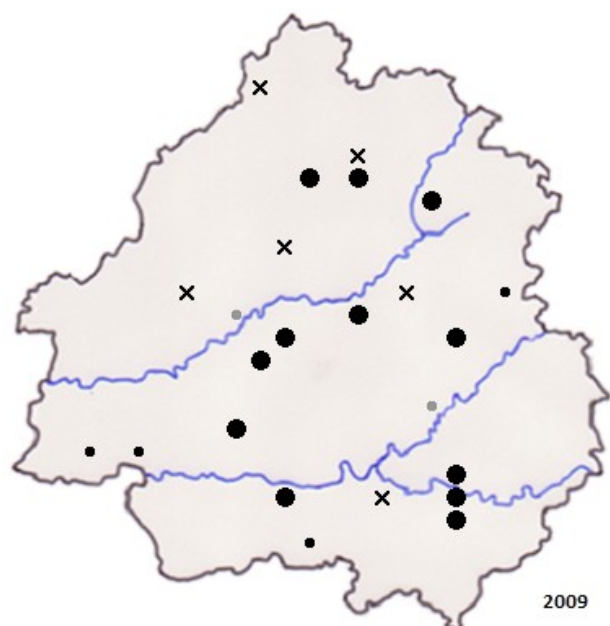


Coeloglossum viride

Les prairies de fauche et les prairies pâturées sont des milieux favorables à condition que l'entretien soit régulier et pratiqué hors des périodes de floraison et de fructification. Le creusement d'étangs artificiels, la cessation de fauche et la plantation d'arbres de rapport comme les peupliers sont les principales causes de sa disparition en Dordogne. Les raisons de la régression de certaines stations ne sont pas connues et demanderait une analyse plus précise que la simple observation.



Coeloglossum viride



2009

Dactylorhiza elata

(Poiret) Soo

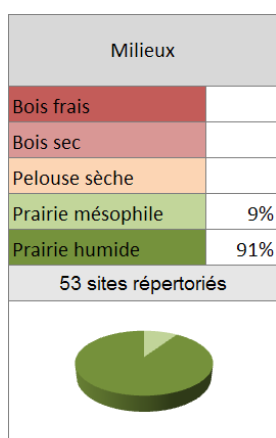
Orchis élevé

Substrat alcalin, humide, toujours en pleine lumière. L'orchis élevé se trouve sur les sols frais à détrempés, depuis les bas-marais jusqu'aux suintements de pentes.

Son aire de répartition s'étend de la Méditerranée occidentale à l'Atlantique et remonte jusqu'à la Sarthe. Commune dans un seul département, le Tarn-et-Garonne, il est localisé à très rare dans les vingt-cinq autres. Son classement sur la Liste Rouge nationale le donne **Vulnérable** (VU).



Photo : Corinne Oosterlee



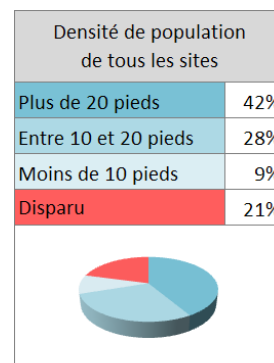
Dactylorhiza elata

DORDOGNE

Les milieux l'accueillant sont exclusivement les prairies inondables, terrains marécageux, fonds de vallons. Dans les milieux stables on le trouve parfois en grande quantité. Mis à part quatre sites aux alentours de Vergt et de Ribérac, l'ensemble des stations est en Périgord noir.

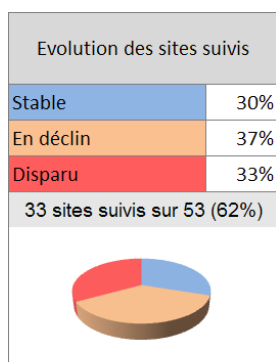
La situation de *Dactylorhiza elata* en Dordogne est en déclin presque général. La régression des populations est importante dans 2 stations sur 3. Par exemple, la moitié des sites connus de la vallée des Beunes a disparu. 53% des sites suivis sont dans une dynamique négative. Les seules stations en bon état sont les prairies de fauche entretenues. La baisse constatée de la population départementale est supérieure à 30% depuis 10

ans. Elle est donc classée comme **Vulnérable** (VU) en Dordogne, confirmant son statut national.

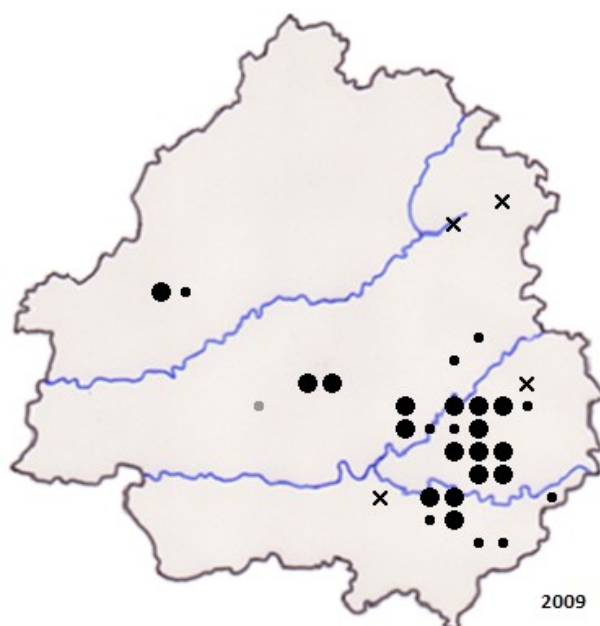


Dactylorhiza elata

Sa vulnérabilité vient principalement de son inféodation aux terrains détrempés. Un arrêt du fauchage correspond à un déclin rapide de la population qui s'éteint en quelques saisons. Sur un site des Beunes, l'absence de fauchage a entraîné la fermeture du milieu, son assèchement et l'envahissement par des ligneux. En quatre ans, les populations de *Dactylorhiza elata* et d'*Epipactis palustris* avaient chuté de plus de 90%. La reprise du fauchage a permis aussitôt la remontée des niveaux de population. Il est maintenant pratiqué une année sur deux, ce qui suffit à maintenir le peuplement d'orchidées constant.



Dactylorhiza elata



2009

Dactylorhiza fuchsii

(Druce) Soo

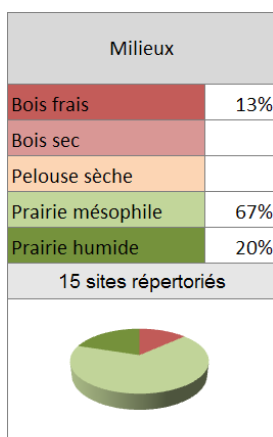
Orchis de Fuchs

Substrat alcalin, humide, en pleine lumière ou à mi-ombre. L'orchis de Fuchs se plaît dans une grande variété de milieux. Si certains le mentionnent sur des pelouses sèches, il occupe surtout des pentes herbeuses, des prairies de fauche, des marais, parfois des sous-bois.

Il est présent dans une grande partie de la France mais n'est commun que ponctuellement dans le nord, les Alpes. Il est rare dans treize départements. Peu menacé, il bénéficie du statut de **Préoccupation Mineure** (LC) sur la Liste Rouge nationale.



Photo : Bernard Gerbeau



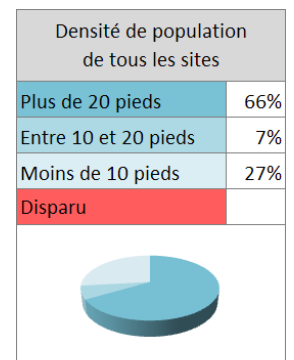
Dactylorhiza fuchsii

DORDOGNE

Les sites de Dordogne sont des prairies de fauches parfois des suintements ou des talus de route. Les milieux les plus humides abritent les stations les plus importantes. Les prairies mésophiles sont presque toutes orientées au nord, dénotant son besoin de fraîcheur.

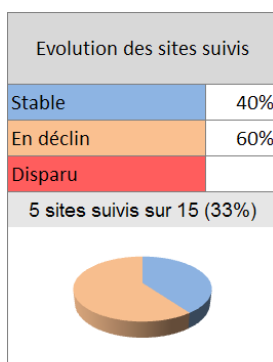
Sa situation est certainement sous-estimée de par sa ressemblance avec un taxon qui lui est très proche, *Dactylorhiza maculata*. Leurs milieux de prédilection sont similaires et les apparitions des deux espèces sont souvent simultanées. L'identification de *Dactylorhiza fuchsii* est parfois difficile et les publications privilégient *Dactylorhiza maculata*. L'évolution de l'état des sites doit aussi être relativisée car les données ont généralement moins de dix ans. La moitié d'entre eux sont des talus de

bord de route équivalant à des prairies calcaires mésophiles. Il est classé en **Préoccupation Mineure** (LC).

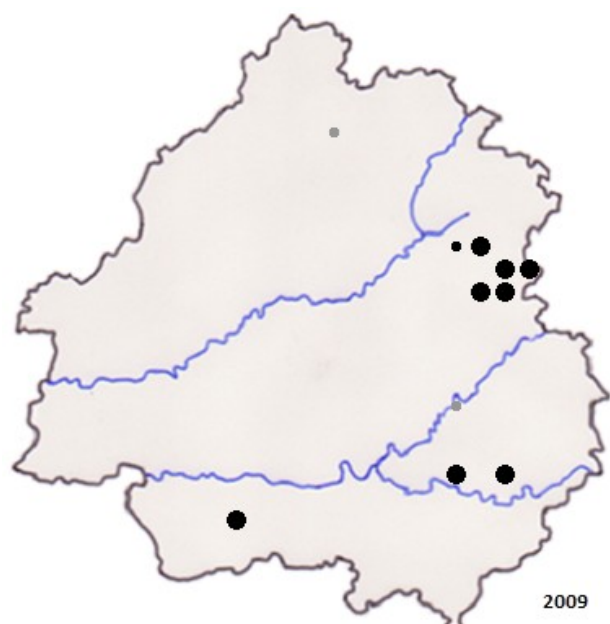


Dactylorhiza fuchsii

Il paraît peu menacé par sa faculté d'adaptation à différents biotopes mais sa présence sur prairies ou sur talus de route le met à la merci d'un fauchage précoce alors que, bien mené, le fauchage protégerait cette espèce. C'est le cas sur un site de Cherveix-Cubas, un talus de route sur lequel est appliqué un fauchage raisonné hors des périodes de floraison et de fructification depuis 2005 et où la population s'est accrue de 30%.



Dactylorhiza fuchsii



2009

Dactylorhiza incarnata

(Linné) Soo

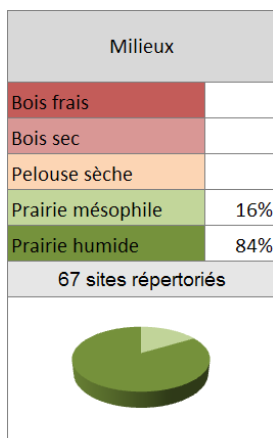
Orchis incarnat

Substrat alcalin à peu acide, humide, en pleine lumière. L'orchis incarnat fait partie du cortège des orchidées emblématiques des prairies détrempées et des zones inondables et marécageuses.

Il est présent dans presque tous les départements français, commun dans une dizaine et rare, voire très rare, dans la moitié. Sa situation est très fragilisée suite au recul des zones humides. Il est classé **Vulnérable** (VU) sur la Liste Rouge nationale.



Photo : Claire Picard

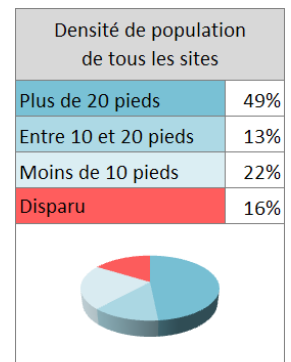


Dactylorhiza incarnata

DORDOGNE

Les prairies détrempées, souvent en fond de vallon, constituent la quasi-totalité des milieux à *Dactylorhiza incarnata*. Les prairies mésophiles qui l'abritent présentent toujours une zone plus humide où il se réfugie.

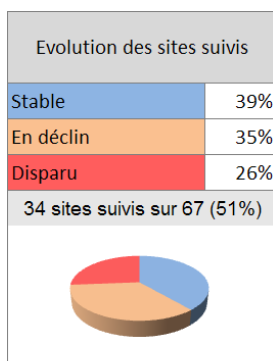
La similitude des biotopes avec *Dactylorhiza elata* et *Anacamptis laxiflora* est totale, qui montre sa dépendance aux milieux humides. Sa répartition sur tout le département et cinq stations très denses, de plusieurs centaines d'individus, donnent une image d'une orchidée commune. Ce pouvait être le cas jusqu'en 1990, mais ce n'est qu'une apparence car 61% des stations sont en déclin ou ont disparu. Sa régression est importante et ne semble pas s'enrayer. Si l'on écarte les cinq stations majeures, l'évolution des populations est alarmante. Son classement devrait être "En danger", mais sa présence dans cinq départements limitrophes permet d'envisager des migrations. Elle est donc classée comme **Vulnérable** (VU) en Dordogne.



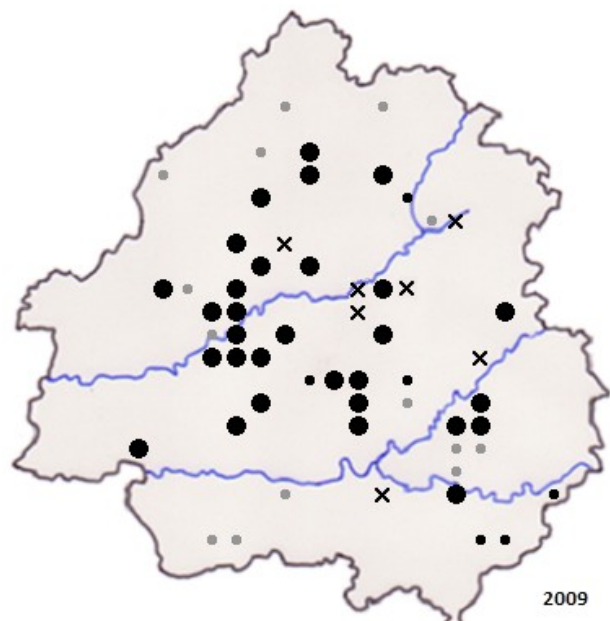
Dactylorhiza incarnata

ments limitrophes permet d'envisager des migrations. Elle est donc classée comme **Vulnérable** (VU) en Dordogne.

Les causes de la disparition de sept des huit sites où il n'est pas reparu depuis 8 à 10 ans n'ont pas été déterminées. Dans la majorité des cas, les sols n'ont pas été transformés ou détruits et les conditions de vie de *Dactylorhiza incarnata* ne semblent pas altérées. Les causes de la disparition de cette espèce doivent être étudiées avec soin pour éviter un déclin qui semble actuellement probable.



Dactylorhiza incarnata



2009

Dactylorhiza maculata

(Linné) Soo

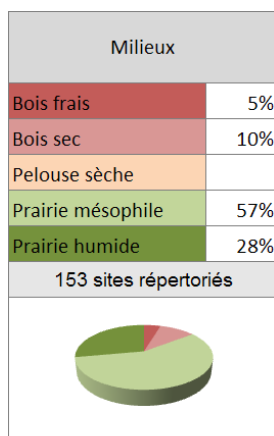
Orchis tacheté

Substrat acide à neutre, de pleine lumière à mi-ombre. On peut le rencontrer sur les sols calcaires. Ses biotopes sont variés, des pinèdes aux chênaies, des bois clairs aux tourbières, pâtures, prairies de fauche, marais, lisières...

A part le nord et le sud des Alpes, il est commun dans la quasi-totalité du territoire. Son adaptation à une grande variété de biotopes l'a fait classer en **Préoccupation Mineure** (LC) sur la Liste Rouge nationale.



Photo : Bernard Gerbeau

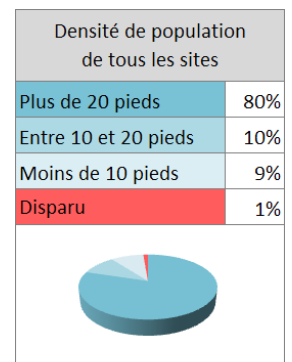


Dactylorhiza maculata

DORDOGNE

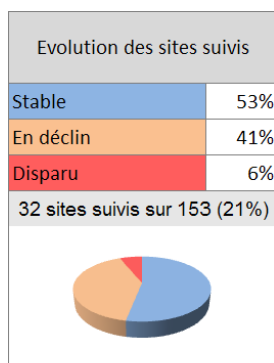
Les milieux à *Dactylorhiza maculata* en Dordogne couvrent le panorama de biotopes de l'espèce. Il occupe souvent les bords de routes ou de chemins, lisières, prairies de fauche. Ses effectifs sont faibles dans la partie calcaire du département mais il a bien colonisé les sols sur roche cristalline du nord et les forêts de l'ouest, la Double et le Landais, sur dépôts siliceux.

Les trois-quarts des stations sont denses voire très denses, jusqu'à plusieurs centaines de pieds. Sur les sites en déclin, les populations de *Dactylorhiza maculata* sont moins touchées que les autres espèces. De par ses facultés d'adaptation, il ne semble affecté que par les destructions définitives des sites. Son classement en Dordogne reste **Préoccupation Mineure** (LC).

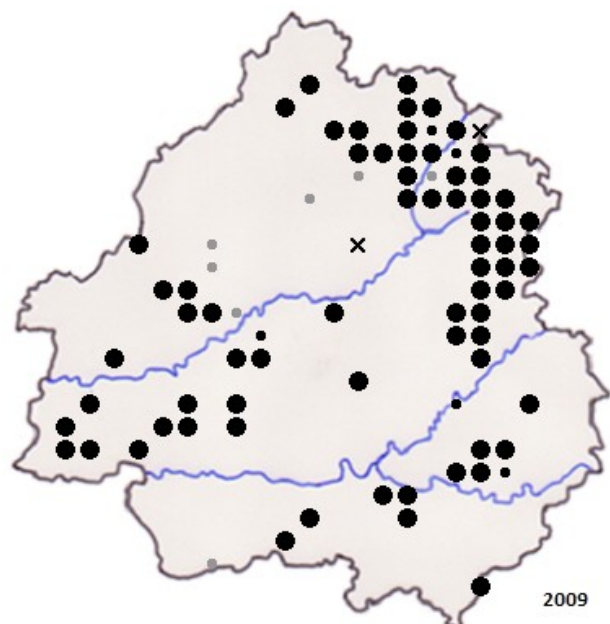


Dactylorhiza maculata

Seuls deux sites ont disparu, l'un par la rectification d'une route, l'autre par la mise en place de pratiques agricoles qui ont détruit les sols originaux.



Dactylorhiza maculata



2009

Dactylorhiza maculata subsp. ericetorum

(Linton) Hunt & Summerhayes

Orchis des bruyères

Substrat acide, sec ou humide, de pleine lumière à mi-ombre. Sous-espèce de Dactylorhiza maculata, l'orchis des bruyères est présent dans les landes à bruyère, marais, coupes forestières...

Espèce mal connue, n'étant pas systématiquement dissociée de l'espèce type. On admet qu'elle couvre une large moitié ouest de la France. Elle n'est pas classée dans la Liste Rouge nationale.



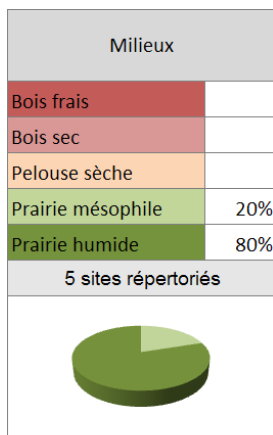
Photo : Jean-Marie Nadeau

DORDOGNE

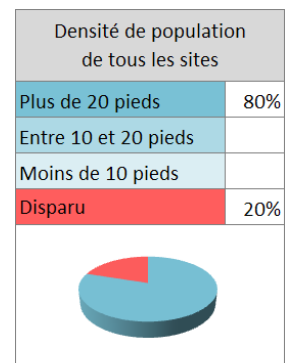
En Dordogne, les stations connues sont en milieu humide, parfois des prairies mésophiles, en fond de vallon ou en lisière de forêt.

La Dordogne fait partie des quelques départements où l'espèce et sa sous-espèce sont présentes. Comme la distinction de l'orchis des bruyères est récente, leur discrimination n'a pas encore été complètement réalisée. Certaines landes à bruyère avec *Dactylorhiza maculata* seront suivies dans les saisons à venir. D'ici là, il serait prématuré d'estimer l'évolution de l'espèce, ne bénéficiant pas d'un recul nécessaire. Les cinq stations actuellement recensées sont denses. Trois d'entre elles abritent plus d'une centaine de pieds.

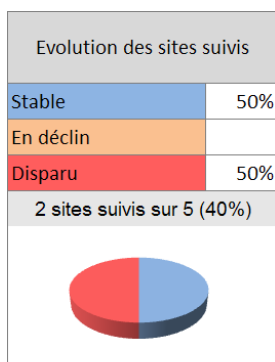
La grande majorité des sites étant en milieu humide, les menaces sur *Dactylorhiza maculata* subsp. *ericetorum* sont celles de son biotope : assèchement, arrêt du fauchage ou du pâturage, fermeture du milieu.



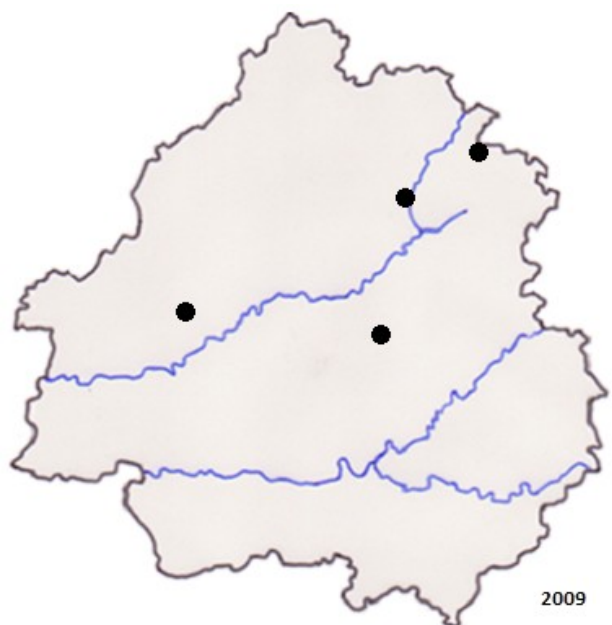
Dactylorhiza maculata ericetorum



Dactylorhiza maculata subsp. ericetorum



Dactylorhiza maculata ericetorum



Epipactis helleborine

(Linné) Crantz

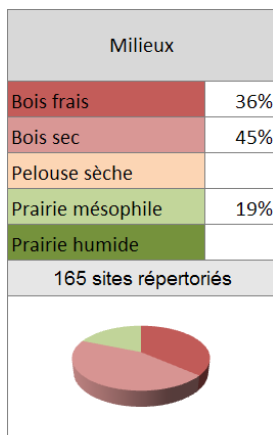
Epipactis à larges feuilles

Substrat frais et profond, à mi-ombre. L'épipactis à larges feuilles est une plante de sous-bois. Plutôt nitrophile, il fréquente les forêts de feuillus, claires ou denses, les clairières, les lisières.

Il est répandu et commun dans toute la France à quelques exceptions près. Sa situation en Aquitaine est très variable : rare en Gironde et dans les Landes, localisée en Lot-et-Garonne. Son classement sur la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure** (LC).



Photo : Olivier Cabanne



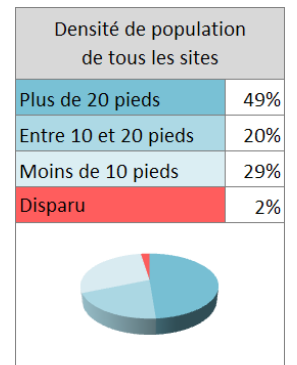
Epipactis helleborine

DORDOGNE

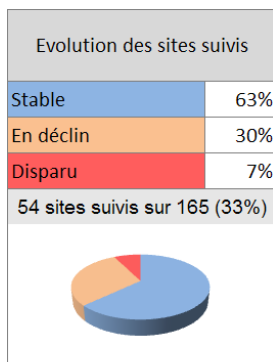
En Dordogne, la présence d'*Epipactis helleborine* sur des prairies est à relativiser. Il y occupe des ourlets ou profite de l'ombre des lisières, en accord avec son caractère sciaphile. Il se contingente strictement aux milieux à tendance alcaline et occupe un large axe nord-ouest/sud-est du département. Ses plus grosses populations sont dans les chênaies fraîches relativement ouvertes mais sa présence est régulièrement signalée dans des bois plus secs.

Il est assez commun en Dordogne et se voit souvent en bordure de route ou de chemin. D'une station à l'autre les populations s'élèvent à quelques dizaines de pieds et leurs fluctuations sont faibles. On la classe comme une orchidée de **Préoccupation Mineure** (LC).

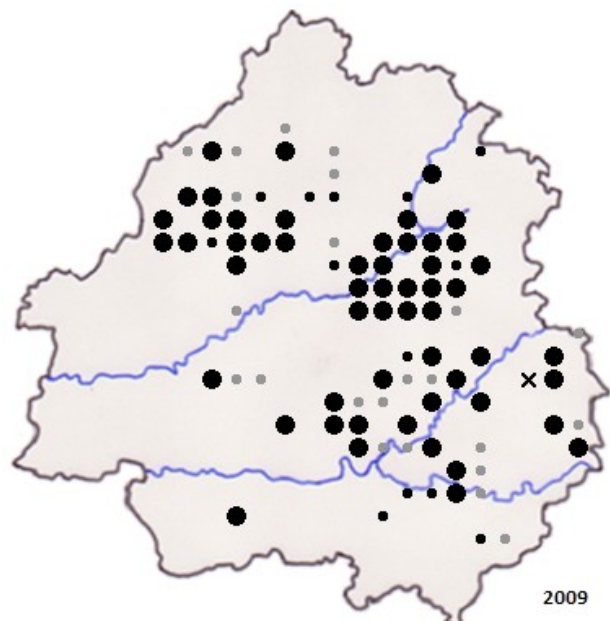
La disparition de trois sites en Dordogne est due à des rectifications de routes. La tempête a endommagé plusieurs stations, mais qui se reconstituent peu à peu. On imagine que des coupes forestières claires peuvent lui nuire sans pouvoir confirmer une disparition localisée. Dans la cartographie aucune station n'est signalée définitivement perdue dans de tels cas.



Epipactis helleborine



Epipactis helleborine



2009

Epipactis microphylla

(Ehrhart) Swartz

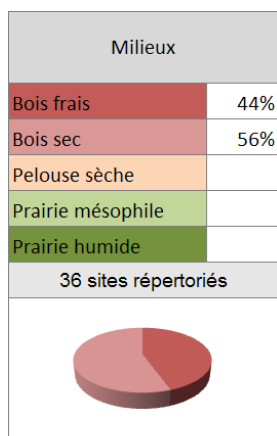
Epipactis à petites feuilles

Substrat calcaire frais, parfois sec. L'épipactis à petites feuilles se plaît dans les chênaies sombres et profondes jusqu'aux sous-bois clairs. Les stations sont souvent constituées d'individus isolés.

Il est présent sur tout le territoire à l'exception de la Bretagne, la Normandie et le nord. Parmi les 62 départements où il est recensé, il est considéré comme rare ou très rare dans 39 d'entre eux et commun dans seulement six. Il bénéficie d'une **protection au niveau régional en Aquitaine** comme dans neuf autres régions mais il n'est considéré que de **Préoccupation Mineure (LC)** sur la Liste Rouge nationale car sa situation ne rentre pas dans les critères des espèces menacées retenues par l'UICN.



Photo : Jean-Marie Nadeau



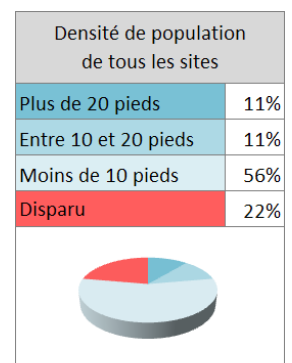
Epipactis microphylla

DORDOGNE

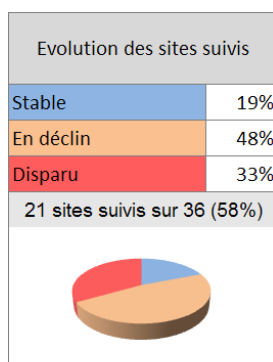
En Dordogne, *Epipactis microphylla* occupe autant les forêts fraîches et sombres que les chênaies claires. Bien que, de façon générale, il soit considéré comme très dépendant de champignons, en particulier les truffes, il n'est cité que deux fois près d'une truffière et fait partie du cortège des espèces de lisière de truffière (Martegoute, 2002). Sa zone d'occupation correspond strictement aux terrains calcaires. On le rencontre çà et là sur des talus de routes ou en bordure de chemins.

La population s'élève à environ 130 pieds pour les 36 stations répertoriés et qui sont souvent très petites puisqu'un tiers d'entre elles sont de 1 ou 2 pieds. Par contre, le fait que l'on découvre régulièrement de nouvelles stations peut laisser estimer que ces chiffres sont en-dessous de sa réelle situation. La réduction de la population constatée depuis 10 ans dépassant 30% le classerait "En danger" mais les découvertes régulières de nouvelles stations peuvent être interprétées comme une immigration et le font considérer comme **Vulnérable (VU)** en Dordogne.

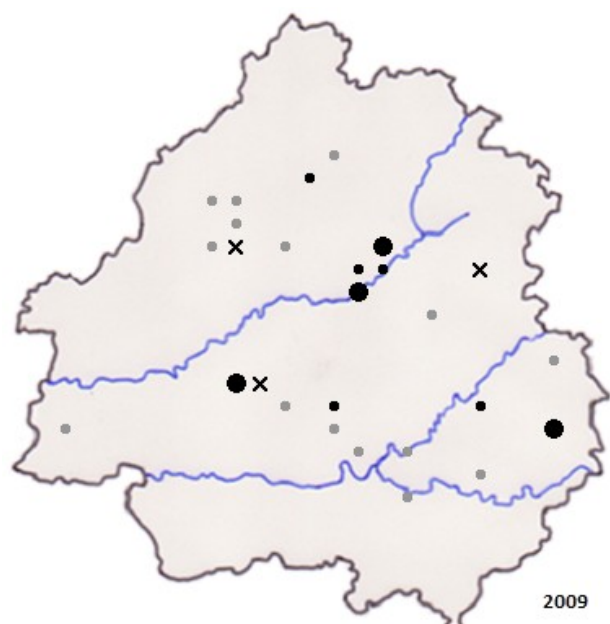
Les coupes forestières sont destructrices pour *Epipactis microphylla* qui ne survit pas à plusieurs années d'ensoleillement consécutives. Les rectifications de route et l'urbanisation sont aussi responsables de la destruction de stations.



Epipactis microphylla



Epipactis microphylla



2009

Epipactis muelleri

Godfrey

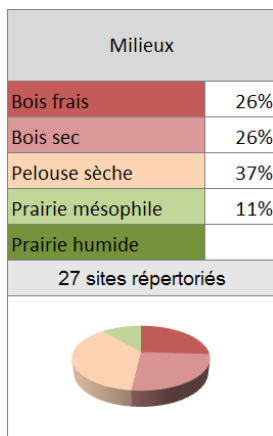
Epipactis de Mueller

Substrat calcaire, sec à frais, généralement à mi-ombre, parfois en pleine lumière. L'épipactis de Mueller est une plante thermophile. Il est adepte des lisières de bois clairs et chauds.

Sa répartition en France est sporadique, sa présence rare ou localisée, commune dans seulement huit départements. En Aquitaine, il a disparu des Landes. Il est protégé dans quatre régions : Alsace, Lorraine, Pays de Loire et Poitou-Charentes. Il est considéré comme de **Préoccupation Mineure** (LC) sur la Liste Rouge nationale.



Photo : Olivier Cabanne

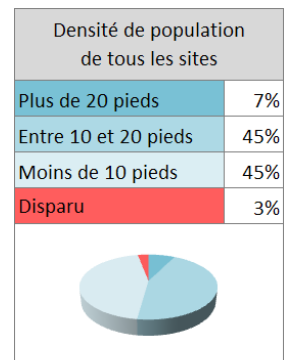


Epipactis muelleri

DORDOGNE

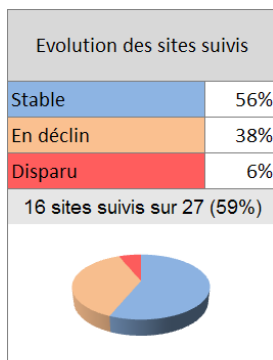
En Dordogne, *Epipactis muelleri* est limité strictement aux zones calcaires, ignorant les terrains cristallins du nord et les dépôts siliceux de l'ouest.

Les populations sont habituellement faibles : entre 1 et 20 pieds. La seule exception est le chemin d'orchidées de Trélassac où on en dénombre plus d'une centaine dans un sous-bois de pins noirs. Depuis quatre ans, un fauchage adapté aux orchidées y est appliqué au grand bénéfice d'*Epipactis muelleri* dont la population a triplé. Malgré de faibles effectifs, les stations sont stables. Un suivi régulier est cependant nécessaire pour apprécier l'évolution de cette espèce. En Dordogne, il est classé en **Préoccupation Mineure** (LC).

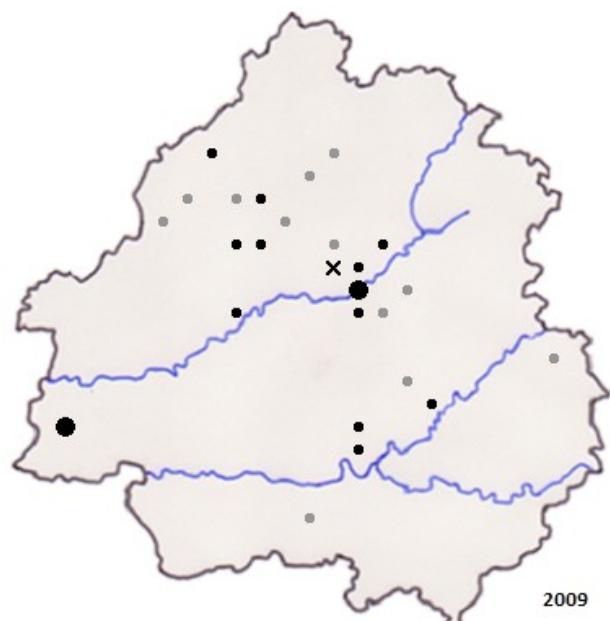


Epipactis muelleri

La seule disparition connue concerne une station en bordure de chemin en forêt de Lanmary à Antonne-et-Trigonant. Elle est consécutive à un débardage énergétique après la tempête de 1999 avec de gros engins, creusant des ornières très profondes. Elle est donc accidentelle et d'origine humaine. Sur deux stations, sa relative tolérance à l'ensoleillement lui a permis de résister aux coupes forestières.



Epipactis muelleri



Epipactis palustris

(Linné) Crantz

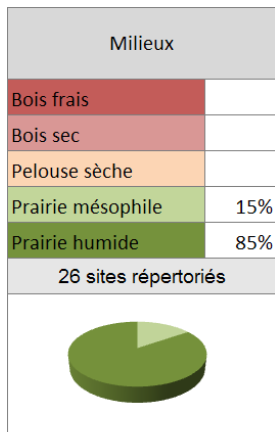
Epipactis des marais

Substrat basique, humide ou parfois frais, de pleine lumière à mi-ombre. On trouve l'épipactis des marais dans des prairies fraîches, marais tourbeux, pentes marneuses et détrempées en milieu ouvert.



Photo : Olivier Cabanne

Il est répandu dans l'ensemble du pays : commun dans huit départements et rare ou localisé dans le reste. Il bénéficie d'une **protection au niveau régional** en Aquitaine ainsi que dans sept autres régions. Elle est déclarée **Quasi Menacée (NT)** sur la Liste Rouge nationale.

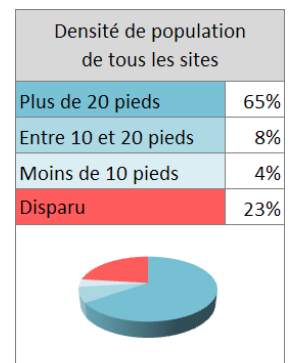


Epipactis palustris

DORDOGNE

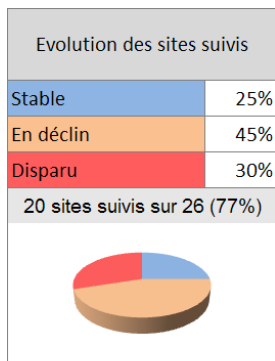
Epipactis palustris occupe le quart sud-est de la Dordogne. Il se trouve généralement dans des prairies humides de fond de vallon mais on observe quelques stations sur des mouillères de pente sur des coteaux calcaires.

Cinq stations stables sont très peuplées : entre 150 et 1000 pieds. A l'inverse, 75% des stations ont été détruites ou dégradées. La présence des stations importantes fausse les statistiques sur le département car les seuils de mesure du déclin de population ne sont pas atteints. Elle devrait être déclarée "En danger" mais comme c'est une espèce à forte capacité de migration, elle est considérée **Vulnérable (VU)**. Son statut d'espèce protégée est primordial et doit être strictement appliqué sur les stations de faible densité.

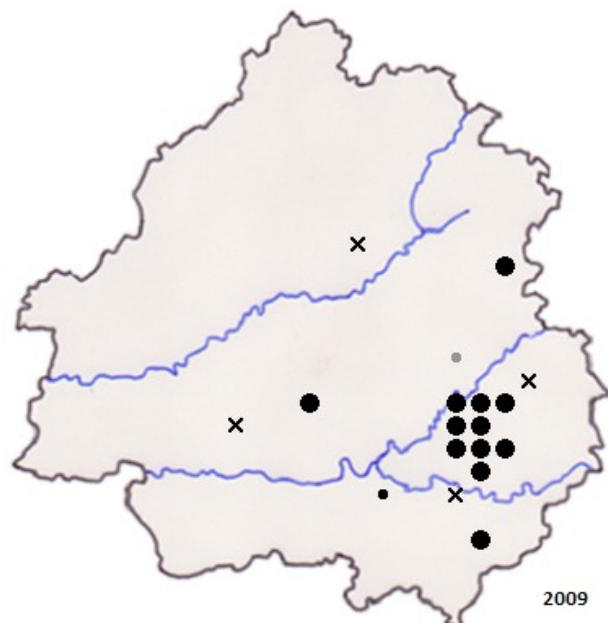


Epipactis palustris

Les causes de disparition de cette espèce sont, d'une part, la modification des pratiques agricoles ou la plantation d'arbres de rapport (50%) et, d'autre part, la fermeture du milieu ou son assèchement (50%) par manque d'entretien. En résumé, dès que les actions humaines s'écartent des usages qui, de tous temps, ont favorisé la biodiversité des zones humides, *Epipactis palustris* est en voie de régression ou de disparition.



Epipactis palustris



2009

Gymnadenia conopsea

(Linné) Brown

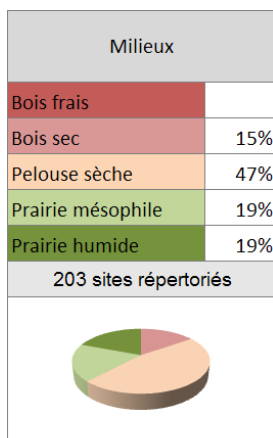
Orchis moustique

Substrat calcaire, sec à détrempé, en pleine lumière. L'orchis moustique est très tolérant quant à l'humidité des sols. S'il se trouve habituellement sur les coteaux calcaires ensoleillés, il fréquente parfois les prairies humides en fond de vallon



Photo : Jean-Marie Nadeau

Il est commun dans tout le pays, à l'exception de la Bretagne, du Centre et de quelques départements çà et là. Protégé dans le Cotentin et le Limousin, son classement dans la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure** (LC)



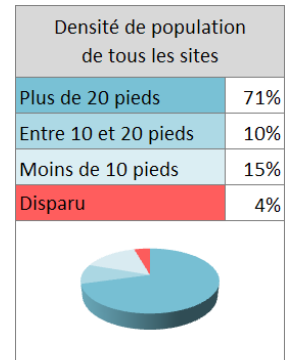
Gymnadenia conopsea

DORDOGNE

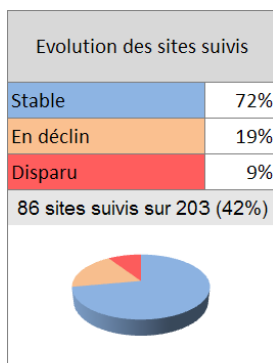
Gymnadenia conopsea est présent uniquement sur sol calcaire en Dordogne. Il est répandu dans tous les milieux non ombrés. La variété *densiflora* (jusqu'à 150 fleurs sur un seul pied) a été signalée à deux reprises.

Il est commun et abondant dans la plupart des stations. Cinq d'entre elles sont de plus de mille pieds. Sa faculté d'adaptation le met à l'abri des différentes modifications des milieux. Ses populations se sont rapidement reconstituées dans les zones frappées par la tempête de 1999. Il est donc logiquement classé en **Préoccupation Mineure** (LC).

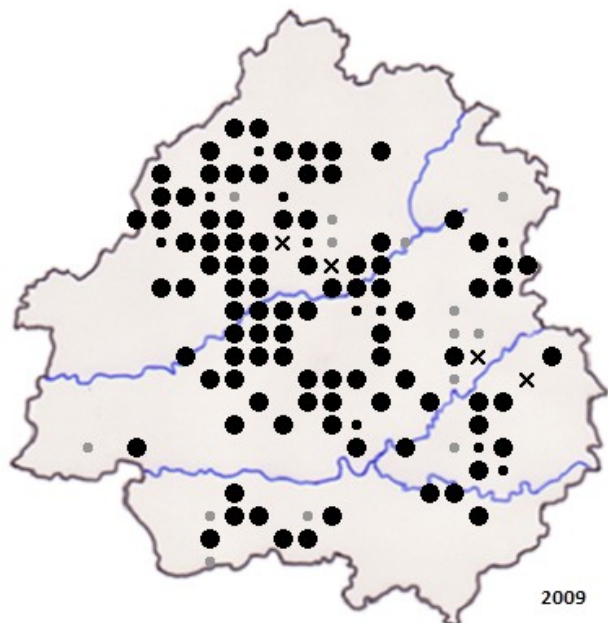
Dans l'évolution des stations suivies, toutes les dynamiques sont citées et concernent 27% des sites revus. La grande variété des biotopes où elle est présente peut justifier cet état de fait. La majorité des atteintes est la mise en culture et la fermeture du milieu.



Gymnadenia conopsea



Gymnadenia conopsea



Gymnadenia odoratissima

(Linné) Richard

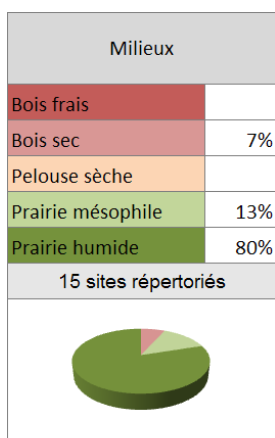
Orchis odorant

Substrat calcaire, frais à humide, en pleine lumière. L'orchis odorant apprécie les marais, suintements de talus... Il est cependant parfois trouvé sur sol plus sec.

Disséminé et rare sur le territoire français, présent dans la moitié des départements, il a disparu de six d'entre eux. Il est protégé en France dans douze régions et son classement dans la Liste Rouge nationale est **Vulnérable (VU)**.



Photo : Jean-Marie Nadeau



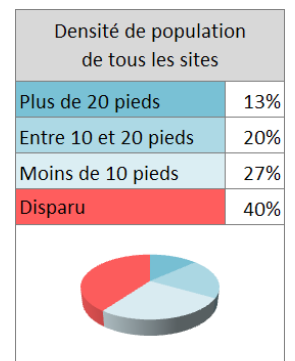
Gymnadenia odoratissima

DORDOGNE

Gymnadenia odoratissima est très localisé en Dordogne. La quasi-totalité des stations sont en milieu humide. Un seul site est donné sur sol frais à sec à Issac. Son territoire, très modeste, s'étend entre Chironde, Beunes et Dordogne.

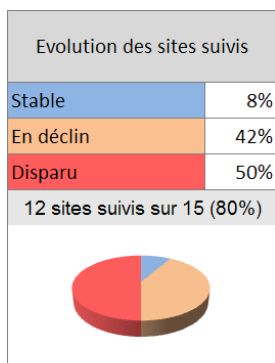
Il bénéficie d'une **protection au niveau départemental**, mais les données depuis 2001 sont alarmantes. Le potentiel de cette espèce sur le département est de 190 pieds, répartis sur 15 stations. Sur les 13 sites suivis (181 pieds), la perte sur les sites disparus s'élève à 53 pieds et environ 40 sur les stations en déclin. Une station dans la vallée de la Grande Beune, site Natura 2000, a été transformée en pâturage en 2009 : toutes les orchidées ont disparu sans aucun espoir de revenir à une situation propice. La régression de la population du département s'élève

à 40% en dix ans. On considère *Gymnadenia odoratissima* **En Danger (EN)** en raison de la rapidité et l'amplitude de ce déclin en Dordogne.

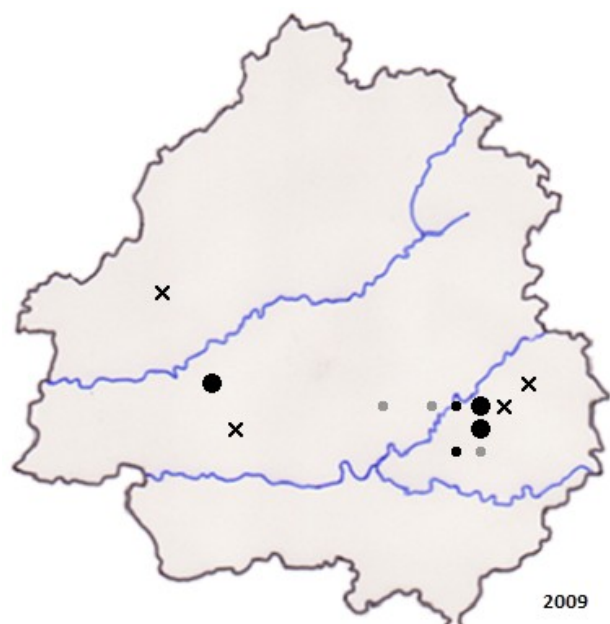


Gymnadenia odoratissima

Si aucune action n'est menée dans les années à venir, il est à craindre qu'à court terme ne subsiste que la station en milieu sec et une sur prairie humide. La dynamique des sites qui l'abritent fait apparaître des fermetures des milieux dans 70% des cas. Les autres causes sont des changements de pratiques agricoles, une plantation de peupliers et l'assèchement après création d'un étang de loisirs. On trouve réunis les principales causes de disparition de zones humides. **Une politique de réouverture des milieux permettrait de stopper ce déclin rapide**, dans un premier temps, et peut-être de retrouver une population correspondant aux paysages originaux des zones humides.



Gymnadenia odoratissima



Himantoglossum hircinum

(Linné) Sprengel

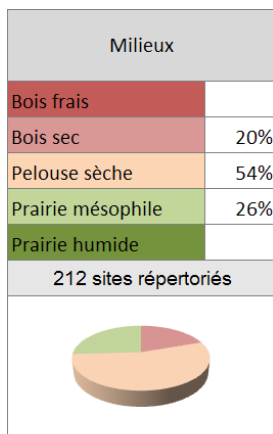
Orchis à odeur de bouc

Substrat calcaire, sec, en pleine lumière. L'orchis à odeur de bouc colonise tous les milieux correspondants : pelouses, talus, lisières de bois clairs et même les friches.

Il est commun sur la quasi-totalité du territoire français mais rare dans les départements ne présentant pas de sol calcaire. Son classement sur la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure** (LC).



Photo : Jacques Deschamps



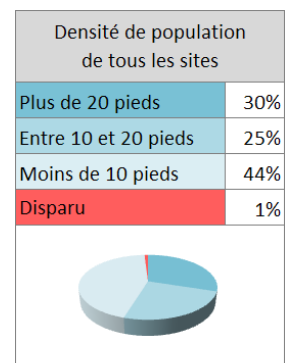
Himantoglossum hircinum

DORDOGNE

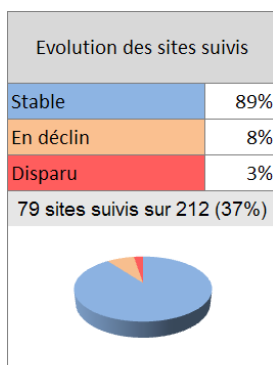
Les trois quarts des sites sont sur substrat sec, en plein soleil ou en lisière de bois. *Himantoglossum hircinum* fait partie des orchidées susceptibles de coloniser les terrains laissés à l'abandon.

Il est commun sur l'ensemble du département et même en expansion régulière de par sa capacité à coloniser la moindre parcelle calcaire. Si les stations sont nombreuses, les populations, parfois importantes, ne sont jamais exceptionnelles. Il n'est considéré comme abondant que dans 3 stations sur 212. Il est classé de **Préoccupation Mineure** (LC) sur le département.

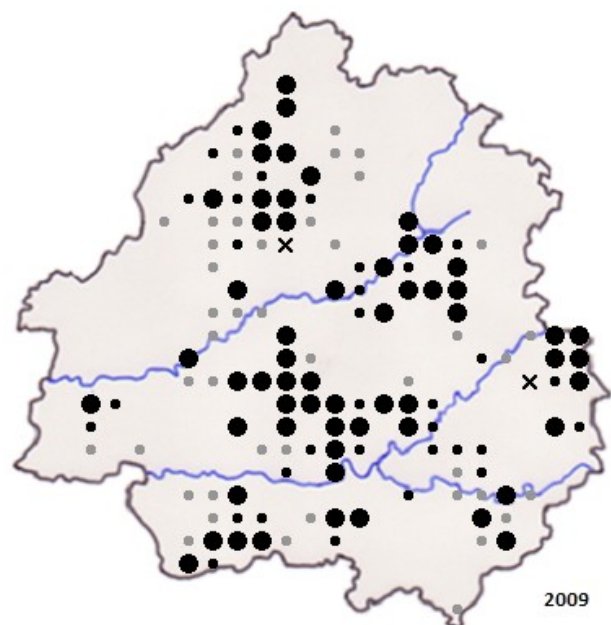
Parfois considéré comme « mauvaise herbe », il est volontairement fauché, mais cette atteinte est très ponctuelle et ne porte aucunement préjudice à son expansion. Les sites en déclin le sont uniquement du fait d'activités humaines : fermeture du milieu, talus de route, urbanisations.



Himantoglossum hircinum



Himantoglossum hircinum



2009

Limodorum abortivum

Boemer

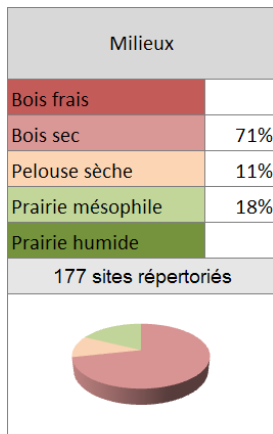
Limodore à feuilles avortées

Substrat calcaire, rarement siliceux, chaud et sec, à mi-ombre. Le limodore à feuilles avortées est typique des sous-bois thermophiles. Sa préférence va aux bois clairs et aux lisières. Il vit en association avec des champignons de la famille des russules, notamment les espèces de forêts de feuillus (Société Mycologique du Périgord, 2010 et Authier, 2007).



Photo : Claire Picard

Il est commun dans la moitié sud du pays, rare ou disséminé ailleurs, absent de Bretagne et protégé dans sept régions. Son classement dans la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure (LC)**.

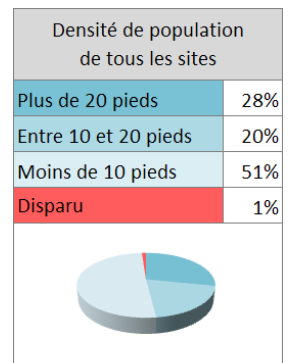


Limodorum abortivum

DORDOGNE

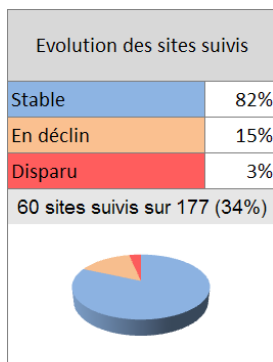
Limodorum abortivum est réparti exclusivement sur les zones calcaires de Dordogne, essentiellement dans les chênaies thermophiles. Dans les milieux ouverts, il se réfugie dans les ourlets ou les lisières, ce qui justifie les mentions sur les pelouses sèches. Elle est la seule indiquée sur des truffières, les autres espèces n'étant signalées qu'en lisière (Martegoute, 2002).

Les populations sont d'importances très variables d'une station à l'autre. Une majorité est de faible densité, entre 1 et 20 pieds, et seulement huit sont considérées comme abondantes. Il est bien ancré dans les terrains qui l'abritent et les effectifs y sont stables. Sa stabilité et ses capacités à coloniser de nouveaux sites le classent en **Préoccupation Mineure (LC)** sur le département.

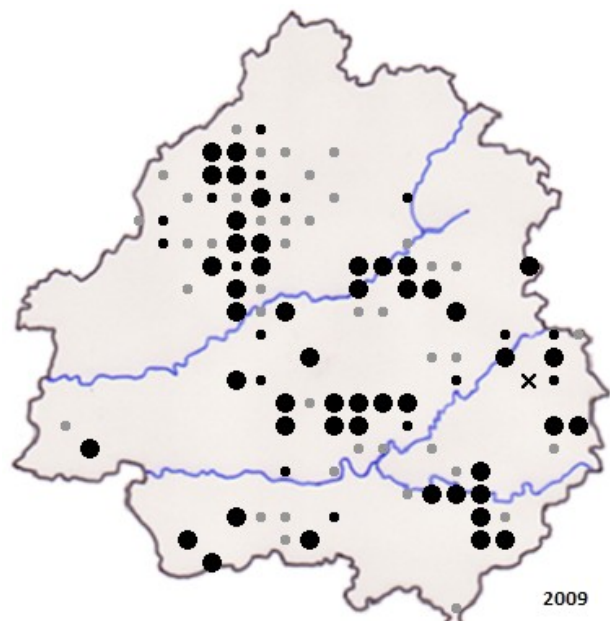


Limodorum abortivum

Comme toutes les espèces bénéficiant de bonnes qualités d'adaptation, il n'est inquiété que ponctuellement par la fermeture des milieux ou la mise en culture.



Limodorum abortivum



2009

Neotinea ustulata

(Linné) Bateman, Pridgeon et Chase

Orchis brûlé

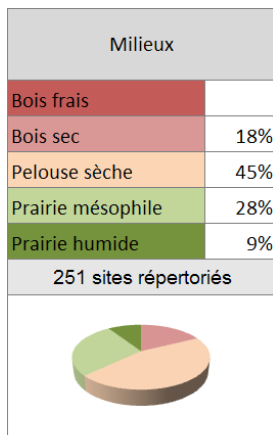
Substrat acide à alcalin, de plein soleil à mi-ombre, en milieu sec à mésophile. L'orchis brûlé est tolérant et se trouve aussi bien sur les pelouses sèches que dans les prairies bien drainées.

Présent sur une très grande partie du territoire, il se fait rare dans le tiers nord et le long de la côte atlantique. Il est protégé dans trois régions, Centre, Lorraine et Picardie. Son classement sur la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure** (LC).



Photo : Jean-Marie Nadeau

DORDOGNE

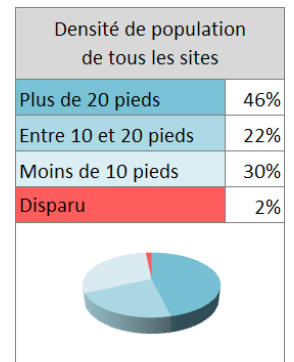


Neotinea ustulata

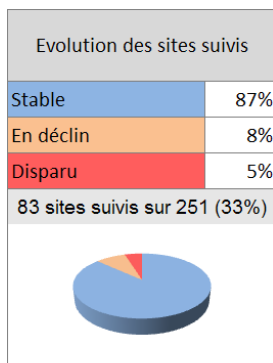
La tolérance de *Neotinea ustulata* aux sols acides devrait lui permettre d'être présent sur l'ensemble de la Dordogne. En fait, hormis cinq petites stations à Sarlande, Saint-Mesmin et Saint-Cyr-les-Champagnes, il est absent des sols cristallins du nord-est et siliceux de la Double et du Landais, exprimant ainsi sa préférence pour les sols alcalins.

Il est commun en Dordogne. Les stations sont de densité très variable mais il est abondant sur une vingtaine d'entre elles. Les fluctuations de populations sont minimales mais 8% d'entre elles sont en régression. Il est classé **Préoccupation Mineure** (LC) sur le département.

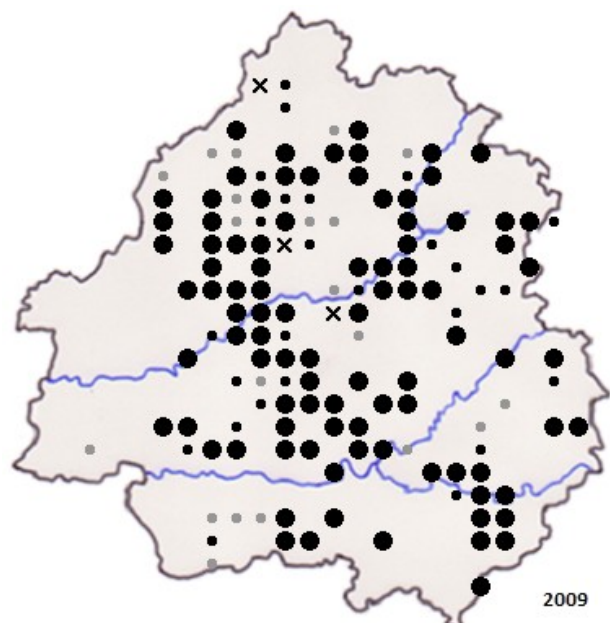
Comme il est présent sur une grande diversité de sols, les altérations des milieux sont diverses : principalement leur fermeture ou leur mise en culture, ensuite l'urbanisation, la tempête ou la mise en place d'un terrain de moto-cross. Les pertes sont cependant minimales par rapport à la densité de l'espèce.



Neotinea ustulata



Neotinea ustulata



2009

Neottia nidus-avis

(Linné) Richard

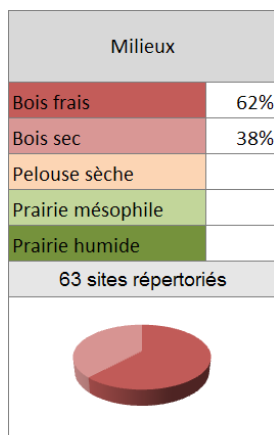
Néottie nid d'oiseau

Substrat alcalin à neutre, sec à frais, à l'ombre. La néottie nid d'oiseau est adepte des forêts sombres de feuillus, parfois de résineux, sur sol calcaire, profond et frais. Elle investit les hêtraies denses et bois de conifères.

Largement répandue en France, elle se fait beaucoup plus rare dans l'ouest, le sud-ouest et le limousin où elle est protégée. On considère que les populations sont sous-estimées si l'on se base sur le simple comptage des inflorescences, en raison de sa multiplication végétative. Sa disparition d'une station peut n'être que passagère. Son statut sur la Liste Rouge nationale est **Préoccupation mineure** (LC).



Photo : Christine Fillon



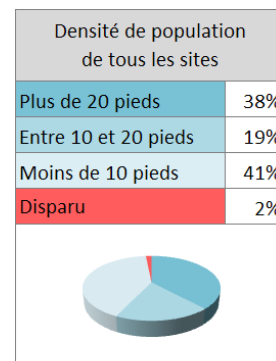
Neottia nidus avis

DORDOGNE

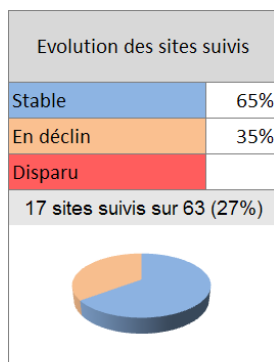
Neottia nidus-avis est la seule orchidée dont la majorité des stations sont dans des sous-bois frais, en majorité des charmaies. Un tiers vit dans sur sol plus sec, généralement des chênaies. Elle apparaît parfois sur des talus de route.

Elle bénéficie d'une **protection au niveau départemental**. Les populations sont moyennes, souvent faibles, rarement abondantes. Son apparition est très variable d'une année sur l'autre. Si des stations sont considérées en déclin, sa variabilité d'apparition peut atténuer ce jugement. On la classe en **Préoccupation mineure** (LC).

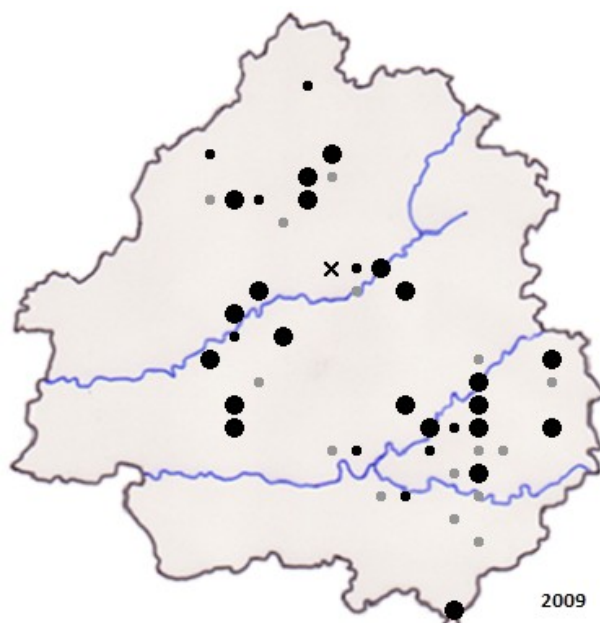
La plupart du temps, une coupe claire lui est fatale. Dans plusieurs cas constatés en Dordogne, notamment après la tempête de 1999, trois ou quatre années d'ensoleillement régulier et de sécheresse du sol empêchent son retour. Pourtant des cas de floraisons cléistogames souterraines et son association avec les racines des arbres (Selosse, 2003) devraient permettre à la plante de subsister et de se pérenniser dans de telles situations. Sur les six stations reconnus en déclin, cinq le doivent à la tempête. Une protection du fauchage en bord de route est également nécessaire.



Neottia nidus-avis



Neottia nidus avis



Neottia ovata

(Linné) Brown

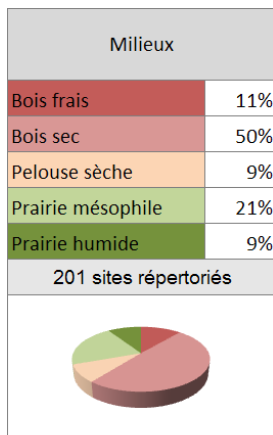
Néottie à feuilles ovales

Substrat calcaire à neutre, à mi-ombre, frais à humide. Le listère ovale fuit tout sol acide et affectionne les substrats eutrophes, lisières, talus, clairières...

Il est présent dans tous les départements français et commun dans une très grande majorité d'entre eux. Sa classification dans la Liste Rouge nationale est de **Préoccupation Mineure (LC)**.



Photo : Jacques Deschamps



Listera ovata

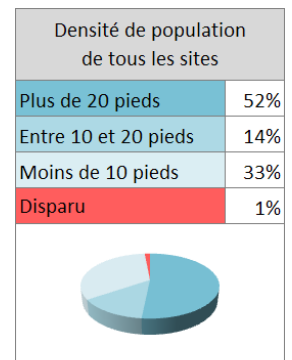
DORDOGNE

Neottia ovata se plaît dans tous les types de milieux. Seule restriction : l'ensoleillement doit être atténué. Sur pelouse sèche, elle investit le moindre ourlet et, en bord de ruisseau, il arrive de le trouver sur sol détrempé. Si les sujets sont petits et grêles dans le premier cas, ils deviennent robustes dans le second et peuvent dépasser soixante centimètres.

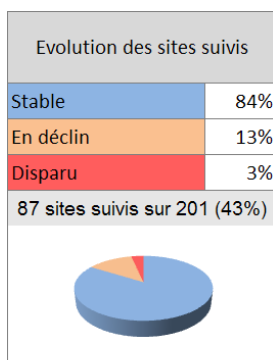
Comme toutes les plantes qui investissent un large panorama de milieux, il est commun sur l'ensemble des terrains calcaires du département. Sa présence sur les pelouses sèches exposées au soleil est justifiée par l'existence de petits coins d'ombre où il se réfugie. Sur un coteau sec, il est courant de le trouver sous un simple genévrier qui lui apporte l'abri et l'humidité désirés. Les données en sous-bois sec sont à relativiser car ils se situent le plus souvent entre bois clair et bois frais. Les stations

sont généralement importantes, parfois abondantes. Son estimation dans le département confirme son statut national : **Préoccupation Mineure (LC)**.

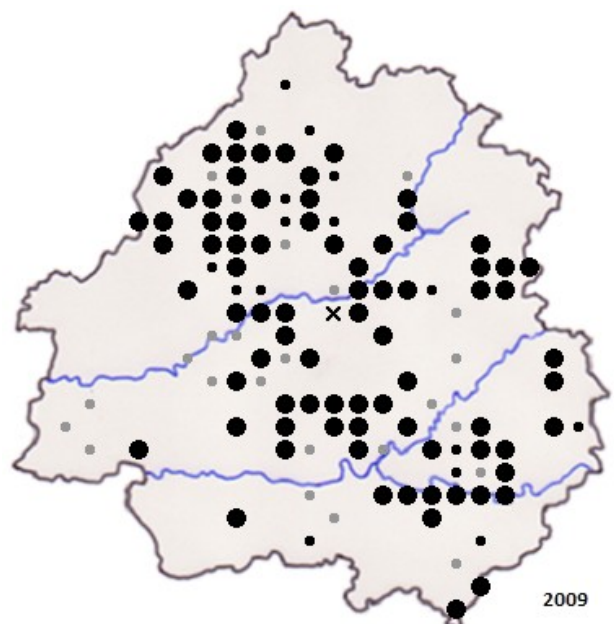
La majorité des modifications des stations de *Neottia ovata* est due à la fermeture du milieu, son embroussaillage, ou à sa transformation en terre agricole ou forestière.



Listera ovata



Listera ovata



Ophrys apifera

Hudson

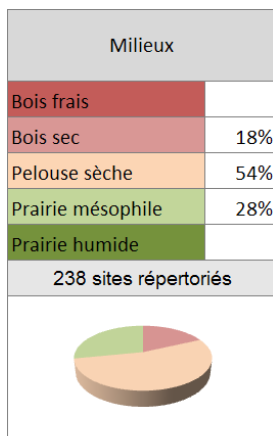
Ophrys abeille

Substrat calcaire à neutre, sec à détrempé, en pleine lumière ou à mi-ombre. L'ophrys abeille colonise les pelouses sèches, prairies, broussailles, friches...

Il est présent dans tous les départements français, commun dans la majorité, mais protégé dans trois régions : Nord – Pas-de-Calais, Franche Comté et Limousin. Son classement dans la Liste Rouge nationale est de **Préoccupation Mineure** (LC).



Photo : Bernard Gerbeau

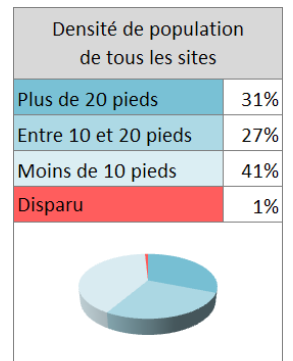


Ophrys apifera

DORDOGNE

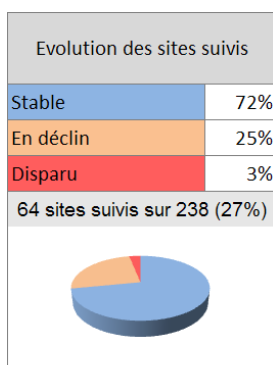
Plus de la moitié des stations d'*Ophrys apifera* sont sur des pelouses sèches, un quart dans des prairies plus fraîches. Il suit toutes les zones calcaires.

Il est commun dans le département et bien représenté dans les stations dont 18% sont considérées comme abondantes. Parmi les 8 variétés connues, 3 sont citées : *Ophrys apifera* var. *aurita*, *Ophrys apifera* var. *bicolor* et *Ophrys apifera* var. *flavescens*. Une aberration est régulièrement trouvée, *Ophrys apifera* lusus *trollii*. Son statut départemental est **Préoccupation Mineure** (LC). Une variété est officiellement protégée depuis 2002, *Ophrys apifera* var. *botteronii* mais elle n'a plus été vue depuis 1993 et les deux stations connues sont considérés comme disparues.

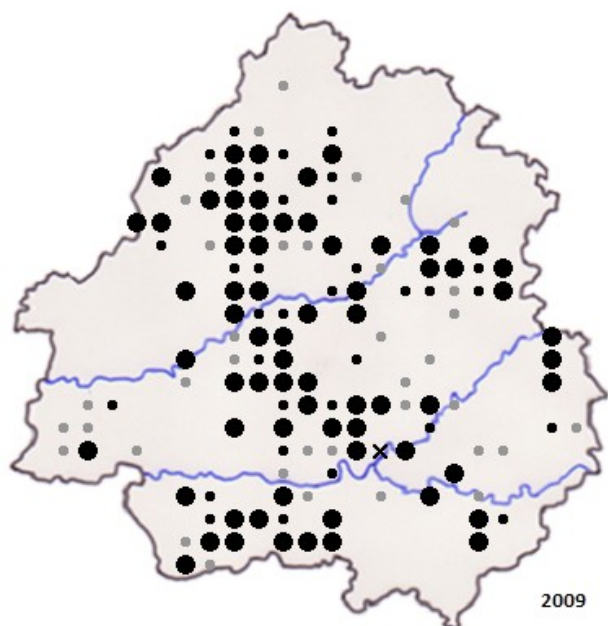


Ophrys apifera

Les raisons principales d'atteinte aux stations sont la mise en culture et la fermeture du milieu. Si la première est définitive, la seconde peut être contrecarrée en pratiquant un pâturage dirigé pour redonner au site ses caractéristiques initiales.



Ophrys apifera



Ophrys araneola

Reichenbach

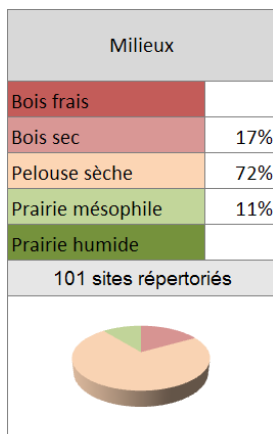
Ophrys litigieux

Substrat calcaire, sec à frais, de pleine lumière à mi-ombre. Les milieux de prédilection de l'ophrys litigieux sont les pelouses sèches, les bois clairs et les talus.

Il est commun dans la moitié sud du pays, à l'exception de l'extrême sud-ouest et du centre. Absent de Bretagne, il est protégé dans quatre régions, Basse Normandie, Haute Normandie, Ile-de-France et Centre. Son statut sur la Liste Rouge nationale est **Préoccupation mineure (LC)**.



Photo : Bernard Gerbeau



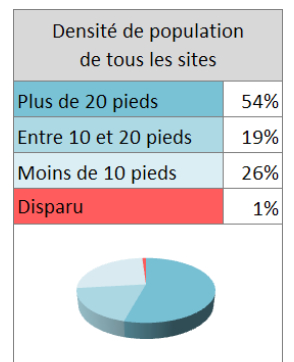
Ophrys araneola

DORDOGNE

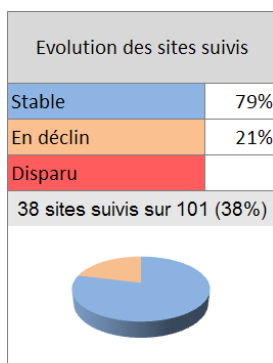
En Dordogne, *Ophrys araneola* est concentré dans trois régions : les alentours de Hautefort, l'issigeacois et le ribéracois, la plus vaste puisqu'elle s'étend jusqu'à Vergt, et le sud bergeracois. Hors de ces zones, elle est ponctuelle et ses effectifs sont restreints. La grande majorité des stations sont des pelouses sèches.

Les effectifs sont moyens et tournent dans l'ensemble autour de dix à trente pieds par stations. La représentation d'*Ophrys araneola* est plutôt faible : peu de stations mais de bonne densité. Le volant de populations semble constant. Il reste de **Préoccupation mineure (LC)** en Dordogne.

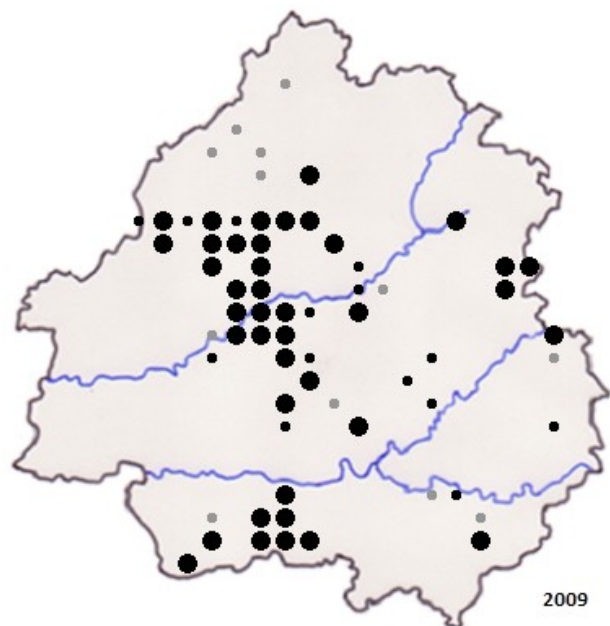
Les atteintes aux milieux sont peu nombreuses et de faible portée. Aucun site n'est considéré comme disparu. C'est une espèce qui a bien établi son territoire dans le département et qui y reste bien ancrée.



Ophrys araneola



Ophrys araneola



Ophrys insectifera

Linné

Ophrys mouche

Substrat calcaire, en pleine lumière ou à mi-ombre, sec à peu humide. Tolérant, l'ophrys mouche investit un large éventail de milieux : pelouses sèches, talus, lisières, bois denses.

Il est présent sur tout le territoire à l'exception de la Bretagne et d'une partie du Centre et de l'Auvergne, et rare dans le pourtour méditerranéen. Il bénéficie de protection en Auvergne et Nord – Pas-de-Calais. Son classement dans la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure (LC)**.



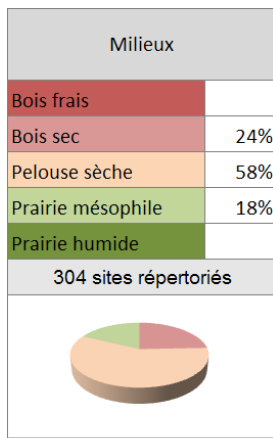
Photo : Jean-Marie Nadeau

DORDOGNE

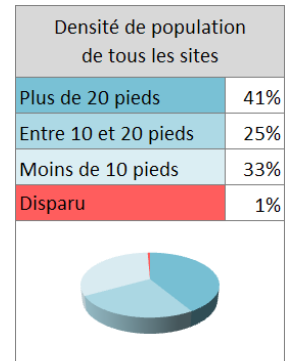
En Dordogne, *Ophrys insectifera* est présent sur toutes les zones calcaires et absent de tout autre type de sol.

Il est l'ophrys le plus représenté avec 304 sites. En majorité, les stations sont importantes voire abondantes et stables. C'est une orchidée commune et ses stations ne sont pas toutes recensées dans la cartographie de la SFO.

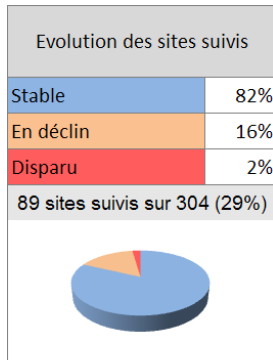
Sa tolérance à des milieux différents lui permet de supporter aisément les changements. Cependant 15% des sites revus sont en déclin principalement par la fermeture des milieux et par la mise en culture. Il est classé **Préoccupation Mineure (LC)** en Dordogne.



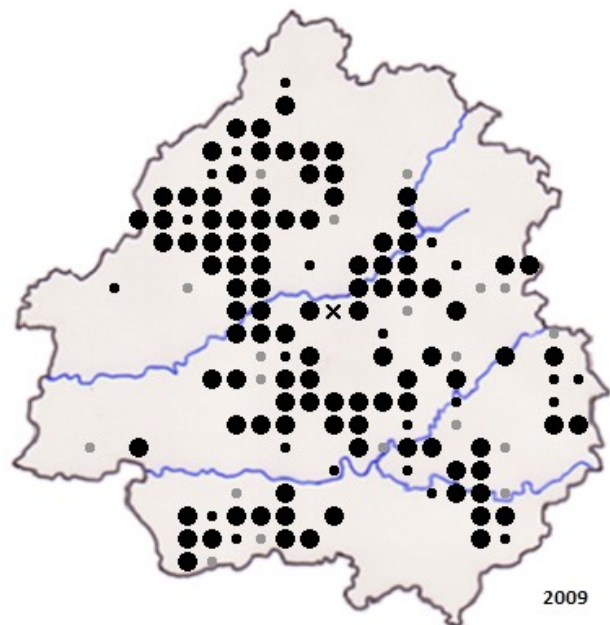
Ophrys insectifera



Ophrys insectifera



Ophrys insectifera



2009

Ophrys lutea

Cavanilles

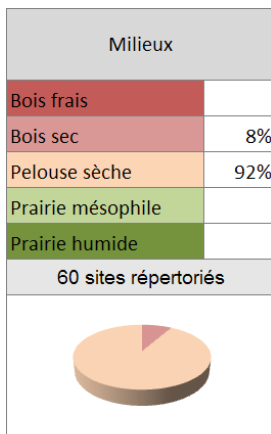
Ophrys jaune

Substrat calcaire, sec ou peu humide, en plein soleil, plus rarement à mi-ombre. L'ophrys jaune est une espèce méditerranéenne adepte des terrains ouverts même très caillouteux mais aussi des bois clairs et chauds.

Son aire de répartition s'étend du littoral méditerranéen jusqu'à la Vienne et les Pyrénées Atlantiques. Certains auteurs prétendent qu'il progresse vers le nord. Sa considération dans la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure** (LC). Malgré tout, si les données en milieu méditerranéen sont importantes, celles de Provence accusent une légère baisse.



Photo : Jean-Marie Nadeau

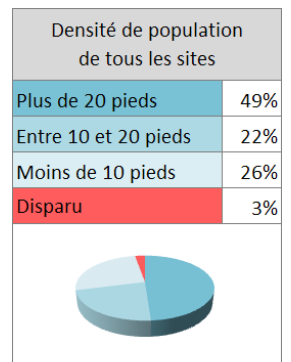


Ophrys lutea

DORDOGNE

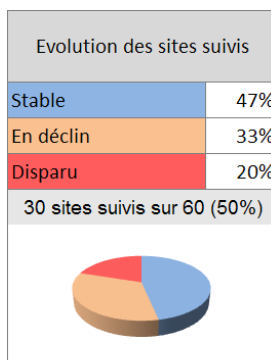
La Dordogne est un des départements les plus à l'ouest de sa zone de répartition. Sa présence est assez stable bien que localisée. *Ophrys lutea* n'est présent que sur des pelouses calcaires, même xérophiles.

Sa densité est très variable d'une station à l'autre, de un ou deux pieds à plusieurs centaines. Les stations les plus petites sont donc vulnérables. Trois zones principales se distinguent : le centre-ouest, la région d'Issigeac et celle qui s'étend de Belvès à Daglan. La situation de la Dordogne, en limite de l'aire de répartition, lui donne un intérêt particulier et nombre de naturalistes périgourdins suivent régulièrement les populations. Sur les 60 stations connues, 6 ont disparu et 10 sont en déclin. Il est classé en **Préoccupation Mineure** (LC) en Dordogne.

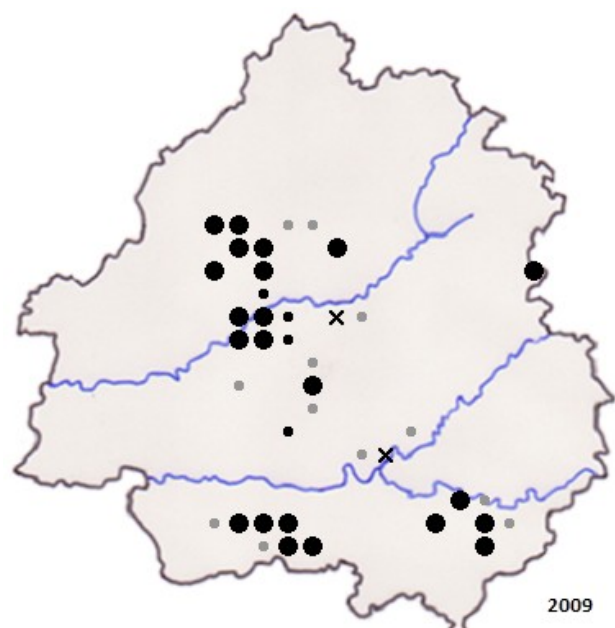


Ophrys lutea

La principale raison au déclin de stations est la fermeture des milieux qui s'enherbent. A terme on observe une réelle reforestation, généralement de résineux, au détriment d'*Ophrys lutea*. Certains talus de bord de route sont parfois victimes de travaux de réfection.



Ophrys lutea



Ophrys passionis

Sennen

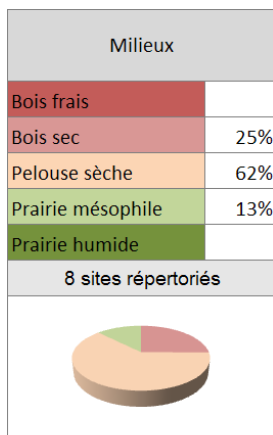
Ophrys de la Passion

Substrat alcalin, sec ou parfois frais, en pleine lumière ou à mi-ombre. L'ophrys de la Passion se trouve sur les pelouses calcaires, friches, prairies, bois clairs.

Sa répartition en France s'étend du pourtour méditerranéen au sud de la Bretagne sur une bande assez étroite qui traverse le sud-ouest. Il n'est commun que dans quatre départements, dont le Lot-et-Garonne, rare ou très localisé dans vingt-et-un autres. Il bénéficie d'une **protection au niveau régional en Aquitaine** et il est classé en **Préoccupation Mineure (LC)** sur la Liste Rouge nationale.



Photo : Jacques Deschamps

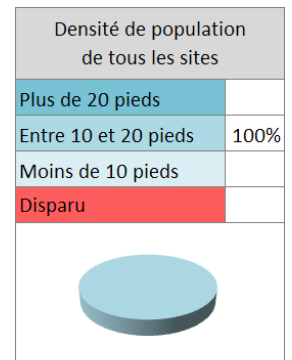


Ophrys passionis

DORDOGNE

Ophrys passionis est donnée en Dordogne sur milieux secs à l'exception d'un site à Saint-Astier dans une prairie mésophile. Les populations sont très faibles, généralement mélangées à *Ophrys sphegodes*.

Il représente un cas particulier car sa détermination date de 1994 et sa différenciation avec les ophrys de la section d'*Ophrys sphegodes* peut paraître subjective. Les données de Dordogne, récentes et fragmentaires, ne peuvent donner lieu à une évaluation de son évolution. S'il est considéré comme rare, on ne peut pas raisonnablement lui attribuer un classement sur sa situation en Dordogne. Il est considéré en **Données insuffisantes (DD)**.



Ophrys passionis

La prospection et l'étude d'*Ophrys passionis* sont à leurs débuts. Il doit être systématiquement recherché dans les stations d'ophrys de la section d'*Ophrys sphegodes* pour déterminer son réel statut au fil des saisons.



2009

Ophrys scolopax

Cavanilles

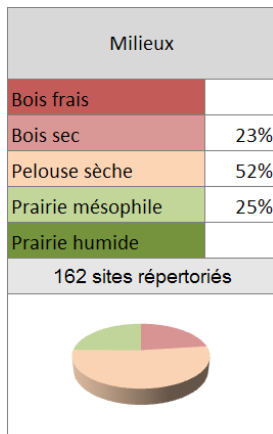
Ophrys bécasse

Substrat alcalin parfois acide, sec à humide, de pleine lumière à mi-ombre. L'ophrys bécasse a des tendances ubiquistes puisqu'il peut se trouver sur des pelouses calcaires xérophiles en plein soleil ou parfois dans des prairies fraîches à mi-ombre. Sont ainsi investis friches, prés ou bois clairs.

Son aire de répartition s'étend de la côte méditerranéenne à l'Atlantique au sud d'une ligne reliant les Deux-Sèvres aux Alpes-Maritimes. Il y est commun à l'exception des départements de l'extrême sud-ouest. Protégé en Auvergne et Limousin, il est classé en **Préoccupation Mineure** (LC) sur la Liste Rouge nationale.



Photo : Bernard Gerbeau



Ophrys scolopax

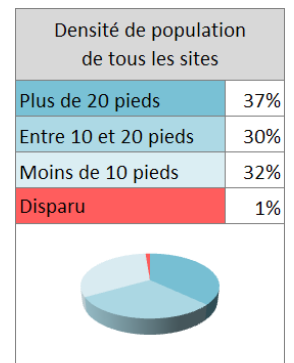
DORDOGNE

Ophrys scolopax suit les zones calcaires de Dordogne, ignorant les sols sur roches cristallines du nord et les dépôts siliceux de la Double et du Landais. La majorité des stations sont dans des milieux secs et une partie importante en bord de route.

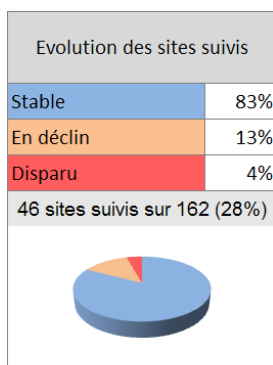
Il est stable sur l'ensemble des sites. Les populations sont d'importance faible ou moyenne et il n'est abondant que sur sept stations. Son classement reste **Préoccupation Mineure** (LC).

Comme la plupart des ophrys, il est dépendant des modifications des pelouses sèches et des prairies mésophiles, mise en culture et fermeture par abandon. Les stations en bord de route sont les plus menacées, soit par de multiples fauchages de printemps, soit par les rectifications de route. Une station a ainsi été perdue lors de l'aménagement de la route Montignac-Sarlat.

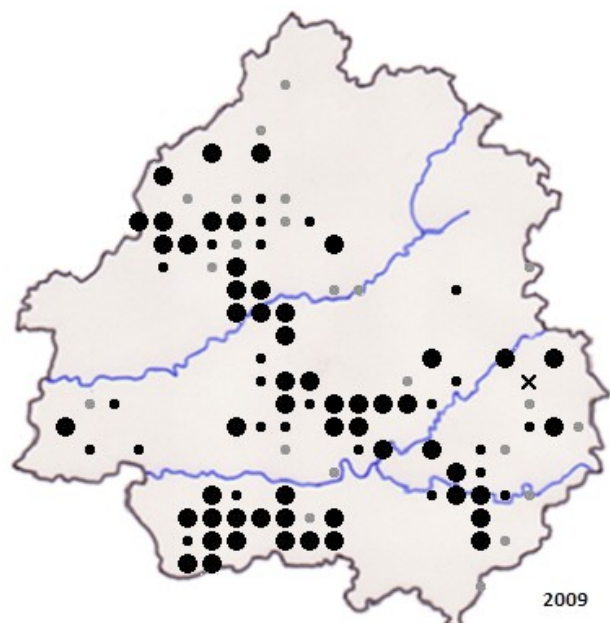
L'adaptation de la fauche sur cinq talus les préserve depuis 2005. Il a même pu réapparaître après plusieurs années d'absence d'un bord de route de la commune d'Agnac.



Ophrys scolopax



Ophrys scolopax



2009

Ophrys speculum

Link

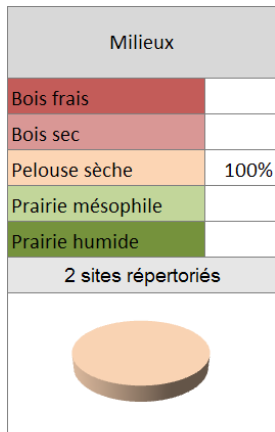
Ophrys miroir

Substrat calcaire, sec, de pleine lumière à mi-ombre. L'ophrys miroir se plaît sur les coteaux xérophiles, talus, pelouse ou bois clairs.

Signalé dans quinze départements sur la côte méditerranéenne et ça et là jusqu'en Vendée, il a disparu de deux d'entre eux et il est considéré comme très rare dans les treize autres. Son statut est très particulier car on ne lui connaît pas de pollinisateur en France. Ses apparitions sont spontanées et ses populations instables. Il est **protégé sur le plan national** et déclaré **Vulnérable (VU)** dans la Liste Rouge nationale.



Photo : Elisabeth Berks

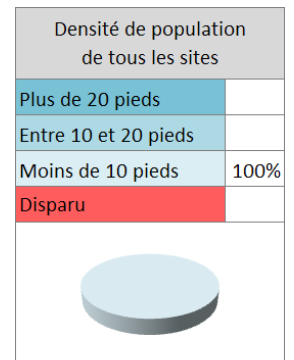


Ophrys speculum

DORDOGNE

Ophrys speculum a été découvert en deux endroits de Dordogne en 2007. La première station est connue pour abriter un grand nombre d'*Ophrys lutea* et elle est régulièrement visitée depuis 1992. Orienté sud-est, ce coteau est favorable au maintien de cette orchidée méditerranéenne. La seconde est un talus de route orienté nord-est qui voit trop peu le soleil pour espérer voir cette orchidée résister à la fraîcheur et l'humidité du début de printemps.

Chacune des deux stations, une dans le sud bergeracois, une dans le nord ribéracois, n'abrite qu'un seul individu. Les deux pieds n'ont pas fleuri en 2009. Quand ils fleurissent, les plants ne sont pas fécondés et fanent avec leurs pollinies. L'impossibilité de la reproduction l'exclue des critères concrets de l'UICN et la fait considérer comme **Non Applicable (NA)**.



Ophrys speculum

L'arrivée spontanée d'*Ophrys speculum* déroute les naturalistes. On admet généralement que les graines sont transportées par des oiseaux migrateurs. A l'opposé, l'absence de pollinisateur anéantit tout espoir de maintien des populations. Ces deux pieds sont condamnés à vivre leur vie et à s'éteindre sans descendance. La floraison est aléatoire : les deux plants en 2007, un seul en 2008, aucun en 2009, ce qui confirme son classement. La Dordogne est, avec la Charente et la Vendée, la frontière nord absolue de l'aire de répartition de cette espèce. Aucun signe positif ne semble influencer sa perpétuation dans nos latitudes et on la considère comme accidentelle.



2009

Ophrys sphegodes

Hudson

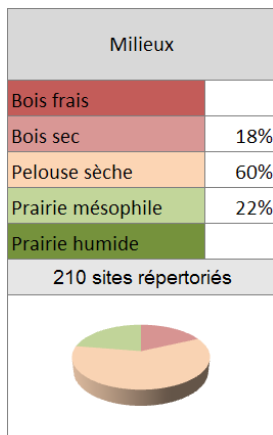
Ophrys araignée

Substrat calcaire, sec ou parfois plus humide, de pleine lumière à mi-ombre. Le panorama de milieux sur lesquels s'épanouit l'ophrys araignée est très large : pelouses sèches, prairies marécageuses ou bois clairs.

Il est bien réparti dans le centre-ouest et le sud-ouest du pays, rare dans les Alpes et la Bretagne, localisé partout ailleurs et protégé dans six régions. Il est classé en **Préoccupation mineure** (LC) dans la Liste Rouge nationale.



Photo : Olivier Cabanne



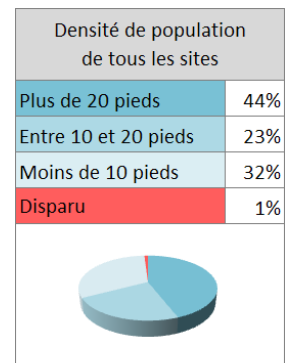
Ophrys aranifera

DORDOGNE

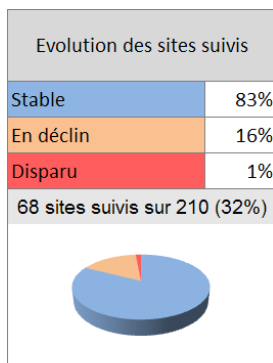
Ophrys sphegodes est commun et même très répandu dans un triangle Ribérac – Mareuil – Saint-Astier, la région de Sainte-Alvère et celle d'Issigeac, plus ponctuel ailleurs.

Les densités des peuplements sont relativement importantes et 10% des stations sont abondantes. Les sites en déclin sont peu nombreux pour cette espèce. Il est classé de **Préoccupation Mineure** (LC) en Dordogne.

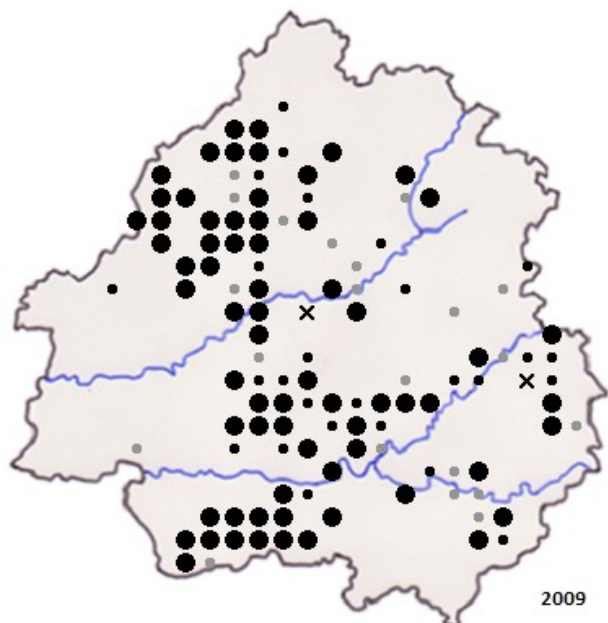
Certains sites, délaissés, se referment et d'autres ont beaucoup de mal à se refaire après la tempête de 1999. C'est le cas de beaucoup de pelouses calcaires qui, laissées à l'abandon, sont envahies de genévriers puis d'autres essences arbustives. La densité de la flore herbacée de plus grande taille et la diminution de l'ensoleillement étouffent peu à peu les *Ophrys sphegodes* adeptes des milieux ouverts et lumineux. Un simple entretien suffit à recréer les conditions de réapparition des plantes vivaces qui sont toujours présentes mais ne s'épanouissent pas.



Ophrys aranifera



Ophrys aranifera



2009

Ophrys sulcata

Devillers-Terschuren & Devillers

Ophrys sillonné

Substrat calcaire, sec à humide, de pleine lumière à mi-ombre. L'ophrys sillonné se trouve dans les pelouses fraîches, prairies pâturées, friches...

Il est présent de la Méditerranée à l'Atlantique, dans un quart sud-ouest du pays, en Bretagne et dans le Centre. Il est rare dans la moitié des départements et commun dans seulement trois. Son classement dans la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure** (LC).



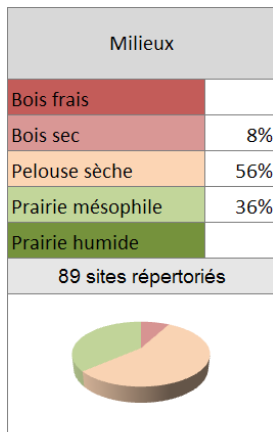
Photo : Jacques Deschamps

DORDOGNE

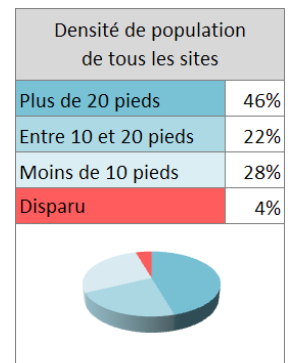
En Dordogne, *Ophrys sulcata* est présent surtout dans des milieux ouverts. Les pelouses sèches qui l'accueillent sont généralement herbeuses, ce qui lui apporte une certaine fraîcheur.

Bien qu'il soit décrit comme localisé, il paraît quand même bien représenté et bien réparti sur l'ensemble du département. Quarante-neuf stations sont répertoriées, de densité très variable, mais les populations sont abondantes dans 15% d'entre elles. A l'opposé, 37% des sites suivis sont dans une dynamique négative. Il est classé en **Préoccupation Mineure** (LC) en Dordogne.

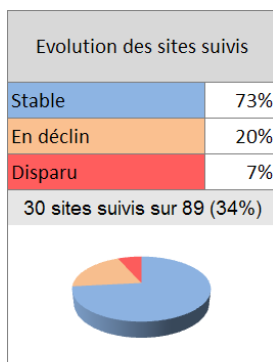
Il est surtout menacé, comme toutes les plantes des pelouses calcaires, par la fermeture des milieux quand ils sont laissés à l'abandon. Mais ses stations subissent l'ensemble des menaces considérées : mise en culture, plantation de forêt, urbanisation et réfection de route. 27% des stations revues depuis une quinzaine d'années sont altérées, d'une manière ou d'une autre.



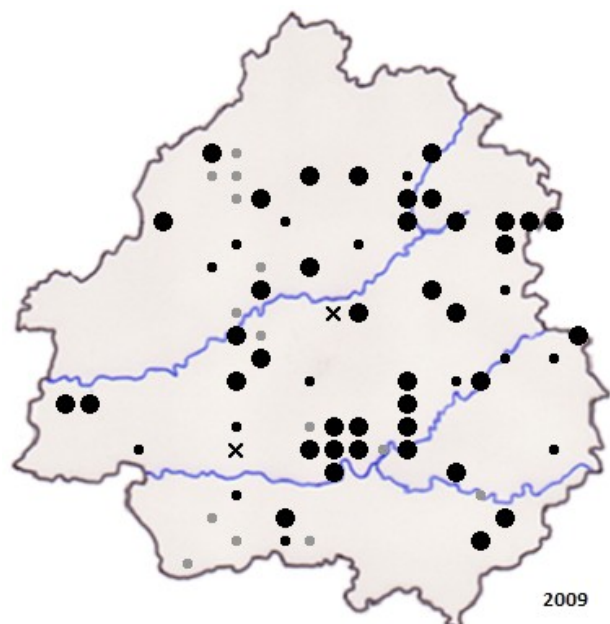
Ophrys sulcata



Ophrys sulcata



Ophrys sulcata



2009

Orchis anthropophora

(Linné) Allioni

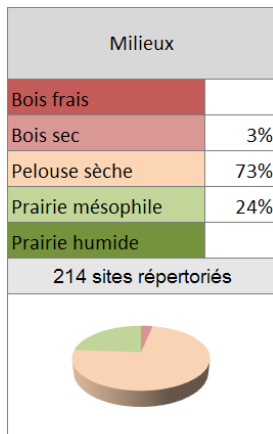
Orchis homme-pendu

Substrat calcaire ou marneux, sec à frais, de pleine lumière à mi-ombre. L'orchis homme-pendu apprécie les pelouses xérophiles, talus, lisières et prairies de fauche. On le trouve plus rarement dans les sous-bois clairs.

Il occupe la totalité du territoire français. Cependant, il se fait rare en Bretagne, Normandie et Limousin et à disparu d'Ile-de-France. Il est protégé dans cinq régions de la moitié nord du pays. Son classement sur la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure** (LC).



Photo : Claire Picard



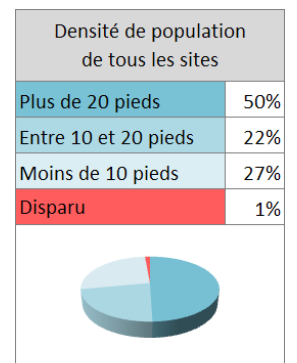
Orchis anthropophora

DORDOGNE

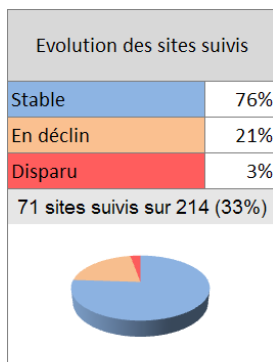
Orchis anthropophora suit presque exclusivement les zones calcaires, s'écartant des sols cristallins ou siliceux. Il est présent sur les pelouses, co-teaux, talus de routes.

Les sites sont en majorité bien fournis, abondants dans 10% des cas avec deux stations de plusieurs centaines de pieds. Il est bien ancré dans le département et peu de stations en régression semblent réellement menacées. Il est classé en **Préoccupation Mineure** (LC) en Dordogne.

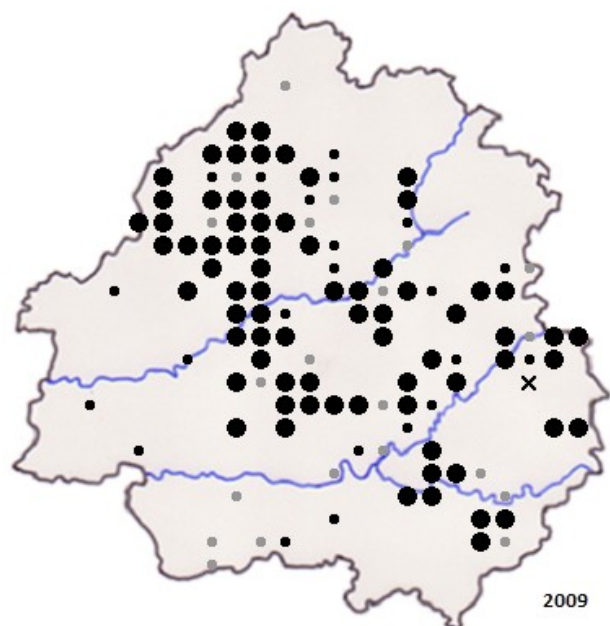
Comme toutes les plantes des pelouses, la principale menace est la fermeture du milieu et la mise en culture. Ces deux dynamiques sont responsables des deux tiers des altérations ou des disparitions. Une station a été détruite en limite de village par la mise en place d'un terrain de moto-cross.



Orchis anthropophora



Orchis anthropophora



2009

Orchis mascula

(Linné) Linné

Orchis mâle

Substrat acide à basique, sec à humide, de pleine lumière à mi-ombre. L'orchis mâle se plaît en un grand nombre de milieux, prairies de fauche, talus de route, pentes herbeuses, bois clairs ou li-sières de bois frais...

Son aire de répartition recouvre toute la France et, à l'exception d'une dizaine de départements, il est commun sur tout le pays mais cependant protégé dans le Nord-Pas-de-Calais. En Aquitaine il est rare ou localisé en Lot-et-Garonne, en Gironde et dans les Landes. Son statut dans la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure** (LC).



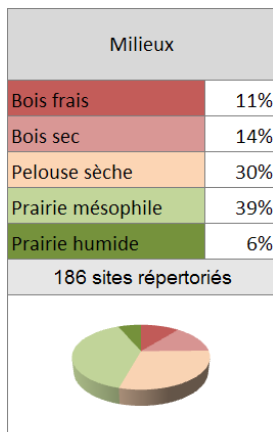
Photo : Jacques Deschamps

DORDOGNE

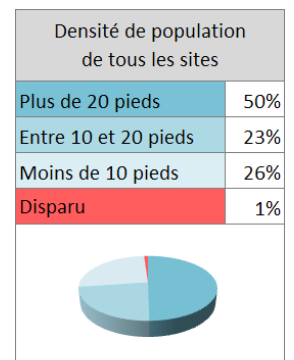
La faculté d'*Orchis mascula* à s'adapter à différents biotopes est bien répercutée en Dordogne puisqu'il est présent dans les cinq catégories de milieux. On observe une légère préférence pour les zones fraîches à humides.

La Dordogne est traversée par la limite sud-ouest de son aire de forte densité nationale. Il est localisé en Gironde et rare en Lot-et-Garonne. Pour la Dordogne, attenante à ces deux départements, il est aussi très localisé en dessous d'une ligne Ribérac – Villefranche-du-Périgord. A l'est de cette ligne, il est commun. La densité des stations est très variable, rarement abondante (7%), généralement stable. Son classement départemental est **Préoccupation mineure** (LC).

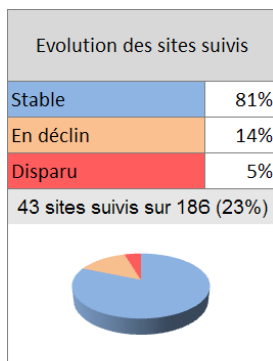
Les sites à *Orchis maculata* ne semblent pas en fort déclin à l'exception des prairies humides. Une station a disparu, une autre est embroussaillée par de hautes herbes depuis plusieurs années et une troisième, un marais à proximité de Saint-Cyprien, donne des signes de fermeture. Cette dernière, abritant deux espèces protégées, peut être facilement préservée si l'entretien qui a abouti à une bonne biodiversité est repris.



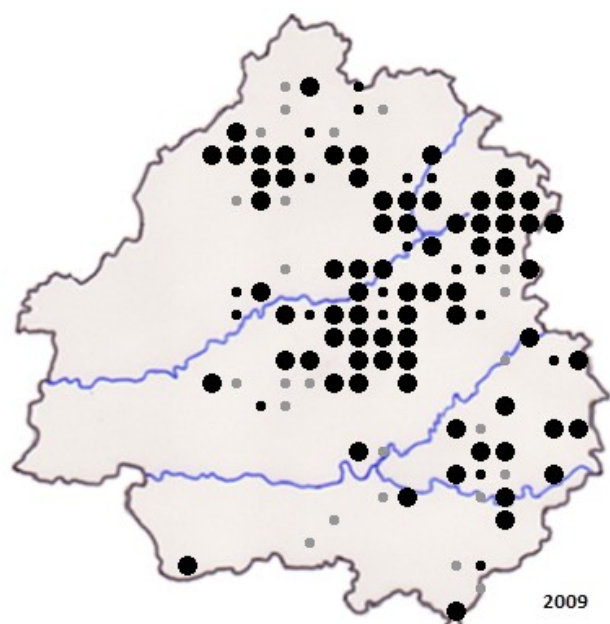
Orchis mascula



Orchis mascula



Orchis mascula



2009

Orchis militaris

Linné

Orchis militaire

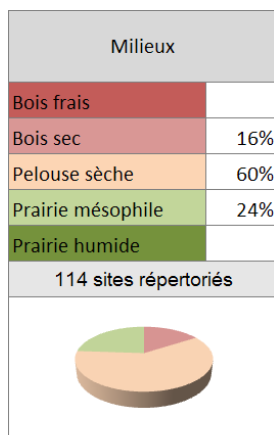
Substrat calcaire, sec à frais, en pleine lumière. L'orchis militaire affectionne les pelouses maigres, lisières, talus de route, bois clairs...

Il est commun sur une large partie est de la France, plus rare dans l'extrême sud-ouest, le centre et le nord. Il est absent de Bretagne et de Normandie, protégé en Auvergne, Centre et Basse-Normandie. En Aquitaine, il n'est commun qu'en Dordogne. Son classement dans la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure** (LC).



Photo : Jacques Deschamps

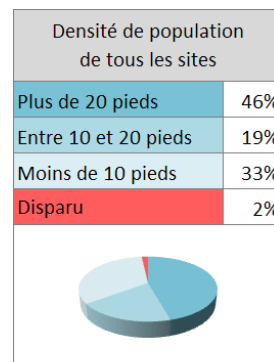
DORDOGNE



Orchis militaris

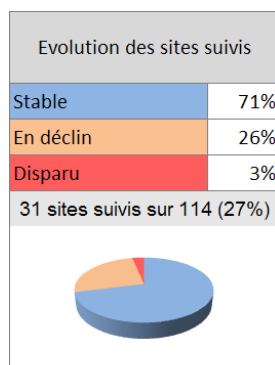
La grande majorité des sites à *Orchis militaris* sont des milieux secs. Il reste strictement contingenté aux zones calcaires et ne déborde pas sur la zone cristalline du nord ou siliceuse de la Double et du Landais. Il occupe surtout deux zones : un quadrilatère limité par Mareuil, Brantôme, Villamblard, Ribérac et la région entre Terrasson et Sarlat qui correspondent aux calcaires du Crétacé et du Jurassique.

La densité est très variable selon les stations. La moitié d'entre elles sont de petite ou très petite taille. Sept seulement sont abondantes dont une d'un millier de pieds sur la commune de Saint-Astier. Si l'on ajoute que 19% des sites revus sont dans des dynamiques négatives, le statut d'*Orchis militaris* est très variable d'une station à l'autre et il nécessite ponctuellement une certaine vigilance. Il est reconnu de **Préoccupation Mineure** (LC) en Dordogne.

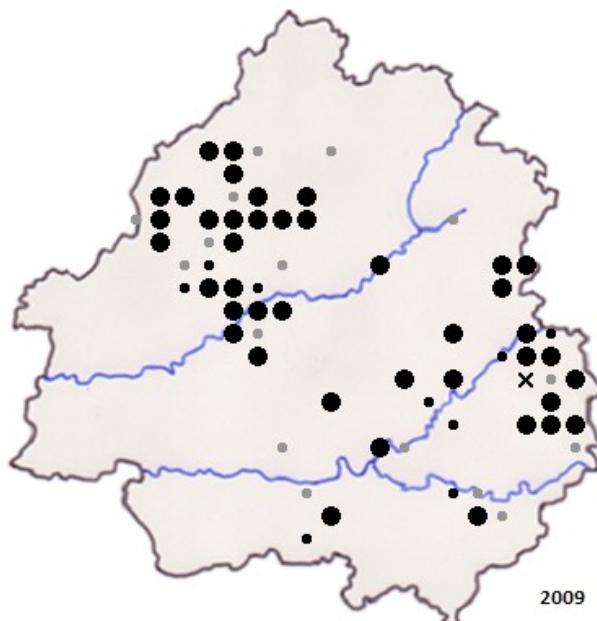


Orchis militaris

Les facteurs limitant sont la fermeture des milieux et la mise en culture qui affectent les deux tiers des stations en déclin.



Orchis militaris



Orchis purpurea

Hudson

Orchis pourpre

Substrat calcaire à neutre, sec à frais, de pleine lumière à ombre. L'orchis pourpre se plaît dans une grande variété de milieux, bois dense, talus, pelouses sèches, bois clairs...

Il est commun dans la quasi-totalité de la France, absent de Bretagne et protégé en Franche-Comté. Son statut dans la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure** (LC)



Photo : Jacques Deschamps

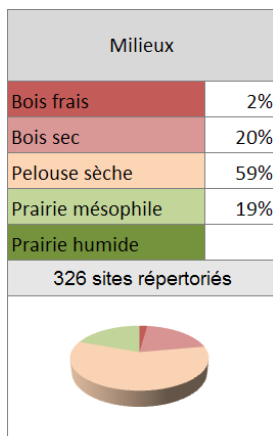
DORDOGNE

Les milieux accueillant *Orchis purpurea* en Dordogne reflètent l'éventail d'habitats de l'espèce. Il occupe en majorité les pelouses des causses, les sous-bois clairs et les talus. Sa présence en sous-bois frais est marginale, avec des populations moyennes.

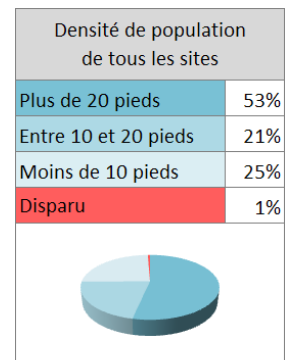
Orchis purpurea est omniprésent dans la partie calcaire du département. Sa carte de répartition est en dessous de la réalité car de nombreuses stations de petite taille n'ont pas été notifiées pour une espèce aussi commune. C'est le cas notamment des talus de route qui abritent quelques pieds çà et là sur plusieurs kilomètres. Il est classé de **Préoccupation mineure** (LC) en Dordogne.

Comme toutes les espèces des pelouses sèches, la principale menace est l'abandon et par conséquent la fermeture du milieu. Comme toutes les espèces tolérantes, tous les facteurs limitant

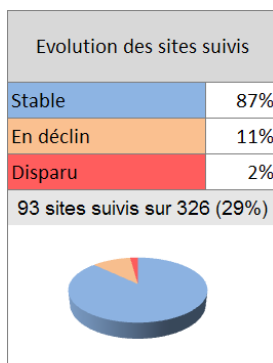
sont signalés : mise en culture, urbanisation, fauchage des talus, tempête, mais leur impact est modéré.



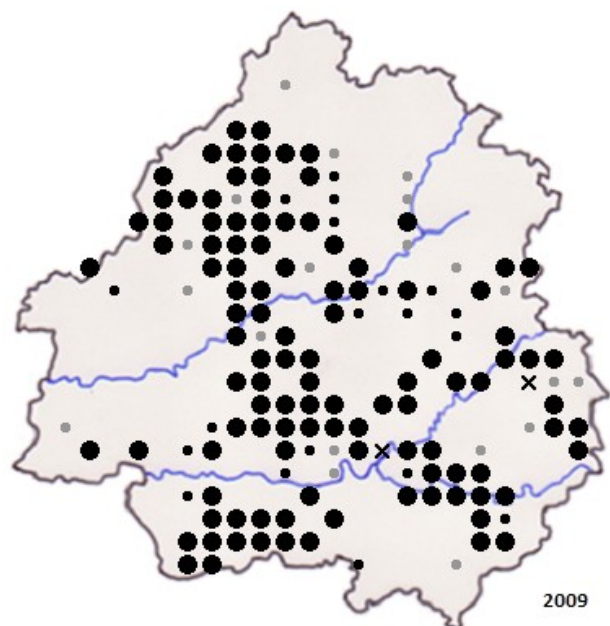
Orchis purpurea



Orchis purpurea



Orchis purpurea



Orchis simia

Lamarck

Orchis singe

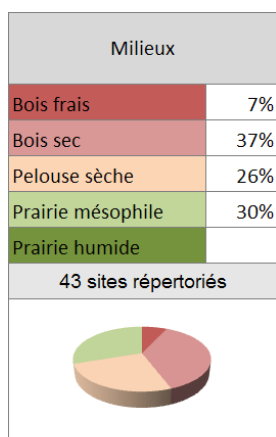
Substrat calcaire à neutre, sec, de pleine lumière à mi-ombre. L'orchis singe s'épanouit sur les pelouses, talus, lisières, bois clairs.

Répartie dans toute la France à l'exception de la Bretagne, il est rare ou disparu de plus de la moitié des départements. En Aquitaine, considéré comme disparu de Gironde et des Pyrénées-Atlantiques, il est rare dans les autres départements. Son statut dans la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure** (LC).



Photo : Jean-Marie Nadeau

DORDOGNE

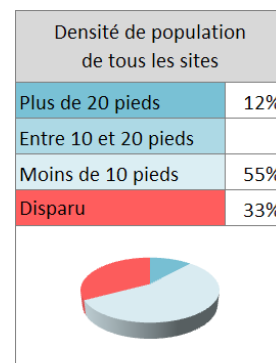


Orchis simia

En Dordogne, *Orchis simia* se rencontre en milieu sec, dans les sous-bois ou en pleine lumière, souvent en bord de route (43% des stations). On note quelques exceptions comme cette petite station de Blis-et-Born dans un sous-bois frais bien ombré, ce qui est en contradiction avec les habitats qui lui sont habituels.

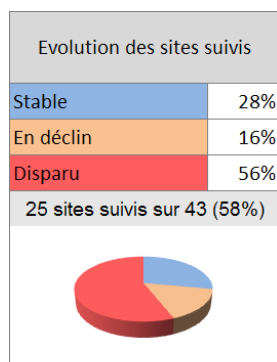
Sa situation en Dordogne est particulière. Trois sites à forte population sont comptabilisés qui représentent une série de stations stables. Toutes les autres sont de très petites populations, de 1 à 5 pieds, qui représentent 81% de l'ensemble. Au vu de cette faible densité, ces stations se renouvellent difficilement et disparaissent, ce qui explique le grand nombre de croix sur la carte de répartition et le grand nombre de sites déclarés disparus. Cette régression est cependant rééquilibrée par la découverte régulière de nouvelles stations dont certaines sont dans

des sites connus où sa présence est toute nouvelle. On peut donc considérer que la répartition d'*Orchis simia* dans le département est constamment en mouvement mais que sa population est à peu près constante. Il bénéficie d'une **protection au niveau départemental**. Il est considéré en Dordogne comme **Quasi Menacé** (NT).

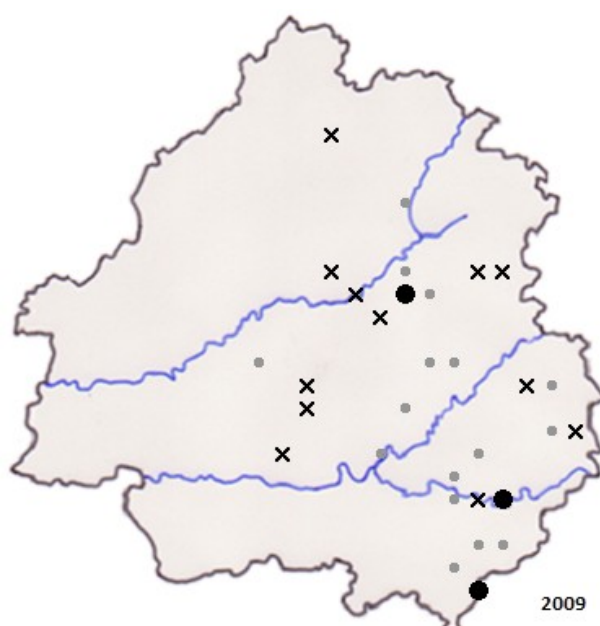


Orchis simia

Les talus de route constituent un véritable refuge. Une station de cette espèce protégée a été détruite lors de la réfection de la route Montignac-Sarlat. Après l'établissement avec les services du Pôle Paysager du Conseil Général de procédés de fauche adaptés sur les bords de route, les talus à *Orchis simia* ont été préservés en premier.



Orchis simia



Platanthera bifolia

(Linné) Richard

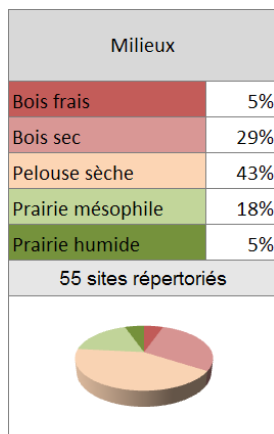
Platanthère à deux feuilles

La platanthère à deux feuilles est indifférente à la nature du sol, de pleine lumière à mi-ombre. Elle occupe aussi bien les prairies humides et les marais que les pelouses et les bois clairs.

Elle a investi l'ensemble du pays, jusqu'à plus de 2000 mètres en montagne, mais elle est rare ou localisée de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, dans l'extrême sud-ouest et dans le Limousin. Elle est répertoriée comme **Préoccupation Mineure** (LC) sur la Liste Rouge nationale.



Photo : Bernard Gerbeau

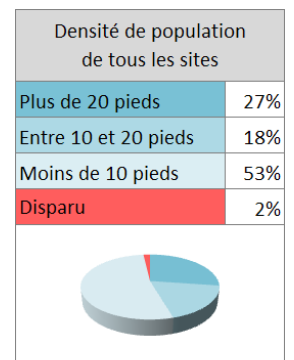


Platanthera bifolia

DORDOGNE

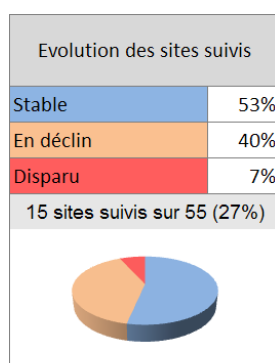
En Dordogne l'éventail des habitats de *Platanthera bifolia* inclut tous les types de biotopes qui sont censés l'accueillir. Les milieux secs représentent la grande majorité mais ceux d'une humidité relative et stable sont importants (28%). On le trouve sur tous les sols à l'exception des terrains siliceux.

Bien que disparate, elle est répartie sur l'ensemble du département mais les populations sont petites à très petites. Seulement quatre stations dépassent quarante individus, la plus importante atteignant 87 pieds. Elles sont toutes les quatre sur des prairies mésophiles. A l'opposé, la moitié des sites comptent entre 1 et 5 pieds. On est en présence d'une espèce relativement rare et de faible densité. Elle est cependant classée de **Préoccupation mineure** (LC) en Dordogne.

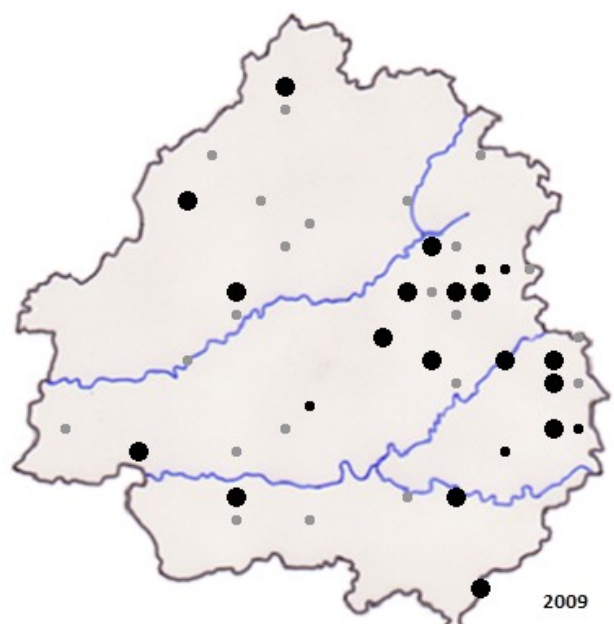


Platanthera bifolia

Une station semble en extension et la majorité de celles qui sont altérées le sont assez peu. La raison principale est la fermeture des milieux comme une station très petite que l'on laissé s'enherber et qui est près de disparaître sur la commune de Cherveix-Cubas. On peut craindre ce genre de situations sur plusieurs autres sites. Il faut être vigilant sur cette espèce en raison de la petite taille des populations qui peut la rendre vulnérable au regard du grand nombre de sites en déclin.



Platanthera bifolia



2009

Platanthera chlorantha

(Custer) Reichenbach

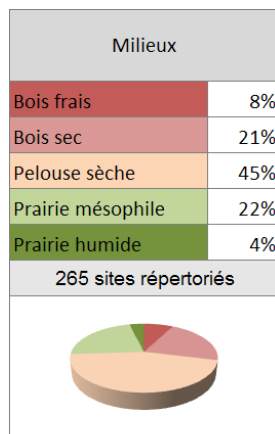
Platanthère verdâtre

Substrat alcalins, sec à humide, d'ombre à pleine lumière. La platanthère verdâtre se trouve sur les pelouses, bois clairs, prairies humides, marais, bois denses...

Elle est commune dans toute la France mis à part vallée du Rhône, Bourgogne, Limousin et Bretagne où elle est parfois rare. Elle bénéficie d'une protection en Franche-Comté et son classement dans la Liste Rouge nationale est **Préoccupation Mineure** (LC).



Photo : Bernard Gerbeau



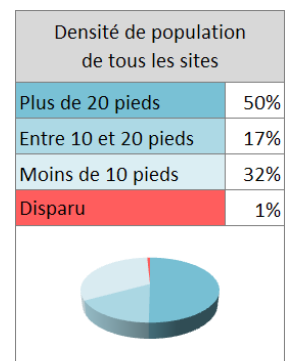
Platanthera chlorantha

DORDOGNE

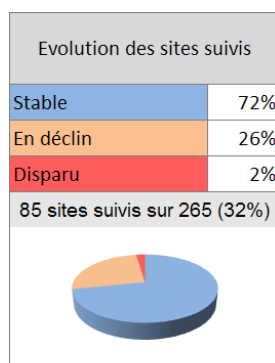
La disparité des milieux à *Platanthera chlorantha* est analogue à celle de *Platanthera bifolia*, mais elle est moins tolérante et se confine aux terrains calcaires. Les deux espèces sont souvent présentes simultanément dans 31 sites avec parfois des cas d'hybridation.

Les populations sont importantes dans la moitié des stations. C'est une espèce stable et ses capacités à investir des habitats différents la rendent moins vulnérable. Elle est classée de **Pré-occupation Mineure** (LC) en Dordogne.

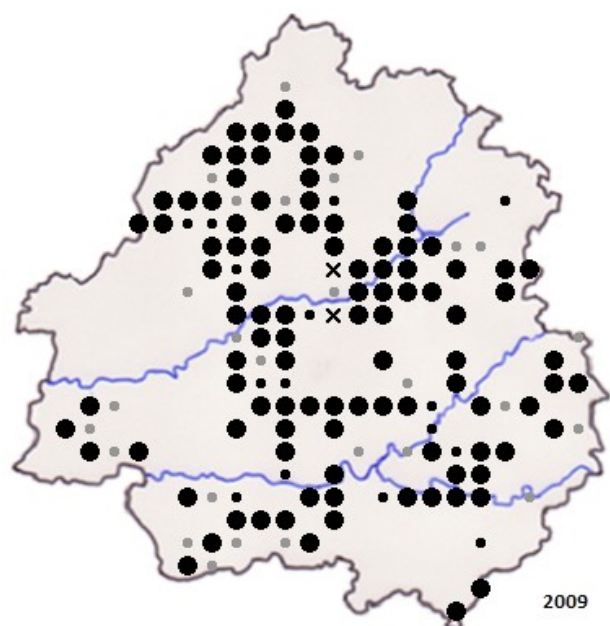
Toutes les dynamiques recensées sont observées sur les sites à *Platanthera chlorantha*. Une grande majorité des sites revus est victime de la fermeture du milieu (35%) ou de la mise en culture (26%). En raison de sa tolérance, l'impact de ces dynamiques négatives reste mineur.



Platanthera chlorantha



Platanthera chlorantha



2009

Serapias corgidera

Linné

Sérapias en coeur

Substrat acide, siliceux ou schisteux, frais à humide, de pleine lumière à mi-ombre. Le sérapias en cœur occupe les prairies de fauche fraîches à humides, les broussailles, clairières ou bois clairs.

Son aire de répartition englobe une vingtaine de départements, du sud-ouest au littoral atlantique et d'une partie du littoral méditerranéen. Il est considéré comme commun dans deux d'entre eux, rare dans treize et disparu de cinq. Il bénéficie d'une **protection au niveau régional en Aquitaine** ainsi que dans quatre autres régions. Son classement dans la Liste Rouge nationale est **Vulnérable (VU)**.



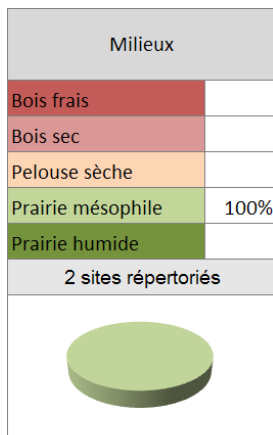
Photo : Bernard Gerbeau

DORDOGNE

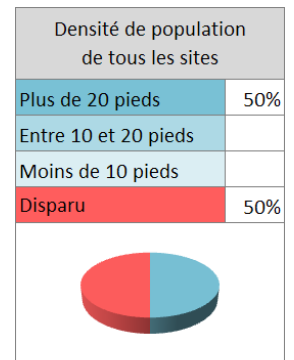
Les deux sites connus de *Serapias cordigera* en Dordogne sont des prairies mésophiles ensoleillées.

Pendant six ans, l'espèce était considérée comme disparue. Une station unique, connue depuis 1983, a été détruite sur la commune de Bergerac lors de la construction d'une maison en 2000. Ce n'est qu'en 2006 qu'une deuxième station a été découverte. Les tractations avec les propriétaires se sont avérées difficiles car la conservation du site en l'état était en contradiction avec leurs projets pour ce terrain. Sa population restreinte confirme son classement **Vulnérable (VU)**.

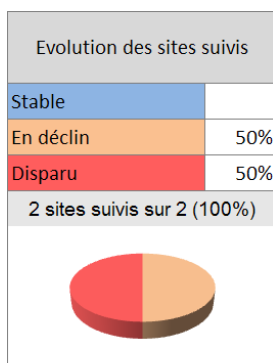
Si le premier site de *Serapias cordigera* a été détruit, c'est par un manque typique de prévention et d'information du propriétaire. La menace principale du dernier site est l'embroussaillage. Si cette station est aussi importante (582 pieds en 2006), c'est qu'elle a été bien entretenue pendant plusieurs années. Le propriétaire pratiquait un défrichage annuel en juillet alors que la fructification des orchidées était terminée. Les sérapias ont trouvé chaque année un terrain optimum au bon moment pour accueillir les graines. Depuis 2007, cette pratique a été abandonnée, le milieu se referme et la population de sérapias a fortement baissé.



Serapias cordigera



Serapias cordigera



Serapias cordigera



Serapias lingua

Linné

Serapias langue

Substrat alcalin à acide, sec à humide, de pleine lumière à mi-ombre. Le sérapias langue est indifférent à la nature du sol et à la luminosité. Il se trouve dans les pelouses maigres et les bois clairs, mais aussi les prairies humides ou marécageuses.



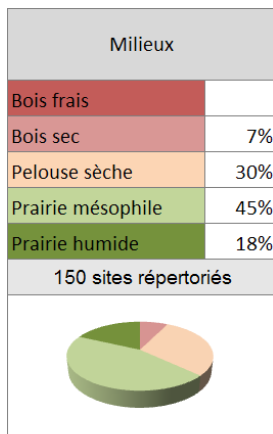
Photo : Jacques Deschamps

Il est contingenté dans la moitié sud de la France et en Bretagne, commun dans seulement la moitié des départements, rare dans un quart. Il est protégé dans trois régions : Bretagne, Centre et Limousin, disparu de deux départements. Ses effectifs sont en régression générale, ce qui aboutit à un classement **Quasi Menacé** (NT) dans la Liste Rouge nationale. Une étude est en cours, menée par la commission scientifique de la SFO, pour déterminer les origines de ces fluctuations.

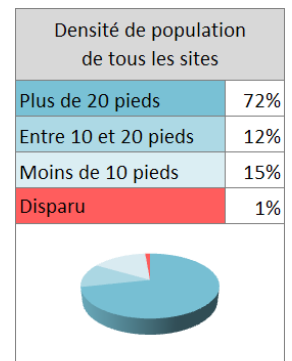
DORDOGNE

Les sites de Dordogne abritant *Serapias lingua* sont pratiquement tous en pleine lumière, sur tous les milieux.

Il couvre tout le département et son aptitude à s'adapter à des sols différents le met à l'abri des modifications des habitats. Dans 32% des stations il est abondant, ce qui s'explique par sa capacité à se multiplier par voie végétative. On trouve souvent *Serapias lingua* en groupes denses sur une faible superficie. 19 stations nouvelles ont été recensées ces cinq dernières années. Il est considéré comme **Préoccupation Mineure** (LC) en Dordogne, en opposition avec son classement dans la Liste Rouge nationale. La réduction de sa population à l'échelon national doit nous inciter à surveiller de près cette espèce encore commune dans le département.

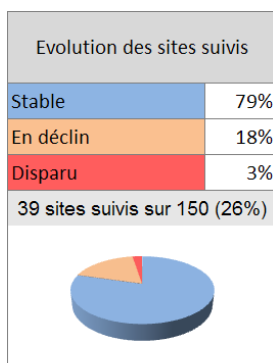


Serapias lingua

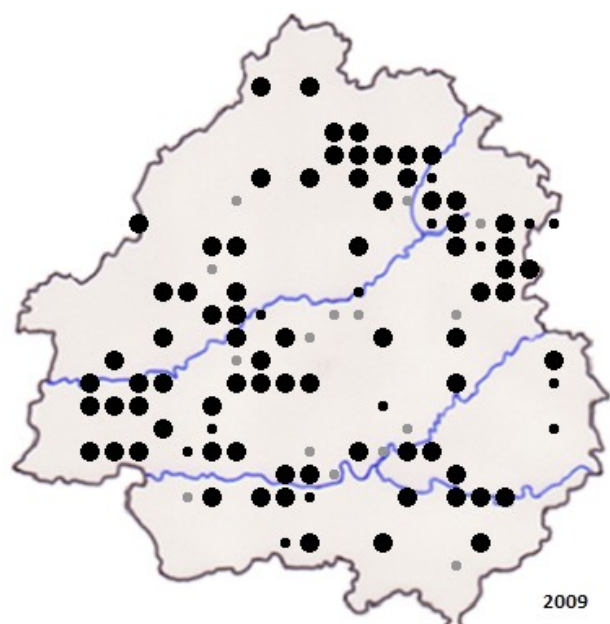


Serapias lingua

Comme tous les taxons tolérants à des biotopes différents, les facteurs limitant de sa présence sont variés. Leur pression est relative et la population départementale de l'espèce semble stable.



Serapias lingua



Serapias vomeracea

(Burman) Briquet

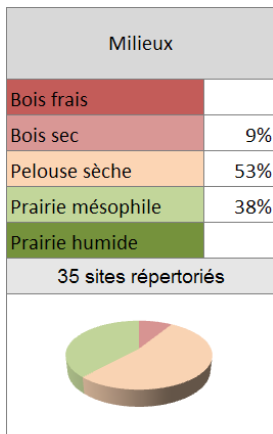
Sérapias à labelle allongé

Substrat alcalin à peu acide, frais à humide, de pleine lumière à mi-ombre. Le sérapias à labelle allongé affectionne aussi bien les prairies mésophiles ou humides que les clairières et les bois clairs.

Son aire de répartition s'étend de la côte atlantique au sud des Alpes et ne franchit pas une ligne La Rochelle – Grenoble. Il est protégé dans la région Poitou - Charente qui représente la limite nord. Son classement sur la liste rouge le donne en **Préoccupation mineure** (LC).



Photo : Jean-Marie Nadeau

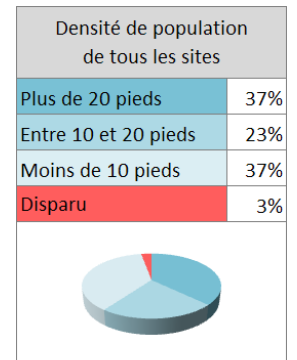


Serapias vomeracea

DORDOGNE

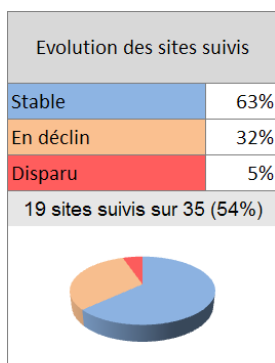
Si *Serapias vomeracea* privilégie les prairies mésophiles, on le trouve aussi dans des milieux plus secs et parfois sur des terrains sablo-limoneux. Il forme généralement des colonies dispersées aux populations stables.

La Dordogne se situe dans la partie la plus au nord de son aire de répartition. Les stations situées au-delà de la rivière Dordogne sont très petites (1 à 4 pieds). Les autres sont de moyenne importance à l'exclusion d'une abritant plusieurs centaines de pieds à Fougueyrolles. Sur les 35 stations connues, une seule a disparu (elle ne comportait que deux pieds) et six sont menacées. Bien que peu représenté, il semble bien ancrée dans le sud et ne présente pas d'évolution notable. Il est classé en **Pré-occupation mineure** (LC) en Dordogne.

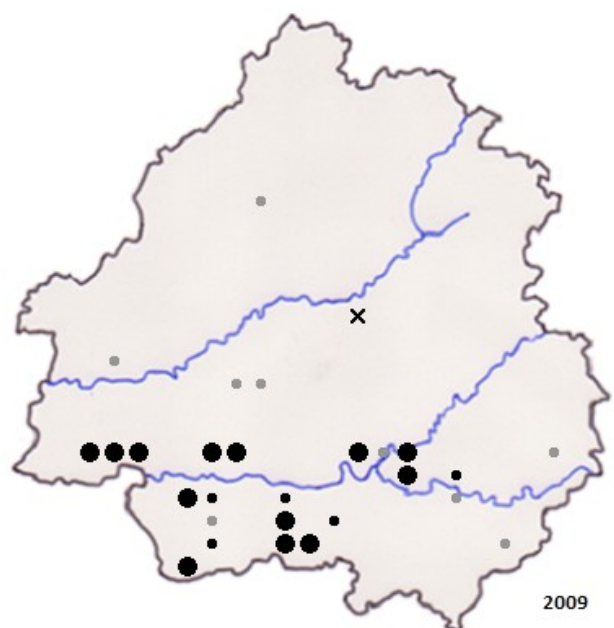


Serapias vomeracea

Les données dont nous disposons sur la dégradation des milieux proviennent toutes d'une activité humaine liée à l'extension de l'habitat : réfection de route ou urbanisation.



Serapias vomeracea



2009

Spiranthes aestivalis

(Poiret) Richard

Spiranthe d'été

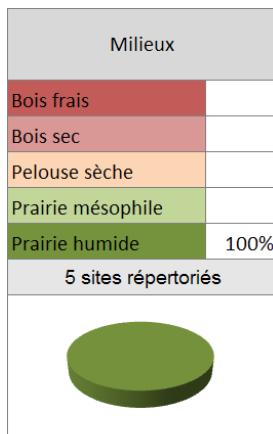
Substrat acide à neutre, rarement calcaire, humide, en pleine lumière. La spiranthe d'été ne tolère pas la moindre fluctuation d'humidité. Elle occupe les prairies détrempees, marais, tourbières.

Elle a été repérée sur les trois-quarts de la superficie du pays mais en déclin généralisé. Elle est localisée dans 9 départements, rare dans 37 et disparue de 18. C'est une **espèce protégée sur le plan national** et son statut dans la Liste Rouge nationale est **Vulnérable (VU)**.



Photo : François Sauvinet

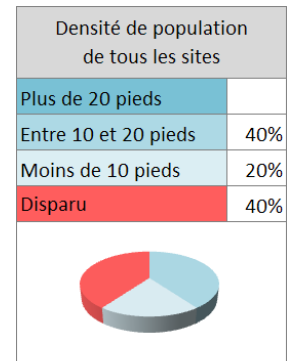
DORDOGNE



Spiranthes aestivalis

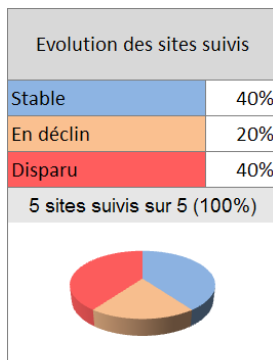
Parmi les stations de *Spiranthes aestivalis* qui ont été repérées en Dordogne trois sont en bordure de cours d'eau dans une prairie détrempee et deux sont en plein champ à la sortie d'une source.

Sur les cinq stations indiquées, une n'a pas été confirmée dans le Parc Naturel Périgord-Limousin et une autre a disparu dans la vallée de la Grande Beune après la mise en culture du terrain. Des trois restantes, deux sont étroitement surveillées et la troisième est dans un état quasiment désespéré. Cette dernière n'abrite qu'un seul pied alors qu'elle en comptait une trentaine en 1990. La population totale de Dordogne, très petite, est en régression constante. Elle est passée de plus de 102 à 23 pieds en quinze ans ce qui représente une chute de 77%. Sa population résiduelle est très petite. Elle est considérée **En Danger critique (CR)** dans le département.



Spiranthes aestivalis

Une station, située sur un terrain privé et surveillée par le CREN, est stable. Le deuxième site est une prairie de fauche pour laquelle des discussions sont en cours entre le propriétaire d'une part et le CREN et la SFO d'autre part pour appliquer une gestion adaptée. La dernière est quasiment désespérée car elle s'assèche depuis plusieurs années après le détournement du cours d'eau qui l'alimentait et que le milieu se referme. Si les deux premières peuvent rester en l'état, *Spiranthes aestivalis* sera préservée mais restera en sursis dans les années à venir au regard de la petitesse des populations et de la fragilité des milieux humides.



Spiranthes aestivalis



2009

Spiranthes spiralis

(Linné) Chevallier

Spiranthe d'automne

Substrat alcalin à faiblement acide, sec à humide, de pleine lumière. La spiranthe d'automne est adepte des pelouses, friches, bords de route, jusque dans les villes.

Elle a été présente sur l'ensemble de la France mais elle est devenue rare ou a disparu sur près de la moitié du pays. Les régions les plus touchées sont les plus au nord où elle a disparu de dix départements. Suite à la collecte des données pour l'Atlas des Orchidées de France et à l'établissement de la liste rouge, une étude a été lancée au regard du déclin important de cette espèce au niveau national. Des plans de sauvegarde ont été localement mis en place (Jorant, 2004). Son classement dans la Liste Rouge nationale est **Quasi Menacée** (NT). Une autre étude est menée en Hollande pour rechercher les raisons de la baisse du nombre de rosettes par pied qui pourrait être un point déterminant des déclin de populations (Willems, 2004).



Photo : François Sauvinet

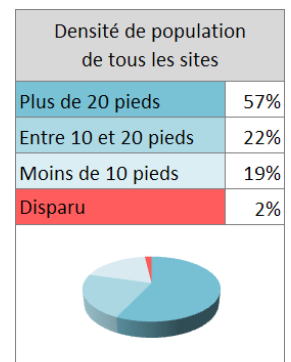
DORDOGNE

En Dordogne, la quasi-totalité des terrains abritant *Spiranthes spiralis* sont en plein soleil. Il s'agit de prairies de fauche, pelouses sèches et bords de routes.

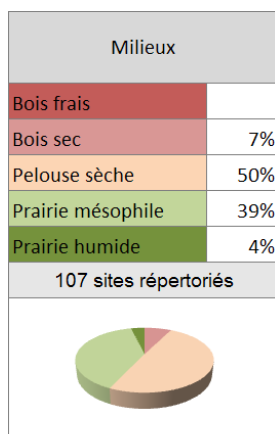
La Dordogne est un des 17 départements français où elle est encore commune. On note cependant une baisse des populations de plus de la moitié des sites suivis. Il convient d'être très vigilant sur cette espèce en forte régression dans le reste du pays d'autant que 26% des milieux des sites suivis sont dans des dynamiques négatives, ce qui la rapproche du statut "Vulnérable". Il est considéré de **Quasi Menacé** (NT) dans le département.

Lors de la sécheresse de 2005, dans certaines stations, un tiers à peine des plantes sont apparues. Certaines sont ressorties les saisons suivantes mais les populations ne se sont pas

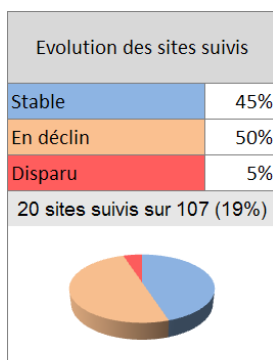
refaites entièrement. Une expérience de reconstitution d'un coteau calcaire dans le Pas-de-Calais a été très bénéfique pour *Spiranthes spiralis*. Il doit servir de modèle pour la préservation des plantes menacées et de garde-fou dans un département où elle est encore commune.



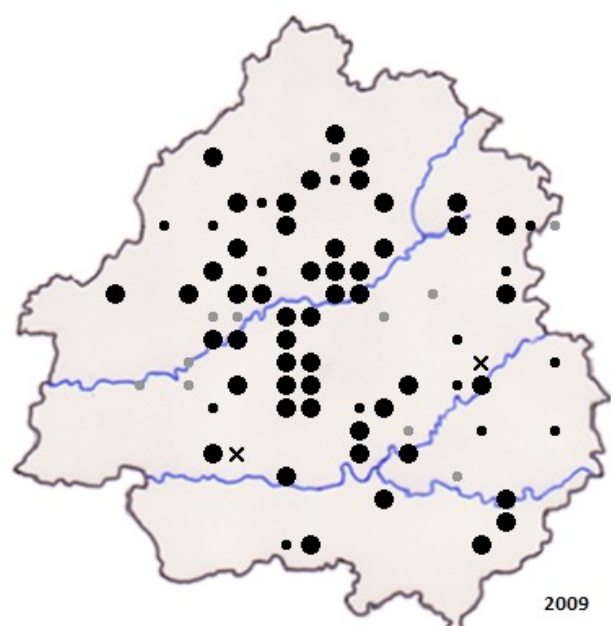
Spiranthes spiralis



Spiranthes spiralis



Spiranthes spiralis



2009

Taxons disparus de Dordogne

Anacamptis coriophora (Pollini) Bateman, Pridgeon & Chase

Orchis punaise

S'il a été donné comme très commun au XIX^e siècle en Dordogne, il a maintenant disparu depuis les années 70. A Bouillac, le dernier site a été détruit suite au drainage de la prairie bien drainée qui l'abritait.

Liparis loeselii (Linné) Richard

Liparis de Loesel

La seule station qui subsistait en Aquitaine se situait à Sireuil dans une prairie tourbeuse régulièrement fauchée. Dès que cet entretien a cessé, le site s'est rapidement boisé et la population de liparis de Loesel a rapidement décliné. Sa dernière apparition a été signalée en 1984. Dix ans plus tard, un contrat de gestion fut signé entre les propriétaires et le CREN Aquitaine, dans l'espoir de le voir réapparaître, le CPIE de Sireuil devant remettre la prairie en l'état. Au bout de cinq ans, le liparis n'ayant pas reparu, il a bien fallu constater l'échec de sa réhabilitation.

Ophrys apifera var. *botteronii* (Chodat) Anderson & Graebner

Ophrys de Botteron

Ce taxon est considéré soit comme une variété d'*Ophrys apifera* dans la nomenclature adoptée par le MNHN et la SFO pour l'Atlas des Orchidées Sauvages de France. Elle est déclarée comme protégée par arrêté du 8 mars 2002 comme sous-espèce. On a connu deux stations d'un seul pied chacune à Daglan et à Paunat. La dernière mention de celle de Daglan date de 1993 et celle de Paunat a été mise en culture en 1984. Au vu de la cartographie de la SFO, *Ophrys apifera* var. *botteronii* n'apparaissait déjà plus depuis neuf ans lors de la parution de sa protection officielle.

Taxons non cités

Trois taxons n'apparaissent pas dans la cartographie SFO de la Dordogne. Leur statut est très récent ou douteux. Ils sont considérés en **Données Insuffisantes** (DD).

L'ophrys occidental (*Ophrys occidentalis*) et l'ophrys en forme d'araignée (*Ophrys arachnitiformis*). Leur présence a été signalée très ponctuellement en Dordogne, mais leur identification n'a été confirmée qu'en 2010. Les effectifs sont très faibles et les données beaucoup trop récentes pour faire l'objet d'une analyse. Toutes deux appartiennent à la même section dont les espèces sont parfois difficiles à différencier et leur identification génère beaucoup de discussion entre orchidophiles.

Il en est de même pour l'orchis des Pyrénées (*Gymnadenia pyrenaica*). Sa détermination en Dordogne a été mise en doute en 2008 lors de sorties sur le terrain des membres de la SFO. Cette révision ayant eu lieu après que les données nationales aient été finalisées, les citations antérieures à 2008 apparaissent dans l'Atlas des Orchidées de France. Une étude approfondie de cette espèce en Dordogne sera un des travaux de la SFO Aquitaine dans les années à venir.

**Statut des taxons en Dordogne
en fonction des critères locaux adaptés de la Liste Rouge nationale
(UICN, MNHN, SFO, CBN, 2009 et cf. " Liste rouge des espèces " p.7)**

Les statuts grisés sont ceux de la liste rouge nationale différents de leur statut départemental estimé.

RE	Eteint en Dordogne	Liste Rouge	NT	Quasi menacé	Liste Rouge	LC	Préoccupation mineure	Liste Rouge
<i>Anacamptis coriophora</i> <i>Liparis loeselli</i> <i>Ophrys apifera</i> var. <i>botteroni</i>			<i>Anacamptis laxiflora</i> <i>Orchis simia</i> <i>Spiranthes spiralis</i>			<i>Anacamptis morio</i> <i>Anacamptis pyramidalis</i> <i>Cephalanthera longifolia</i> <i>Cephalanthera rubra</i> <i>Dactylorhiza fuchsii</i> <i>Dactylorhiza maculata</i> <i>Epipactis helleborine</i> <i>Epipactis muelleri</i> <i>Gymnadenia conopsea</i> <i>Himantoglossum hircinum</i> <i>Limodorum abortivum</i> <i>Neotinea ustulata</i> <i>Neottia nidus avis</i> <i>Neottia ovata</i> <i>Ophrys apifera</i> <i>Ophrys araneola</i> <i>Ophrys insectifera</i> <i>Ophrys lutea</i> <i>Ophrys scolopax</i> <i>Ophrys sphegodes</i> <i>Ophrys sulcata</i> <i>Orchis anthropophora</i> <i>Orchis mascula</i> <i>Orchis militaris</i> <i>Orchis purpurea</i> <i>Platanthera bifolia</i> <i>Platanthera chlorantha</i> <i>Serapias lingua</i> <i>Serapias vomeracea</i>		
3 taxons			3 taxons			29 taxons		
CR	En danger critique	Liste Rouge	NA	Non applicable	Liste Rouge			
<i>Spiranthes aestivalis</i>			<i>Ophrys speculum</i>					
1 taxon			1 taxon					
EN	En danger	Liste Rouge	VU	Vulnérable	Liste Rouge			
<i>Gymnadenia odoratissima</i>			<i>Anacamptis coriophora</i> subsp. <i>fragrans</i> <i>Anacamptis palustris</i> <i>Cephalanthera damasonium</i> <i>Coeloglossum viride</i> <i>Dactylorhiza elata</i> <i>Dactylorhiza incarnata</i> <i>Epipactis microphylla</i> <i>Epipactis palustris</i> <i>Serapias cordigera</i>					
1 taxon			9 taxons					
DD	Données insuffisantes	Liste Rouge						
<i>Dactylorhiza maculata</i> subsp. <i>ericetorum</i> <i>Gymnadenia pyrenaica</i> <i>Ophrys arachnitiformis</i> <i>Ophrys occidentalis</i> <i>Ophrys passionis</i>								
5 taxons								

Récapitulatif des espèces menacées

***Ophrys speculum* (NA)** : espèce accidentelle (2 sites d'un seul pied chacun, un troisième ayant disparu) ne se reproduisant pas.

***Spiranthes aestivalis* (CR)** : la chute des effectifs est importante (70% en 20 ans dans les schémas les plus optimistes) et les populations sont très faibles (19 à 23 pieds pour tout le département).

***Gymnadenia odoratissima* (EN)** : la régression de la population s'élève à 40% en dix ans.

***Anacamptis coriophora* subsp. *fragrans* (VU)** : très petit nombre de sites (4), deux sont protégés

***Anacamptis palustris* (VU)** : plus de la moitié des stations a disparu et la population départementale a décliné de 30% en 10 ans.

***Cephalanthera damasonium* (VU)** : stations de très petite taille dont 50% sont en déclin.

***Coeloglossum viride* (VU)** : perte de 30% de la population en 10 ans. Cette espèce est sensible à la moindre baisse de la qualité de son habitat.

***Dactylorhiza elata* (VU)** : 53% des sites suivis sont dans une dynamique négative et la baisse de la population est supérieure à 30% en 10 ans.

***Dactylorhiza incarnata* (VU)** : 60% des stations sont en déclin ou ont disparu.

Epipactis microphylla (VU) : la population départementale est très faible et sa réduction atteint 30% en 10 ans.

Epipactis palustris (VU) : 75% des stations sont en déclin ou ont disparu.

Serapias cordigera (VU): un seul site dont la gestion est actuellement au point mort. Il décline par manque d'entretien.

Maladies

Depuis plusieurs années, les membres de la SFO Aquitaine de Dordogne observent une maladie récurrente d'une année sur l'autre affectant l'***Ophrys apifera*** et qui semble se répandre dans le département. Dans les premiers jours de printemps, la rosette se nécrose et en quelques jours les feuilles noircissent complètement et disparaissent. On enregistre dans certaines stations plus de 80% de pieds atteints qui ne se développent pas, même si leur rosette réapparaît l'année suivante. Une première explication serait la présence dans le sol d'un champignon qui perturberait les mycorhizes. Il a été demandé en 2010 à la Commission Scientifique de la SFO une étude du phénomène qui semble s'étendre à d'autres espèces. Pour l'instant, les premières analyses des champignons laissent les mycopathologistes dubitatifs. " Il n'y a pas un champignon unique à la base des problèmes observés " (Glaudon, 2011). Quant à l'implication de facteurs abiotiques, les exemples répétitifs depuis une dizaine d'années semblent exclure les fluctuations météorologiques.

Espèces communes en Dordogne et rares en France

L'Atlas des Orchidées de France révèle que trois espèces communes en Dordogne sont classées Vulnérable (*Anacamptis laxiflora*) ou Quasi menacé (*Serapias lingua* et *Spiranthes spiralis*). La Dordogne se trouve en bordure de départements où ces espèces sont rares ou localisées, parfois officiellement protégées. En cas de déclin de l'espèce, cette position peut rendre leur situation précaire dans les années à venir. Une politique préventive de la commission scientifique de la SFO les concernant a débuté en 2010 par une étude sur l'ensemble du pays. Dans la lignée de ce travail, la SFO Aquitaine va se lancer en Dordogne dans une actualisation générale des stations pour aboutir à un état précis de leur statut et de son évolution.

Au vu du suivi actuel des sites, le déclin ou la disparition des stations abritant ***Anacamptis laxiflora*** ne sont pas inhérents à l'espèce elle-même mais à la diminution et la dégradation de prairies humides qui représentent 60% de ses milieux. Les populations restent pour le moment à un niveau satisfaisant et leurs diminutions actuelles ne paraissent pas supérieures à l'ensemble des espèces. Cependant les critères de l'UICN confirment en Dordogne son statut d'espèce quasi menacée.

La réputation d'espèce commune de ***Serapias lingua*** n'est pas démentie par l'analyse des suivis de ses stations. Sa multiplication végétative forme souvent de véritables tapis en regroupant plusieurs centaines. Par opposition aux sites beaucoup moins fournis, cela pourrait masquer sa situation effective sur l'ensemble du département.

Spiranthes spiralis est l'objet d'une étude dans une réserve des Pays-Bas (Willems 2004). Un des facteurs limitants semble être la diminution du nombre de rosettes par pieds, indicatif de la santé des populations. Dans le département, si cette espèce est relativement commune, 26% des stations semblent régresser. En conséquence un suivi des populations a été amorcé en 2010 par la SFO Aquitaine en Dordogne.

Espèces protégées en Dordogne

Arrêtés des 28 janvier 1982 et 31 août 1995, publiés dans les Journaux Officiels des 13 mai 1982 et 17 octobre 1995

Liste des Orchidées protégées en France et connues de Dordogne :

Anacamptis coriophora
Anacamptis coriophora* subsp. *fragrans
Liparis loeselii
Ophrys speculum
Spiranthes aestivalis

Arrêté du 8 mars 2002, publié dans le Journal Officiel du 4 mai 2002

Liste des Orchidées protégées en région Aquitaine et connues de Dordogne :

Epipactis microphylla
Epipactis palustris
Ophrys passionis
Serapias cordigera

Liste des Orchidées protégées en Dordogne :

Cephalanthera damasonium
Neottia nidus-avis
Ophrys apifera* var. *botteronii
Anacamptis palustris
Gymnadenia odoratissima

Les noms des espèces sont ceux utilisés actuellement et que l'on retrouve dans le présent ouvrage. Ils étaient parfois différents lors des publications aux Journaux Officiels.

Répartition des espèces selon les zones géologiques

Toutes les espèces sont présentes sur sol calcaire.

Les sols acides à neutres sont représentés par les roches cristallines en bordure du Limousin et les dépôts détritiques siliceux, la Double, le Landais et les forêts situées entre Belvès et Villefranche-du-Périgord. Ils abritent onze espèces :

Anacamptis laxiflora (Orchis à fleurs lâches)
Anacamptis morio (Orchis bouffon)
Dactylorhiza maculata (Orchis tacheté)
Dactylorhiza maculata subsp. *ericetorum* (Orchis des bruyères)
Neottia nidus-avis (Néottie nid d'oiseau)
Orchis anthropophora (Orchis homme pendu)
Orchis mascula (Orchis male)
Orchis purpurea (Orchis pourpre)
Serapias cordigera (Serapias en cœur)
Serapias lingua (Serapias langue)
Serapias vomeracea (Serapias à labelle allongé)

Dactylorhiza maculata est la seule pour laquelle un substrat acide/neutre est majoritaire dans les citations

Influences des milieux

L'épanouissement des êtres vivants repose principalement sur l'évolution des biotopes qui leur correspondent et sur leurs capacités d'adaptation. C'est pourquoi il est important de ne pas se borner à considérer uniquement les espèces. Les biotopes présentent un intérêt primordial qui conditionne l'apparition de taxons qui leurs sont attachés. Le temps de la préservation directe des espèces est dépassé. Aujourd'hui nous préférons parler de la protection des habitats et des écosystèmes pour maintenir le cortège des espèces vivantes associées.

Comme indiqué en préambule (cf. " Analyse des milieux ", p.8) :

Bois frais : sous-bois ombré et généralement humide. Généralement des charmaies, chênaies dont les feuillages denses limitent la pénétration de la lumière.

Bois sec : sous-bois clair et chaud. En Dordogne chênaies et pinèdes peu denses sur sol calcaire.

Pelouse sèche : pelouse de plein soleil à la végétation parsemée, souvent calcaire, parfois xérophile. Pelouses rases ou parfois friches.

Prairie mésophile : prairie d'humidité moyenne. Pâturages ou prairies de fauche naturelles ou semi-naturelles.

Prairie humide : sol détrempé.

Si l'on considère les catégories de milieux adoptées, les densités d'orchidées se répartissent comme suit :

Milieux	Nombre de sites	Nombre d'espèces
Bois frais	100	6,72%
Bois sec	337	22,63%
Pelouse sèche	421	28,27%
Prairie mésophile	463	31,09%
Prairie humide	168	11,28%
Total	1489	

Répartition des taxons en fonction des milieux

Les tableaux des pages qui suivent doivent se lire selon les principes suivants :

Représentation du milieu pour les espèces : les tableaux traduisent l'importance des milieux pour chaque espèce. Exemple : 62% des stations de *Neottia nidus-avis* sont dans des bois frais.

Entre parenthèses figure le nombre de stations de l'espèce dans le milieu.

Les barres marron indiquent les espèces pour lesquelles ce milieu est majoritaire. On peut, dans certains cas, les considérer comme indicatrices de ce type d'habitat.

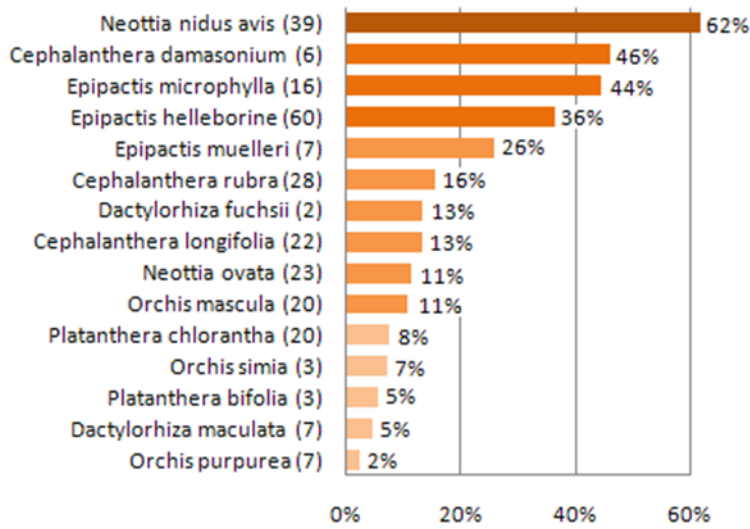
Les barres orange pâle signalent les espèces plus accidentelles.

Les barres grises signalent des données non représentatives de l'espèce car elles sont basées sur un nombre trop faible de stations.

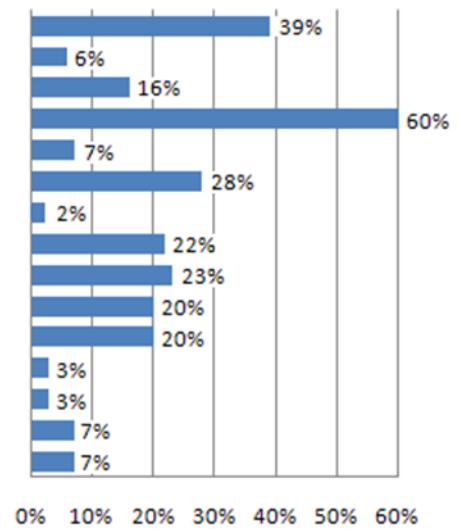
Fréquences des espèces dans le milieu : les tableaux traduisent la fréquentation des milieux par les espèces. Exemple : 39% des sites recensés en bois frais abritent une station de *Neottia nidus-avis*.

Bois frais

Représentation du milieu pour les espèces

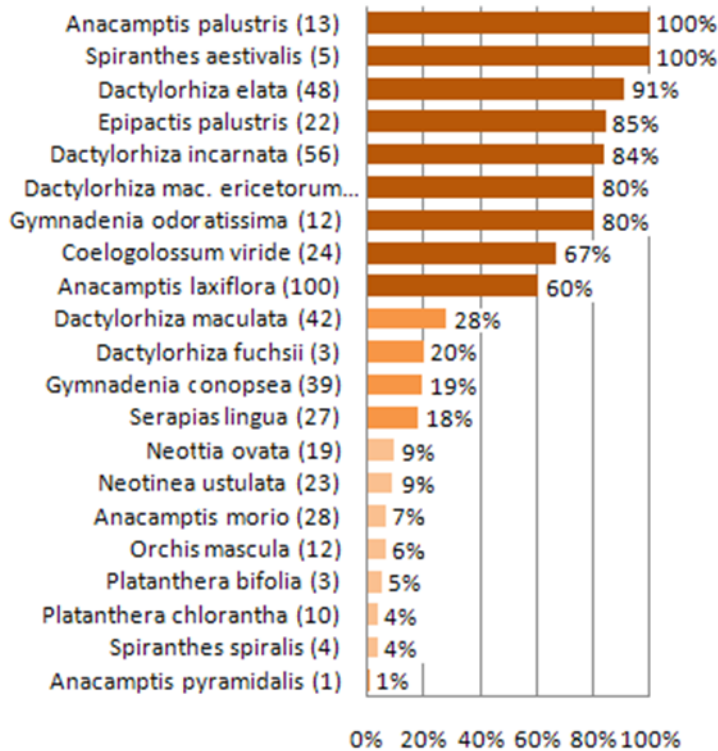


Fréquence des espèces dans le milieu

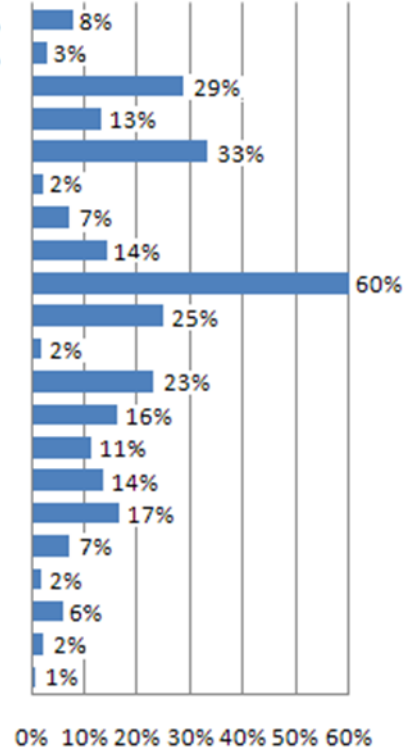


Prairies humides

Représentation du milieu pour les espèces



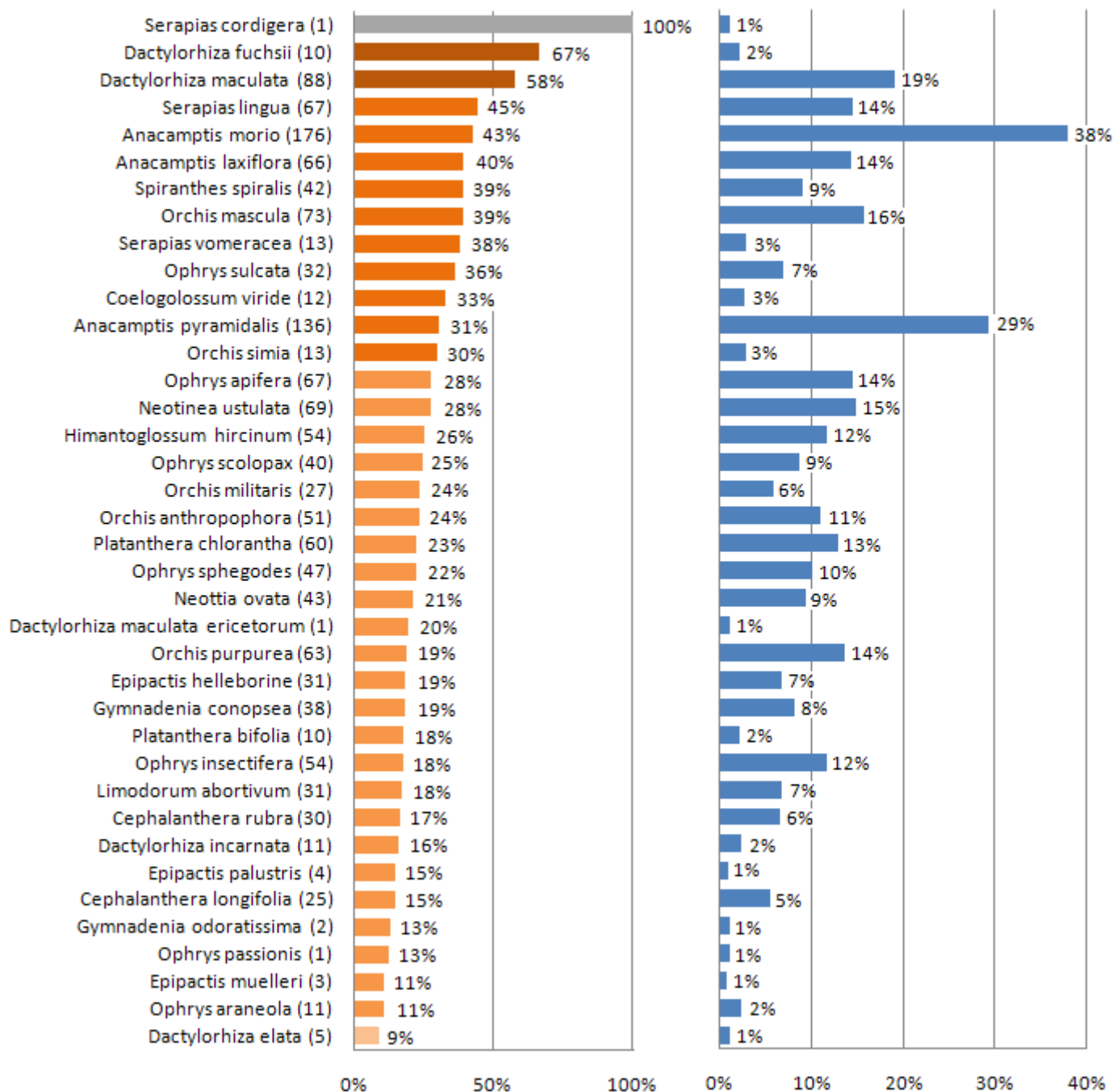
Fréquence des espèces dans le milieu



Prairies mésophiles

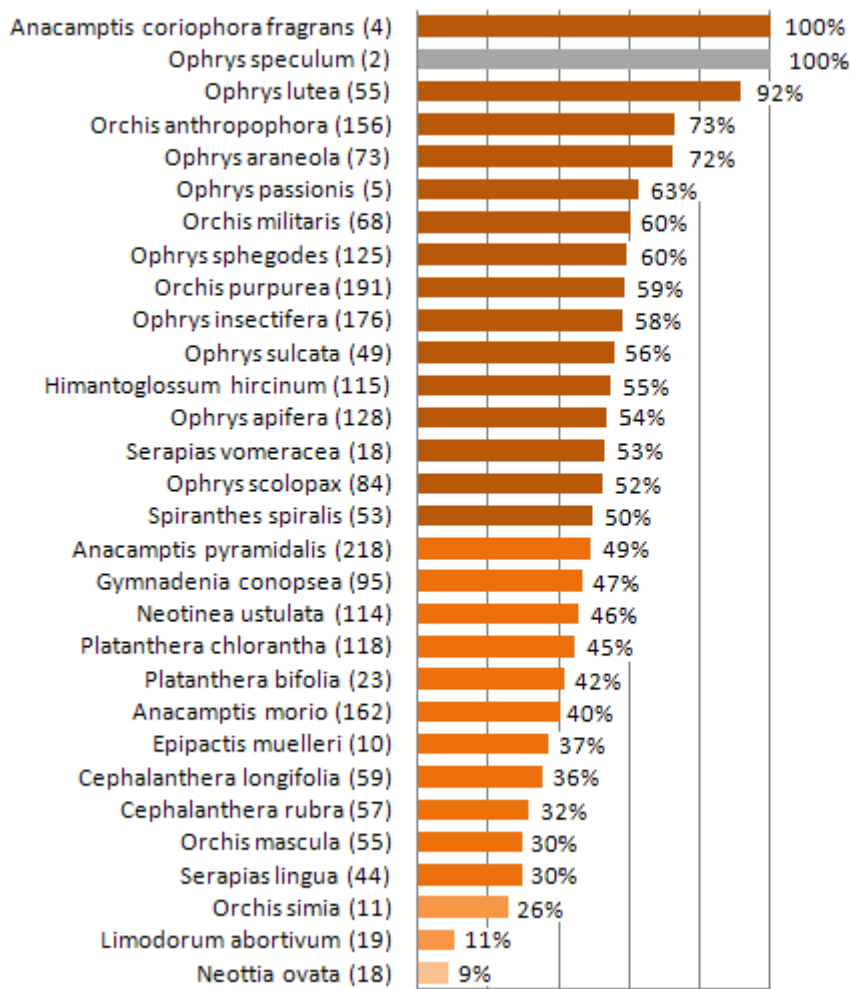
Représentation du milieu pour les espèces

Fréquence des espèces dans le milieu



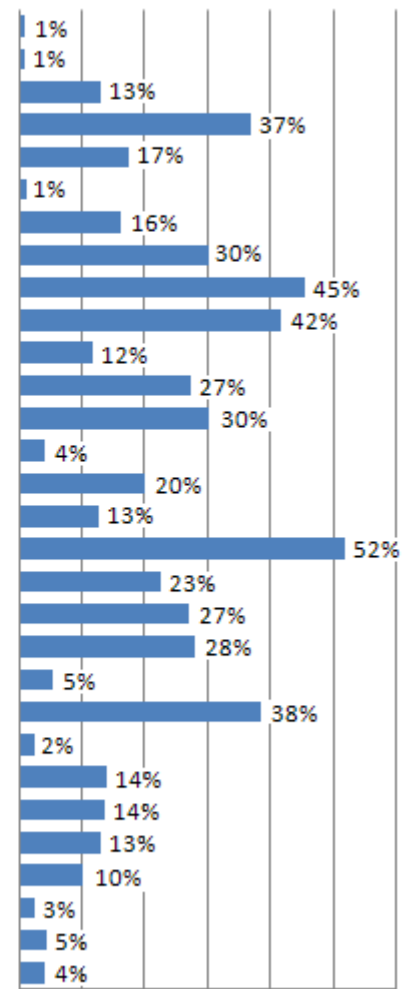
Pelouses sèches

Représentation du milieu pour les espèces

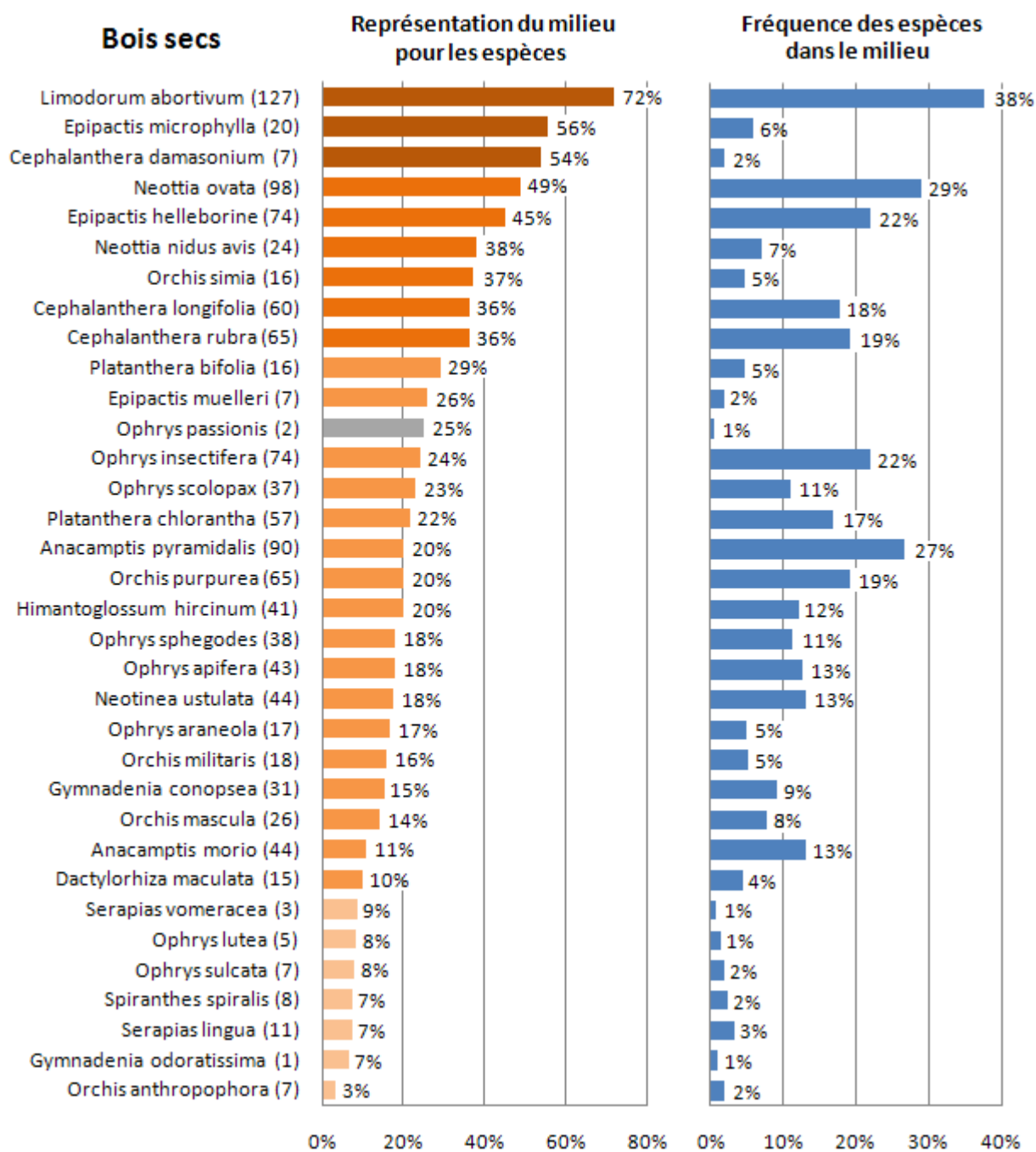


0% 20% 40% 60% 80% 100%

Fréquence des espèces dans le milieu



0% 10% 20% 30% 40% 50% 60%



Evolution des habitats

Altération des biotopes

Répartition des dynamiques observées

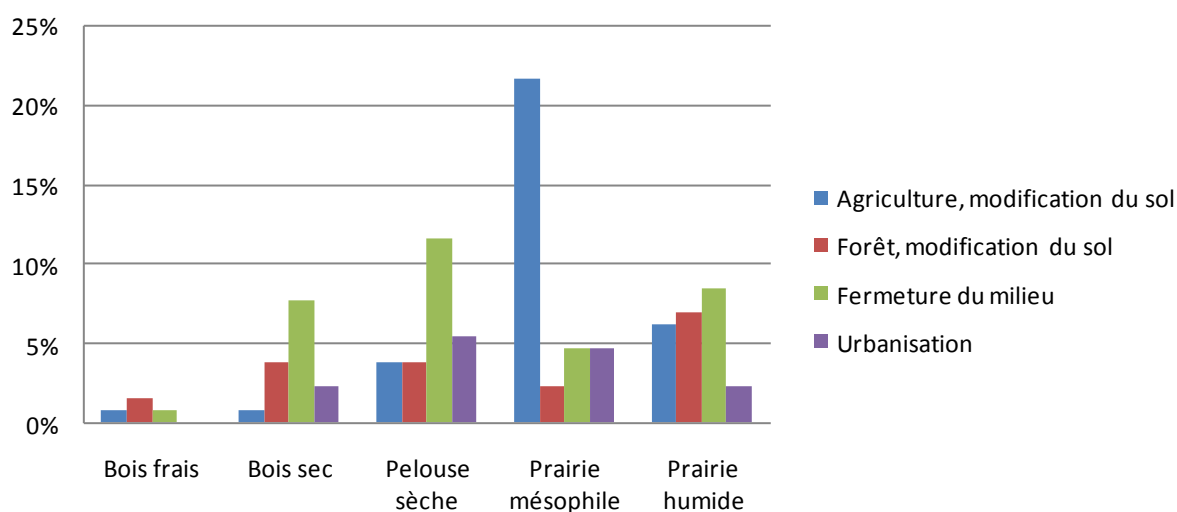
Sur 581 stations régulièrement suivies, on constate six types principaux de dynamiques. Elles concernent 137 stations soit 23,24% et sont réparties comme suit :

Dynamiques	Nombre de stations	
Assèchement	4	2,92%
Agriculture, modification du sol	40	29,20%
Forêt, modification du sol	21	15,33%
Fermeture du milieu	32	23,36%
Urbanisation	17	12,41%
Réfection de route	12	8,76%
Divers	11	8,03%
Total	137	

Dans ce tableau, l'assèchement est certainement sous-estimé car, si les citations sont plus nombreuses, seulement quatre sont données comme ayant des conséquences récurrentes importantes.

La ligne " Divers " regroupe les évolutions suivantes : calibrage d'un chemin pour libérer l'accès aux engins forestiers (2), agrandissement de carrière (2), création d'un terrain de moto-cross (2) et fauchage précoce répétitif (1). On ajoute les effets de la tempête concernant 4 stations qui auraient pu être comptabilisées dans la ligne " Fermeture du milieu " car la nuisance provient principalement de l'absence de gestion suite à abandon du site par le propriétaire.

Sur les 137 stations touchées, les répartitions des dynamiques en fonction des différents types de milieux se font suivant le graphique ci-dessous. Les pourcentages en ordonnée s'entendent par rapport à l'ensemble des dynamiques constatées.



Agriculture

La mise en culture d'un site représente dans la majorité des cas un arrêt définitif de son évolution naturelle. La recherche d'une efficacité maximale aboutit à la marginalisation des modèles agricoles pratiqués de tous temps qui sont une des bases de la biodiversité du début du vingtième siècle. L'industrie agro-alimentaire mise en place à la fin de la deuxième guerre mondiale se base sur des impératifs de rendements supérieurs à ce que la terre peut donner naturellement. Les outils pour atteindre les objectifs sont le remembrement, l'augmentation de la surface des parcelles, la monoculture, les pesticides, les intrants, les assèchements des zones humides... des principes portant tous atteinte à la biodiversité. L'élevage extensif a peu à peu été remplacé soit par des systèmes agricoles conventionnels aux objectifs de rentabilité stricts, soit par le simple abandon des terres qui, délaissées, s'embroussaillent. Parmi les conséquences de ces pratiques, certaines sont définitives, d'autres peuvent permettre la réhabilitation des milieux à court ou à moyen terme.

L'évolution agricole depuis la fin de la deuxième guerre mondiale a tourné le dos aux spécificités locales jugées moins rentables au regard de l'internationalisation du marché alors que ces pratiques sont la source de deux types de biodiversités : la biodiversité sauvage par l'entretien des paysages et celle des semences par une sélection correspondant au milieu. Il est indispensable de réhabiliter localement des systèmes agricoles qui tiennent compte de l'importance de la biodiversité et qui la respectent. Cette synergie entre agriculture et biodiversité est essentielle.

Il existe cependant des systèmes de production agricole qui reconstituent un sol exceptionnellement riche en biodiversité et moins contraignant pour l'agriculteur, comme par exemple, le Bois Raméal Fragmenté qui ne nécessite pas d'apport d'eau. Ils ne sont pas pris en compte et restent très marginalisés alors qu'ils sont localement très adaptés aux milieux.

Parcellisation des sites

L'extension de cultures aboutit à une isolation des sites sauvages. Leur superficie diminue et la distance entre eux s'accroît. Ils se réduisent à des îlots de plus en plus inaccessibles aux pollinisateurs. Selon la théorie de la biogéographie insulaire, la richesse en espèces de ces îlots diminue en fonction de leur éloignement et de leur superficie (Dajoz, 2008). Ils deviennent des réservoirs de biodiversité et les connections entre les milieux s'affaiblissent, brisant peu à peu le continuum écologique. Une gestion du paysage devient impérative pour prendre en compte l'isolement et la réduction des surfaces au regard de leur disponibilité aux pollinisateurs.

Les zones les plus affectées en Dordogne sont les plaines céréalières du verteilacois et celles de l'issigeacois. Les stations d'orchidées sont des îlots de très petite taille. Les espèces sont la plupart du temps communes et en faible quantité. Voici quelques années les données de certains sites étaient très importantes mais la plupart ont disparu après une mise en culture. L'un d'entre eux à Cherval abritait 16 espèces sur une pelouse sèche et un sous-bois. Sept d'entre elles étaient données comme abondantes et une est considérée comme rare. Après la mise en culture il n'est plus resté que les sept espèces de sous-bois, en quantité restreinte.

Assèchement

L'assèchement progressif de prairies humides est régulièrement observé mais son impact est difficile à estimer car le recul par rapport aux suivis est insuffisant si l'on tient compte des variations de pluviosité d'une année sur l'autre. Cependant cette dévaluation est aussi constatée au niveau national depuis une cinquantaine d'années. Seule une politique de prévention est susceptible de préserver les espèces des milieux humides d'une disparition à moyen terme. En Dordogne les deux espèces d'orchidées les plus menacées, *Spiranthes aestivalis* (CR) et *Gymnadenia odoratissima* (EN) sont dans ce cas. Dans tous les exemples suivants, les symptômes d'assèchement sont évidents depuis 15 à 20 ans.

En 2010 l'étude de deux étudiants sur trois stations de la Grande Beune a été réalisée après un printemps très pluvieux (Bagage et Merlin, 2010). Depuis 1993 deux stations annuellement suivies sont atteintes par un assèchement croissant. L'étude en fait apparaît deux causes : l'eutrophisation du cours d'eau et sa déviation par des embâcles qui assèche une partie des prairies. Le déclin des stations d'orchidées est observé depuis 16 ans. Après un printemps 2010 particulièrement pluvieux, les espèces des milieux humides ont réapparu dans leurs populations originelles même dans les prairies qui s'assèchent. A l'exception de

Gymnadenia odoratissima qui n'est pas reparue, le potentiel semble toujours le même mais les plantes n'apparaissent que dans les périodes propices, plus rares.

Dans une prairie humide de la commune de Maurens, la population de *Spiranthes aestivalis*, de 30 pieds en 1991 n'est plus qu'un reliquat de 1 ou 2 pieds. Deux autres espèces à statut, *Epipactis palustris* et *Gymnadenia odoratissima*, ont disparu par un simple détournement en amont du cours d'eau qui alimentait la prairie.

Ces exemples concernent des orchidées officiellement protégées et dont le statut en Dordogne s'échelonne de « Quasi Menacé » à « En danger critique » (UICN, MNHN, SFO, CBN, 2009, cf. "Liens internet"). L'assèchement est principalement occasionné par les prélèvements, les détournements des cours d'eau, la multiplication des intérêts sociétaux en liaison avec l'eau, principalement les usages inhérents au tourisme ou à l'agriculture qui entraînent une utilisation croissante des réserves. Les pressions de l'activité humaine sur les cours d'eau rejaillissent sur la flore des milieux attenants et dans la perspective d'un réchauffement de la planète, on ne peut qu'envisager une amplification du phénomène si aucune incitation à des changements de comportement des riverains, des usagers et des gestionnaires n'est envisagée.

Fermeture

La richesse en biodiversité d'orchidées est le résultat de pratiques agropastorales appliquées pendant des siècles mais remises en cause après la seconde guerre mondiale. La fermeture des milieux est la conséquence d'une absence de gestion tant des milieux humides que secs (Jouandoudet, 2004). En Dordogne elle concerne 23,36% des dynamiques observées. La majorité de ces fermetures sont observées sur des milieux extrêmes, pelouses sèches et prairies humides. L'embroussaillage des milieux herbacés étouffe les populations d'orchidées. Les espèces atteintes les plus fragiles sont *Ophrys lutea* en milieux secs et *Coeloglossum viride*, *Epipactis palustris*, *Dactylorhiza elata* avec le cortège de toutes les plantes de milieux humides.

L'exemple le plus critique en Dordogne est celui d'une station de *Liparis loeselii* (RE) découverte en 1959 dans une prairie tourbeuse en bordure de la Petite Beune. Par suite de l'abandon d'entretien, le site fut envahi de phragmites et d'aulnes et, en quelques années, la population de liparis s'amenuisa pour disparaître en 1985. Les actions conjointes du CREN Aquitaine et du CPIE de Sireuil à partir de 1996 en redonnant au site un aspect de la prairie originelle n'ont pas apporté les résultats escomptés. Si certaines plantes ont réapparu, le liparis a été considéré comme disparu du seul site résiduel d'Aquitaine.

La lutte contre la fermeture des milieux est une des actions emblématiques du CREN Aquitaine. Leur travail de restauration consiste en débroussaillage manuel, parfois mécanique, en coupe éclaircissante qui éliminent les arbustes envahissants ou en étrépage pour retirer la couche superficielle des sols en vue d'écarter les plantes associées colonisatrices. Ces travaux ouvrent le milieu aux plantes pionnières et permettent le réveil de graines enfouies. Si ces méthodes semblent radicales et artificielles à certains, il est plus juste d'estimer que la cause première est l'abandon des sites qui a provoqué précédemment la perte de biodiversité. Les techniciens du CREN utilisent les procédés les mieux appropriés à une remise en valeur des milieux après étude. Dans certaines conditions la recolonisation par les espèces originelles est parfois très spectaculaire par sa rapidité.

Pâturage

Pour contrecarrer la fermeture des milieux, l'action du CREN a été particulièrement efficace sur les pelouses sèches des coteaux de Saint-Victor. Afin de retrouver les conditions pastorales traditionnelles qui ont abouti à leur richesse botanique, un pâturage a été organisé annuellement depuis 2005 pour limiter la prédominance d'espèces végétales envahissantes. On utilise des moutons pour les pelouses et des chèvres pour les arbrisseaux. Le pâturage est orienté sur les parcelles visées et surveillé par un berger. Il est appliqué durant la période où son action est maximale et son contrôle est total. Les conditions d'épanouissement des orchidées ont été recréées et les populations ont retrouvé leur densité quasi-instantanément.

Mais le pâturage est aussi une arme à double tranchant. Une prairie de fauche transformée du jour au lendemain en pâture est rapidement bouleversée. Le piétinement par les animaux lourds en détruit rapidement la couche superficielle et, si le taux d'humidité de la parcelle est important, il bouleverse le sol en profondeur. C'est une des raisons de l'altération et de la disparition de site d'orchidées de prairies humides. Une station du rare *Gymnadenia odoratissima* (EN) et d'*Anacamptis palustris* (VU), toutes deux officiellement

protégées, a ainsi été perdue en 2009 dans les Beunes, pourtant site Natura 2000. Dans cette ancienne prairie de fauche, dès le première année de sa mise en pâturage pour des bovins, les orchidées ont totalement disparu

Déforestation et plantation

Les effets des déforestations ou des plantations sont variables selon les procédures. Une déforestation accidentelle est une transformation brutale du milieu qui garde tout ou partie de son caractère ce qui lui permet, à moyen ou long terme de se recréer. Nous serons alors en présence d'un biotope approchant celui qui a été détruit avec, on peut l'espérer, une biodiversité équivalente. Les déforestations ou autre modification de milieu en vue d'exploitation forestière sont radicales et définitives. Les plantations de noyers et de peupliers suivent une transformation fondamentale du milieu pour aboutir à une monoculture éliminant toute compétition végétale.

Les stations d'orchidées dégradées ou détruites soit par une déforestation soit par une plantation représentent 3% des données mises à jour. Mais après le pointage des stations sur des photos satellitaires datant de 2005, nous pouvons craindre que la proportion soit plus importante.

Un facteur important des nouvelles plantations d'arbres est l'importation d'essences nouvelles adaptées aux évolutions du climat conséquentes du réchauffement de la planète. Des études font mention de migration vers le nord de certaines espèces arbustives et les propriétaires qui plantent pour les décennies à venir sont incités à anticiper les phénomènes supposés liés au réchauffement en utilisant de nouvelles essences. Quel en sera l'impact sur la biodiversité ? On peut craindre que les espèces d'orchidées liées à des essences d'arbres non renouvelées peinent à s'acclimater aux nouvelles conditions qui leur seront imposées. Si elles ont pu traverser les périodes de renouvellement des arbres, Il est peu probable qu'elles ne retrouvent pas des conditions optimales d'épanouissement.

La majorité des stations affectées par des plantations d'arbres sont les prairies humides, soit que l'on vise un assèchement pour agrandir une parcelle, soit que l'on plante des essences adaptées. Il s'agit principalement de peupliers en bordure de ruisseau sous lesquels la flore se raréfie. Une peupleraie représente un investissement au rapport rapide par rapport aux autres essences d'arbres. La présence d'orchidées dans une peupleraie est rarissime puisqu'on n'en cite que deux dans toute la France (Authier, 2008). La perte de biodiversité des milieux humides en est le prix à payer pour l'environnement. Sur la commune de Villambard, une prairie humide abritant notamment *Anacamptis palustris* (VU) et *Coeloglossum viride* (VU) a été planté de peupliers en 2000. En deux ans, les populations des orchidées inféodées aux milieux humides ont considérablement diminué. Elles avaient disparu au bout de quatre ans.

L'alternance coupe claire et repousse soumet les parcelles à des variations très brutales de biotopes. La réalité des conditions du site est représentée par une alternance de deux biotopes : avec ou sans les arbres. La situation des espèces végétales annexes est fonction de la capacité de chacune d'entre elles à s'adapter au milieu le moins favorable en attendant le suivant. Plusieurs facteurs entrent en jeu : les caractéristiques génétiques de la plante et ses capacités d'adaptation qui en découlent, l'amplitude des modifications entre les deux milieux et la fréquence de l'alternance. En 1994 une station exceptionnelle d'*Ophrys lutea* était décrite sur la commune d'Agonac. Plusieurs centaines y étaient dénombrées, de très petite taille dans un milieu xérophile. Dans les années suivantes le milieu s'est fermé et après repousse de la pinède originelle, la population était réduite à une cinquantaine de pieds en bordure de la nouvelle forêt. Actuellement relictuelle, elle est surveillée pour apprécier son évolution consécutivement à la prochaine coupe.

Tempête

Les scénarios d'évolution du climat publiés en 2007 par le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), au nombre de six, font tous apparaître des variations climatiques plus importantes et plus fréquentes d'ici la fin du siècle. La tempête de 1999 qui a durement affecté la Dordogne rentre dans ces modèles.

Les conséquences de la tempête de 1999 sont différentes suivant les espèces et les gestions des parcelles forestières. Avec dix ans de recul, l'importance des traces est très variable selon l'implication et les moyens des propriétaires. Abandon complet ou remise en état, les deux extrêmes sont observés ainsi que beaucoup de situations plus nuancées. L'abandon est source d'une perte très importante de la biodiversité en orchidées (jusqu'à 15 espèces sur 19 sur une station de Liorac-sur-Louyre). Il en est de même pour les

remises en état radicales où le couvert végétal a été complètement détruit. C'est le cas en forêt de Lanmary à Antonne où le sol mis à nu a laissé place à une friche très dense incompatible pour l'instant aux espèces présentes avant la tempête. Dix ans après, il est encore trop tôt pour observer une recolonisation des sites par les orchidées car les milieux sont trop différents de l'origine.

Les orchidées les plus touchées sont les espèces sciaphiles adeptes des forêts denses. En Dordogne les sites à *Cephalanthera damasonium*, orchidée de sous-bois la plus vulnérable, ont été épargnés et le nombre de stations connues, détériorées par la tempête, reste minime. Certaines espèces, comme *Epipactis helleborine*, ont souvent été atteintes mais les populations semblent se reconstituer peu à peu.

Fauchage retardé

L'adaptation de la fauche de prairies à la maturité des plantes est impérative pour assurer leur pérennité. L'intérêt d'un exploitant agricole est parfois autre : soit il destine la fauche à faire de la litière et elle pourra avoir lieu hors de la période de fructification des orchidées, soit il dispose d'une fauche de qualité pour en faire du fourrage et elle interviendra courant juin, période de floraison des orchidées humides, leur ôtant tout espoir de fructification. Cela peut présenter une pierre d'achoppement dans les discussions entre propriétaires et structures de protection de la nature lors de négociation. Cela fait l'objet de convention entre agriculteurs et gestionnaires Natura 2000 dans les Beunes par des contrats rémunérés imposant une fauche en fin d'été.

Les talus de routes sont reconnus comme des refuges de la biodiversité naturelle et les orchidées en bénéficient très souvent. Pourtant les fauches de ces talus sont souvent pratiquées sans considération aucune de la flore ainsi que de la faune associée. Des dégâts importants sont régulièrement constatés, inhérents à la fréquence de la fauche, à sa radicalité et à l'utilisation d'herbicides.

En 2005, à l'initiative de la SFO Dordogne et en collaboration avec le Pôle paysager du Conseil Général, était mise en place un fauchage des talus de routes départementales adapté au cycle biologique des orchidées (Nadeau, 2006). Dès l'application de ces principes certaines espèces étendaient leurs territoires, d'autres réapparaissaient spontanément plusieurs années après leur disparition. Les services du Pôle Paysager ont pris à leur compte les systèmes de fauche élaborés en 2004 en permettant de les étendre aux talus à tulipes sauvages et en se fixant l'objectif de proscrire les herbicides. Certains émettent des doutes quant à l'avantage du retard de fauches pour les orchidées. Il faut reconnaître que dans certains cas d'autres espèces en profitent au détriment des orchidées. N'est-ce pas là une expression de la biodiversité ? On est tenté de répondre par l'affirmative, mais ce serait sans tenir compte du passif de l'action humaine. L'intervention de l'homme se fait souvent au détriment d'une autre espèce mais d'une façon générale les espèces et les écosystèmes reculent alors que les pressions sur l'environnement s'accroissent.

Les expériences sur les routes communales sont plus difficiles à mettre en place car les interlocuteurs sont beaucoup plus nombreux et la majorité, aussi bien les agents de terrain que les responsables des collectivités locales, se trouve souvent dans la culture du « faire propre ». Nous nous trouvons devant un problème de méconnaissance qui aboutit à une destruction de la richesse patrimoniale naturelle.

Rectification de route et autoroute

La création de route ou d'autoroute est destructrice des milieux sauvages. La présence d'espèces protégées ne pèse aucun poids par rapport à la notion d'utilité publique. Lors de l'établissement de projets routiers, il est souhaitable de mettre en place une politique de prévention en relation avec les associations naturalistes qui disposent d'atlas locaux de la flore et de la faune sauvage. C'est tout au début du projet que ce souci doit apparaître et non lorsque les trajectoires sont établies. Sur la commune de Saint-Amand-de-Coly, un site à *Orchis simia* (NT et protégé en Dordogne, cf. page 60) a été détruit lors de la réfection de la route Montignac-Sarlat. Une consultation de la base de données de la SFO au tout début du projet aurait fait apparaître la station de cette orchidée protégée.

Lors de la réfection d'une partie de la route de Périgueux à Sorges entre les communes de Trélissac et de Champcevinel, un virage a été coupé dont le talus abritait des orchidées. Il a reculé de plusieurs mètres. A la fin des travaux, il semble que la terre initiale ait été utilisée pour refaire un nouveau talus, transportant les tubercules des orchidées. Certaines d'entre elles réapparaissaient deux ans plus tard et en quelques années la colonie entière était reconstituée. Cet exemple est exceptionnel, mais il montre que des pratiques peuvent être mises à l'étude pour envisager des solutions adaptées.

Urbanisation

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la modification des principes d'urbanisation appliqués depuis une trentaine d'années. Ils sont essentiellement d'ordre politique : abandon d'une architecture verticale au profit de conceptions horizontales dévoreuses d'espace, facilité d'accès à la propriété, pouvoir accru des maires depuis les lois de décentralisation. Ces trois éléments conjugués aboutissent à l'extension mal maîtrisée de lotissements, de quartiers pavillonnaires et, par extension, de zones commerciales, ainsi que des infrastructures routières associées.

Les modes de construction tiennent rarement compte de l'environnement immédiat. Les principes sont d'asservir le terrain à une construction rapide dans les canons de rentabilité à la mode. D'autre part le choix des terrains à bâtir se fait sans réellement prendre en compte la richesse faunistique et floristique des lieux. Ainsi parmi de nombreux exemples, la disparition d'espèces rares comme *Ophrys lutea* à Atur et *Serapias vomeracea* à Audrix auraient pu être évitée lors d'extensions de lotissement.

En 2000, la station de *Serapias cordigera* (VU) sur la commune de Bergerac était détruite suite à la construction d'une maison. Il s'agissait de la seule station connue en Dordogne et l'espèce était rayée du patrimoine naturel du département. Six ans plus tard, elle était trouvée à Montpon-Ménéstérol sur une parcelle sur laquelle les propriétaires avaient un projet de construction. La menace était imminente. Les démarches auprès des propriétaires entreprises par le CREN avec le soutien de la SFO Aquitaine pour mettre en place une gestion appropriée à la pérennité de cette espèce protégée ont toutes échoué. Le dossier, récupéré par la DREAL, reste en suspend depuis quatre ans. Les propriétaires qui ont le sentiment d'avoir été désaisi de leur terre laissent la parcelle à l'abandon et le site se referme au détriment des sérapias.

La sensibilisation à l'environnement des élus et des propriétaires est primordiale pour réduire les risques d'altération des sites sensibles. Les actions néfastes sont généralement commises par ignorance. La présence d'espèce à statut sur une parcelle peut être vécue aussi bien comme une richesse que comme une contrainte liée à l'obligation d'une gestion adaptée du site. La richesse de la biodiversité étant en déclin régulier, il est temps de changer notre regard sur l'environnement immédiat, accepter les plantes indigènes adaptées et éviter les plantations standardisées qui peuplent les lotissements après destruction de la couche superficielle du sol.

Carrières

Les carrières demandent régulièrement des droits d'extension de leurs exploitations. Sur requête des riverains, les membres de la SFO Aquitaine de Dordogne sont parfois saisis pour prospecter les zones visées à la recherche d'espèces à statut. Les chances sont quasiment nulles de découvrir une espèce d'orchidée officiellement protégée dont la seule présence pourrait donner des arguments à opposer à l'extension des terrains exploitables.

Les nuisances sont de deux ordres : destruction définitive du sol mais aussi extension des terres annexes de stockage et de circulation des engins. Trois sites dans cette situation sont recensés en Dordogne, l'un d'entre eux abritant l'*Ophrys passionis* (protégé en Aquitaine). Ils sont sans cesse en régression et il est habituel d'y voir des parterres d'orchidées submergés de poussière.

Terrains de moto-cross

Une simple inspection de photos satellitaires de la Dordogne permet de repérer une multitude de circuits de moto-cross sur des terrains privés. L'altération de sites naturels est très variable selon les pratiques des motards. Certaines sont totalement destructrices du milieu, mais la majorité ne présente qu'une altération partielle correspondant au chemin utilisé, la largeur du chemin déterminant le degré de détérioration du milieu. L'utilisation de quads est la plus destructrice. Si, en dehors du sentier, le milieu se prête à la pousse des orchidées, les stations ne sont généralement pas touchées. La seule menace est l'embroussaillage s'il n'y a pas d'entretien. Ainsi à Liorac-sur-Louyre, une parcelle abritant une dizaine d'espèces est régulièrement parcourue par des motos sur un sentier étroit. Les populations restent pourtant pérennes depuis 2002.

Sur une pelouse sèche de Veyrines-de-Domme, après l'abandon d'un terrain de moto-cross, le milieu s'est localement fermé. Son enherbement s'est rapidement densifié et les populations d'orchidées qui vivaient en marge du sentier ont disparu dont celle d'*Orchis simia* (NT, protégée en Dordogne).

Cumul des dynamiques

Il importe d'ajouter à cette énumération que ces facteurs dynamiques sont parfois cumulés. Ainsi sur la commune de Cornille, une station de *Neottia nidus-avis*, espèce protégée en Dordogne, située en arrière d'un talus de route dans un sous-bois de pins et de châtaigniers, a été successivement victime, en une dizaine d'années, de deux coupes claires de chaque côté de la route et de la tempête de 1999 lors de la repousse. En conséquence le trop fort ensoleillement dans une longue période a fait disparaître la station de façon définitive car rien n'a été observé depuis 2002.

A Plaisance une station d'*Ophrys passionis*, protégée au niveau régional en Aquitaine, est située sur une pelouse sèche qui se ferme en bordure d'une carrière. Une action préventive pourrait alors la protéger d'une extension de la carrière et un entretien régulier devrait éviter la fermeture.

Considérations particulières

Paysage agricole

La Dordogne est un département agricole et touristique. Si le tourisme est essentiellement basé sur le patrimoine bâti, les pratiques d'agriculture intensive sont en contradiction avec les principes de l'écotourisme. Les images du tourisme vert restent superficielles et la préservation de la biodiversité ne peut être obtenue que par une pratique agricole adaptée aux milieux. De tout temps, les techniques agropastorales ont abouti à une grande richesse botanique. Par contre des principes d'agriculture intensive basés sur le remembrement et la monoculture ont été mis en place depuis une soixantaine d'années. Ces systèmes et les biodiversités évolutives des gènes, des espèces et des milieux sont antinomiques. L'évolution des paysages est très lente et le regard des habitants s'y accoutume au quotidien, mais les comparaisons sur une vingtaine d'années indiquent des transformations importantes sur le terrain puisque plus de 29% des sites suivis témoignent d'une modification parfois radicale des sols et de leur environnement.

Les coteaux longeant la route de Bourdeilles à Sencenac-Puy-de-Fourches en sont un exemple. La surface des pelouses observées depuis vingt-cinq ans a fortement diminué après l'extension des terrains agricoles. Elles ne sont plus que des îlots de plus en plus petits et de plus en plus éloignés les uns des autres. La grande majorité des données d'orchidées sont en baisse. L'*Ophrys lutea* a disparu et l'*Ophrys passionis* y est menacé.

Écotourisme

" L'écotourisme représente une source de revenus non négligeable lorsque les écosystèmes et leur faune sont préservés " (Dajoz, 2008). Ce constat n'est pas réservé aux zones protégées comme les sites Natura 2000 ou aux territoires spécifiquement gérés comme les Parcs Naturels Régionaux. Il doit être en application universelle en tout point d'un territoire qui se targue d'une bonne qualité de vie et d'accueil. Pour un bon équilibre, il est important de d'associer patrimoine bâti et patrimoine naturel en rapport avec une agriculture locale. L'accumulation de signes de dégradation de l'environnement naturel qui ne semble toucher que les espèces menacées affecte en réalité l'ensemble du territoire.

L'illusion provient de la lenteur de la mutation des paysages. L'évolution de la cartographie des orchidées de Dordogne est révélatrice de la perte générale de l'étendue et de la biodiversité des biotopes et des espèces, sur l'ensemble du département. Si le support du tourisme en Dordogne réside dans le patrimoine bâti, le patrimoine naturel est sans cesse agressé par l'extension de l'urbanisme et la déprise agricole, mais aussi par la conquête de milieux naturels par l'agriculture.

L'exemple des coteaux de Bourdeilles à Sencenac-Puy-de-Fourche cité plus haut exprime la contradiction entre les paysages de pelouses sèches riches en biodiversité et la monoculture du tournesol sans aucune biodiversité qui les a remplacés. Le paradoxe réside dans l'image idyllique que donnent ces champs pendant un mois de floraison du tournesol et qui correspond aux canons de beauté de la campagne qui sont délivrés à travers les médias, augmentés de l'image symbolique du tournesol : soleil, chaleur, lumière. Cette situation dissimule la perte réelle de la valeur naturelle des milieux car les sept stations d'orchidées comptabilisées dans ces coteaux sont relictuelles par rapport à ce qu'elles représentaient voici une vingtaine d'années.

Education

L'éducation à l'environnement est indispensable pour générer un comportement responsable. Malheureusement, en France, elle se borne à la sensibilisation et ne concerne que les dégradations induites par notre mode de vie et non la richesse des milieux naturels.

Lors des Assises 2009 de l'Education à l'Environnement (cf. " Liens internet " p.76), la question des publics visés était mise en avant. Les scolaires représentant un public "acquis", d'autres se montraient beaucoup plus réticents : les jeunes adultes entrant dans la société de consommation, les professionnels, le grand public. Pourraient s'y ajouter les élus dont les actions ont des conséquences directes sur l'environnement, à très court, moyen ou long terme. Enfin un manque d'outils et de ressources était déploré.

Le nombre de naturalistes professionnels sur le département étant faible et les amateurs des associations occupés à des tâches de recensement et de protection très prenantes, les actions d'éducation restent très minimes et touchent une part infime de la population. Il faut ajouter que la quasi-totalité des citoyens qui contactent les associations est convaincue d'avance. L'information du public visé n'est donc pas réalisée.

Les liens entre naturalistes amateurs et professionnels de l'enseignement sont épisodiques et très ponctuels. Les actions dans les écoles sont très locales, généralement de l'initiative d'un naturaliste avec la complicité de l'instituteur. Pour obtenir une prise de conscience par la population de la fragilité et l'appauvrissement de l'environnement naturel, un enseignement de la biodiversité et de l'évolution des paysages sur le terrain est indispensable.

Responsabilisation des propriétaires

La propriété est conçue comme un droit universel sur une parcelle indépendamment de sa nature. La qualité principale du CREN est de sensibiliser les propriétaires à la biodiversité naturelle de leur propriété en élaborant avec eux des systèmes de gestion pérennisant cette richesse. Mais il faut reconnaître que leur démarche est délicate car ils s'exposent à un risque de réaction épidermique de propriétaires considérant la position des naturalistes comme une ingérence dans leur domaine. Le CREN les met devant une responsabilité qu'ils n'avaient pas envisagée : la préservation d'espèces à statut et de leur milieu sur un site pour lequel ils avaient parfois d'autres projets financièrement plus rentables pour eux.

L'attitude des propriétaires est variable selon leur sensibilité. Sur la commune de Cause-de-Clérans le CREN a mis en place, par contrat avec les propriétaires, des pâturages de moutons pour éviter la fermeture d'un site abandonné abritant *Anacamptis coriophora* subsp *fragrans* (VU). Les propriétaires ont exprimé d'emblée une certaine fierté d'abriter chez eux une espèce d'orchidée protégée. En quelques années, la station est devenue très importante puisqu'elle a dépassé les deux mille pieds.

A l'opposé, l'annonce en 2006 de la réapparition de *Serapias cordigera* (VU) sur la commune de Montpon-Ménéstérol (cf. p.52 et p.71) a provoqué l'afflux de curieux que les propriétaires ont vécu comme une agression. Dans un deuxième temps, la gestion du terrain dans un but de protection de l'espèce leur est parue trop contraignante au regard du projet de construction qu'ils y entretenaient depuis plusieurs années et qui était remis en cause.

Les communications aux propriétaires de la présence d'espèces communes, rares ou protégées sur leurs terres présente parfois un risque pour le milieu s'ils déniaient leur responsabilité. Dans certains cas, une dose de désherbant a été une réponse radicale pour éviter les problèmes imaginés par des propriétaires ignorants. Sur un coteau de la vallée des Beunes, une station d'*Ophrys apifera* (LC) a ainsi été détruite par le propriétaire qui avait été informé par des membres du CPIE de Sireuil. C'est la seule crainte de problèmes ultérieurs qui en est la cause car il s'agit d'une espèce commune non protégée. On peut mesurer dans ce cas les effets néfastes d'un manque d'éducation à l'environnement naturel.

Conclusion

Etudier de près les orchidées sauvages et leurs milieux sur la superficie d'un département est un peu appréhender ce qui reste de nature sauvage par le petit bout de la lorgnette. Par contre le petit nombre d'espèces qu'elles représentent permet une vision en profondeur de leur statut et de leurs capacités d'adaptation aux mutations environnementales imposées par l'expansion de la société humaine gourmande en espace. Les déductions de l'évolution des habitats peuvent être étendues à l'ensemble de la flore et de la faune à l'exception de caractères particuliers à chaque espèce.

Les gestions de territoires sont limitées par le regard que portent leurs propriétaires sur la nature. Par exemple, les forêts sont gérées dans une seule optique, la rentabilité économique. On peut craindre une évolution trop rapide des systèmes forestiers par l'apport d'essences nouvelles au regard des capacités d'adaptation de la flore et de la faune aux changements climatiques annoncés. D'autre part les milieux humides, systématiquement dégradés ou détruits depuis un demi-siècle, font cruellement défaut et sont maintenant remplacés par des étangs artificiels ou de simples retenues d'eau, créés pour contrecarrer les sécheresses annoncées mais dont la biodiversité est quasi-nulle. Les exemples pourraient être multipliés. Tous vont dans les sens des intérêts humains alors qu'une vision d'ensemble à différentes échelles, parcelle, commune, département, est nécessaire pour assurer à la nature des conditions d'évolution à son rythme.

Il est indispensable d'envisager une structure chargée de coordonner les actions des gestionnaires et la préservation du patrimoine naturel. A notre époque, une projection dans le temps doit encadrer les conceptions d'aménagement du territoire. Les conséquences environnementales représentent le tout premier facteur. Dans un pays rural et touristique, elles doivent être garantes de la biodiversité.

Pour élargir le regard des gestionnaires et des usagers, une éducation permanente au respect de la nature proche ainsi que son rôle à plus grande échelle doit être mise en place. Tant que chacun n'agira sur son environnement que selon son propre intérêt, il le fera en délaissant, délibérément ou non, les autres paramètres. Il se posera en destructeur potentiel de la partie ignorée de son environnement. La conduite des talus routiers en est l'exemple typique mais il en est de même pour les lotissements et leurs alentours. L'image de la nature véhiculée par les médias est idéale, sans rapport avec la réalité de terrain. Pourtant elle est très souvent une référence pour les porteurs de projets.

Pour un département vaste et diversifié comme la Dordogne, un manque de naturalistes professionnels se fait cruellement sentir. En découle un déficit d'études sur les conditions de vie des êtres vivants en fonction des habitats. Les associations naturalistes ne sont saisies de ce genre de demande que dans des situations désespérées ou après que les études de projets soient closes. Un bureau d'étude départemental devrait être à même d'établir les priorités environnementales en amont des projets.

Les associations naturalistes de Dordogne ont élaboré des bases de données englobant les grands domaines du vivant : botanique (SBP), mycologique (SMP), ornithologique (LPO), de même pour les chauves-souris (CREN). Des études concernant les insectes, plus généralement les arthropodes, et les mammifères sont très localisées. La majorité de ces travaux sont le fait d'amateurs éclairés et passionnés. Leurs résultats sont essentiels pour la connaissance de la nature dans le département. Elles sont ainsi les plus aptes à situer les sites intéressants pour la biodiversité des espèces et des milieux et elles repèrent les sites d'exceptions, espèces protégées et milieux rares. Les bases de données dont elles disposent, fruits de dizaines d'années d'observation, doivent dorénavant servir de guide aux gérants des espaces, propriétaires privés et élus. Il est primordial de les considérer comme un référentiel pour réguler les modifications des paysages dans le sens de la préservation de la biodiversité

Les recensements des paysages effectués par le CAUE de la Dordogne associés aux inventaires dressés par les naturalistes amateurs présentent un formidable outil pour estimer l'évolution de la nature dans le département. Ce référentiel est constamment mis à jour, ce qui représente un travail considérable qu'assument les associations naturalistes dont les buts restent le recensement des êtres vivants et de leurs habitats. Il est primordial de dresser et d'actualiser régulièrement le bilan des biodiversités de Dordogne pour en protéger la richesse.

Il est aussi nécessaire que ce travail soit pris en compte par les élus départementaux de tous les niveaux mais surtout que cette préoccupation soit de tous les instants. Le fort taux de sites dégradés depuis une

vingtaine d'années, l'évolution rapide et souvent mal maîtrisée des entreprises humaines et le déficit généralisé d'éducation à la nature doivent être contrecarrés par des mises en place de principes respectueux de la biodiversité des espèces et des milieux. Ce concept n'est pas en opposition à la volonté d'entreprendre par contre il doit se présenter comme un régulateur de projets dans un esprit de respect et d'admiration de l'évolution de la nature.

Il ne s'agit pas de nous interdire tout geste modifiant la planète, mais de ne passer à l'acte qu'après en avoir mesuré les conséquences et pris en considération les intérêts de tous, qu'ils soient vivants ou à naître.

Albert Jacquard

Glossaire

Autogame : qui se pollinise elle-même
Cléistogamie : germination du pollen à l'intérieur de la fleur avant son épanouissement
Eutrophe : riche en ions nutritifs
Hygrophile : vivant sur sol humide
Mésophile : d'humidité moyenne
Nitrophile : qui aime les composés azotés
Ourlet : formation végétale basse en lisière forestière ou de haie
Rosette : ensemble des feuilles basales
Sciaphile : vivant à l'ombre
Substrat : support d'une plante
Thermophile : vivant dans des stations chaudes
Xérophile : supportant une forte sécheresse

Acronymes et liens internet

CREN : Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine, <http://www.cren-aquitaine.fr>
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
LPO : Ligue de Protection des Oiseaux, <http://lpoaquitaine.org/>
SBP : Société Botanique du Périgord, <http://sbp.24.free.fr/>
SFO : Société Française d'Orchidophilie, <http://www.sfo-asso.com/>
SFOA : Société Française d'Orchidophilie d'Aquitaine, <http://www.sfoaquitaine.jimdo.com>
SMP : Société Mycologique du Périgord, <http://pagesperso-orange.fr/smp24/>
Tela Botanica : <http://www.tela-botanica.org/>
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature, <http://www.uicn.fr/>

Critères UICN régionalisés :

http://www.tela-botanica.org/client/projet/fichiers/F36/F36_14300.pdf

Liste Rouge des espèces menacées en France, Orchidées de France métropolitaine :

<http://www.sfo-asso.com/galerie/pdf/protect/uicn/uicn.pdf>

Assise de l'Education à l'Environnement, LEGTA de Périgueux, 3 juin 2009 :

<http://www.graine-aquitaine.org/IMG/pdf/Syntheses24.pdf>

Bibliographie

Académie des sciences, **Libres points de vue d'Académiciens sur la biodiversité**, juillet 2010, Institut de France

Amardeilh J.P et Dusak F., **A propos de la cartographie des Orchidées sauvages de France** : l'Orchidophile n°151, avril 2002, SFO

Authier P., **Comment vit vraiment le limodore** : l'Orchidophile n°173, juin 2007, SFO

Authier P., **La céphalanthère bien sous ses peupliers** : l'Orchidophile n°178, septembre 2008, SFO

Bagage G. et Merlin A.-L., 2010, **Etude de l'état de différentes stations d'orchidées de la vallée des Beunes**, Université d'Auvergne, département Génie Biologique

Bédé B., 2009, **Flore de Dordogne**, Société Botanique du Périgord

Bournérias M. et Prat D. et al. (collectif de la Société Française d'Orchidophilie), 2005, **Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg**, deuxième édition, Biotope, Mèze, (Collection Parthénope)

CAUE 24, 2000, **Dordogne, Paysage & Nature**, Conseil Général de la Dordogne

Delforge P., **Guide des Orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient**, deuxième édition, Delachaux et Niestlé

Dajoz R., 2008, **La Biodiversité, l'avenir de la planète et de l'homme**, Ellipses

Dusak F. et Prat D. (coords.), 2010, **Atlas des Orchidées de France**, Biotope, Mèze (Collection Parthénope), Muséum national d'Histoires Naturelles, Paris

Escat M., 1994, **Cartographie des orchidées de Dordogne**, Société Française d'Orchidophilie

Feldmann P. et Prat D., **Evaluation des risques d'extinction des orchidées de France : application de la méthode de la Liste Rouge de l'UICN au niveau National** : l'Orchidophile n°183, décembre 2009, SFO

Glaudon J., **Nos orchidées sauvages sont-elles malades ?** : bulletin n°8, janvier 2011, SFO Aquitaine

Jorant J.A., **Quand le *Spiranthes* s'en mêle** : l'Orchidophile n°161, juin 2004, SFO

Jouandoudet F., 2004, **A la découverte des Orchidées sauvages d'Aquitaine**, Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France)

Martegoute J.C., 2002, **Plantes des causses et des truffières**, Fédération Départementale des trufficulteurs du Périgord

Nadeau J.M., **La protection des talus de routes à orchidées de Dordogne** : l'Orchidophile n°169, juin 2006, SFO

Selosse M.A., **La Néottie, une « mangeuse » d'arbres** : l'Orchidophile n°155, février 2003, SFO

Société Mycologique du Périgord, bulletin n°38, mars 2010

UICN, MNHN, SFO, CBN, 2009, **La Liste rouge des espèces menacées en France : Orchidées de France métropolitaine**

Willems J.H., **Les relations végétatives entre la multiplication végétative et la reproduction sexuée chez *Spiranthes spiralis*** : l'Orchidophile n°161, juin 2004, SFO

Remerciements

Un grand merci à Mikaël Paillet du CREN Aquitaine et à Yannick Couleau, écologue du CAUE de la Dordogne, qui m'ont fait profiter de leur professionnalisme. Ils ont bousculé leurs emplois du temps pour recadrer et préciser les différentes analyses. Tous deux ont fait preuve d'une disponibilité de tous les instants, de même que Claire Picard, Bernard Gerbeau et Olivier Cabanne, de la commission Cartographie et Protection de la SFO Aquitaine de Dordogne.

Je remercie Philippe Feldmann de la commission scientifique de la SFO pour sa réactivité tout au long de ce travail. Il a été un guide précieux dans le labyrinthe des critères de l'UICN.

Merci à Franck Jouandoudet, Jean-Claude Martegoute, Michel Evrard pour avoir effectué la relecture du document.

Merci enfin et surtout à tous les membres de la SFO Aquitaine de Dordogne ainsi qu'aux sympathisants dont la somme d'observations a nourri au fil des années la base de données des orchidées : A. Augustin, P. Baudin, B. Bédé, C. Bégout, E. Berks, P. Bernard, JC. Bonnet, M. Bourdon, M. Bourgoïn, C. Brachet, Mme Brassier, G. Briançon, J. Brunat, O. Cabanne, O. Cardot, D. Cauchoix, L. Chabrol, M. Charensac, M. Charmoy, F. Chiche, M. Daly, C. de Roton, J. Deschamps, E. Desport, M. Escat, P. Fabre, S. Fagette, F. Félie, C. Fillon, J. Galès, B. Gerbeau, J. Glaudon, M. Goulet, C. Griggo, GN. Grosset, N. Guillerme, N. Héltas, S. Hubert, F. Jouandoudet, D. Kime, P. Labatut, P. Lacour, B. Lacroix, M. Latour, P. Latournerie, F. Le Strat, M. Lecordier, M. Lefebvre, Y. Lenglet, N. Maguet, JC. Martegoute, YC. Martin, F. Mazère, P. Méchineau, S. Miquel, V. Mure, C. Oosterlee, M. Paillet, M. Pain, J. Pearson, C. Picard, F. Pujardieux, M. Puygautier, JC. Rémy, F. Renard, V. Renard, T. Rouen, S. Sandeau, H. Schweiger, C. Signès, R. Teytaud, G. Testud, JP. Thomas, M. Tricot, M. Van Wyngaarden, D. Villate, R. Viroit, D. Vitte, M. Vitte, I. Von Ramin.

Annexe 1

Citations des communes, régions et vallées dans le texte

Les chiffres renvoient aux pages

Communes		Régions	
Agonac	42 69	Bergeracois	37 43
Antonne-et-Trigonant	16 27 69	Double et Landais	17 23 34 42 47 60
Atur	71	Issigeacois	37 67
Audrix	71	Ribéracois	37 43
Belvès	40 60	Verteillacois	67
Bergerac	52 71		
Blis-et-Born	49	Vallées	
Bouillac	16 57	Beunes	20 30 55 67 68 70 73
Bourdeilles	72	Chironde	30
Cause-de-Clérans	73		
Champcevinel	70		
Cherval	67		
Cherveix-Cubas	21 50		
Cornille	72		
Daglan	40 57		
Fougueyrolles	54		
Hautefort	37		
Issac	30		
Issigeac	38 40		
Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	57		
Liorac-sur-Louyre	69 71		
Mareuil-sur-Belle	38		
Maurens	68		
Montignac	42		
Montpon-Ménéstérol	71 73		
Paunat	57		
Ribérac	20 38 46		
Saint-Amand-de-Coly	70		
Saint-Astier	38 41 47		
Saint-Cyprien	46		
Saint-Cyr-les-Champagnes	34		
Sainte-Alvère	38		
Saint-Mesmin	34		
Saint-Victor	70		
Salignac-Eyvigues	16		
Sarlande	34		
Sarlat-la-Canéda	47		
Sencenac-Puy-de-Fourches	72		
Terrasson-la-Villedieu	13 47		
Trélissac	27 70		
Trémolat	16		
Vergt	20 37		
Veyrines-de-Domme	71		
Villamblard	47 69		
Villefranche-du-Périgord	46 60		

Annexe 2

Nombre de sites connus d'orchidées par commune

Abjat-sur-Bandiât	2	Cause-de-Clérans	4	Escoire	1
Agonac	5	Celles	8	Excideuil	1
Ajat	7	Cénac-et-Saint-Julien	4	Eyliac	5
Allas-les-Mines	3	Cendrieux	1	Eymet	4
Allemans	4	Cercles	4	Eyvirat	2
Alles-sur-Dordogne	1	Chalagnac	1	Eyzerac	4
Anlhac	2	Chalais	2	Fanlac	4
Antonne-et-Trigonant	11	Champagnac-de-Bélaïr	3	Faurilles	1
Archignac	3	Champcevinel	3	Fleurac	5
Atur	3	Champeaux-La-Chapelle-Pommier	1	Florimont-Gaumier	1
Aubas	3	Champs-Romain	2	Fonroque	3
Audrix	1	Chancelade	3	Fougueyrolles	2
Augignac	1	Chantérac	8	Fouleix	2
Badefol-d'Ans	4	Chapdeuil	1	Fraïsse	1
Bars	6	Chassaignes	1	Gabillou	1
Bassillac	9	Château-l'Evêque	8	Génis	5
Beaumont-du-Périgord	6	Châtres	1	Ginestet	3
Beaupouyet	2	Chavagnac	2	Goût-Rossignol	2
Beaumont	2	Chenaud	1	Grand-Brassac	13
Beaussac	3	Cherval	3	Granges-d'Ans	3
Beleymas	1	Cherveix-Cubas	4	Grignols	4
Belvès	1	Chournac-d'Ans	1	Grives	2
Berbiguières	3	Cladech	2	Groléjac	1
Bergerac	16	Clermond-de-Beauregard	5	Grun-Bordas	2
Besse	1	Clermond-d'Excideuil	3	Hautefort	5
Beynac-et-Cazenac	3	Colombier	2	Issac	5
Blis-et-Born	8	Comberanche-et-Epeluche	1	Jaures	2
Boisse	4	Condat-sur-Vézère	2	Javerlhac-la-Chapelle-St-Robert	2
Boisseuilh	3	Connezac	1	Jayac	1
Bonneville-et-Saint-Avit	1	Cognac-sur-l'Isle	7	Journiac	4
Bouillac	2	Cornille	6	Jumilhac-le-Grand	3
Boulazac	2	Coubjours	3	La Bachellerie	2
Bourdeilles	6	Coulaures	5	La Boissière-d'Ans	1
Bourg-des-Maisons	3	Coulounieix-Chamiers	3	La Cassagne	4
Bournac	3	Coursac	8	La Chapelle-Aubareil	2
Bouteilles-Saint-Sébastien	5	Coutures	1	La Chapelle-Faucher	3
Brantôme	6	Coux-et-Bigaroque	1	La Chapelle-Gonaguet	2
Brouchaud	8	Couze-Saint-Front	3	La Chapelle-Montabourlet	1
Bussac	3	Creyssac	1	La Chapelle-Montmoreau	1
Campagnac-les-Quercy	3	Creyssensac-et-Pissot	4	La Coquille	1
Campagne	7	Cubjac	10	La Dornac	6
Campsegret	1	Daglan	7	La Douze	5
Cantillac	1	Domme	1	La Force	1
Carlux	3	Douchapt	2	La Gonterie-Boulouneix	3
Carsac-de-Gurson	1	Douville	3	La Rochebeaucourt	4
Carves	5	Douzillac	1	La Tour-Blanche	2
Castelnaud-la-Chapelle	1	Dussac	1	Lacropte	3
Castels	6	Eglise-Neuve-d'Issac	2	Lalinde	3

Lamonzie-Montastruc	4	Montazeau	2	Saint-Crépin-et-Carlucet	2
Lanouaille	4	Montignac	5	Saint-Cybranet	3
Lanquais	2	Montpeyroux	2	Saint-Cyprien	3
Laveyssière	3	Montpon-Ménéstérol	3	Saint-Cyr-les-Champagnes	1
Le Bugue	5	Montrem-Montanceix	2	Sainte-Alvère	12
Le Buisson-de-Cadouin	9	Mouzens	1	Sainte-Croix-de-Beaumont	1
Le Change	6	Mussidan	1	Sainte-Croix-de-Mareuil	3
Le Fleix	1	Nadailiac	2	Sainte-Eulalie-d'Ans	3
Léguillac-de-Cercles	2	Nailhac	3	Sainte-Foy-de-Belvès	2
Léguillac-de-Lauche	7	Nanteuil-Auriac-de-Bourzac	2	Sainte-Foy-de-Longas	8
Lempzours	1	Nantheuil-de-Thiviers	3	Sainte-Marie de Chignac	1
Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil	7	Nanthiat	2	Sainte-Nathalène	1
Les Farges	2	Naussanes	2	Sainte-Orse	4
Les Lèches	5	Négrondes	3	Sainte-Sabine-Born	1
Ligueux	1	Neuvic-sur-l'Isle	2	Saint-Estèphe	1
Limeuil	4	Orliaguet	1	Sainte-Trie	5
Limeyrat	5	Paulin	1	Saint-Félix-de-Bourdeilles	4
Liorac-sur-Louyre	4	Paunat	3	Saint-Félix-de-Reilhac	3
Lisle	2	Paussac-et-Saint-Vivien	11	Saint-Félix-de-Villadeix	2
Loubéjac	2	Payzac	3	Saint-Front-d'Alemps	1
Lunas	1	Périgueux	2	Saint-Front-de-Pradoux	1
Lusignac	1	Pezuls	5	Saint-Front-la-Rivière	9
Lussas-et-Nontronneau	1	Plaisance	4	Saint-Geniès	5
Manaurie	2	Plazac	8	Saint-Georges-de-Blancaneix	3
Manzac-sur-Vern	7	Pomport	1	Saint-Georges-de-Monclar	1
Marcillac-Saint-Quentin	3	Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt	1	Saint-Germain-de-Belvès	3
Mareuil-sur-Belle	8	Prats-de-Carlux	1	Saint-Germain-des-Prés	2
Marquay	8	Pressignac-Vicq	1	Saint-Germain-du-Salembre	6
Marsalès	2	Preyssac-d'Excideuil	1	Saint-Germain-et-Mons	1
Marsaneix	4	Queyssac	1	Saint-Géry	1
Maurens	6	Quinsac	4	Saint-Geyrac	2
Mauzac-et-Grand-Castang	2	Razac-sur-l'Isle	2	Saint-Hilaire-d'Estissac	2
Mauzens-et-Miremont	4	Ribagnac	1	Saint-Jean-d'Ataux	3
Mayac	5	Rouffignac-de-Sigoulès	1	Saint-Jean-de-Côle	4
Ménesplet	1	Rouffignac-et-Saint-Cernin	12	Saint-Jean-d'Estissac	2
Mensignac	1	Rudeau-Ladosse	7	Saint-Jean-d'Eyraud	1
Mescoules	1	Saint-Amand-de-Coly	3	Saint-Jory-de-Chalais	5
Meyrals	1	Saint-Amand-de-Vergt	2	Saint-Jory-Lasbloux	4
Mialet	3	Saint-André-d'Allas	7	Saint-Julien-de-Bourdeilles	2
Milhac-d'Auberoche	2	Saint-André-de-Double	2	Saint-Julien-de-Crempse	2
Milhac-de-Nontron	9	Saint-Antoine-d'Auberoche	1	Saint-Julien-de-Lampon	1
Minzac	1	Saint-Antoine-de-Breuilh	1	Saint-Just	5
Monestier	1	Saint-Aquilin	9	Saint-Laurent-des-Bâtons	5
Monferrand-du-Périgord	1	Saint-Astier	10	Saint-Laurent-la-Vallée	1
Monmadalès	1	Saint-Aubin-de-Cadelech	1	Saint-Laurent-sur-Manoire	2
Monmarvès	2	Saint-Aulaye	1	Saint-Léon-d'Issigeac	3
Monplaisant	2	Saint-Avit-Rivière	2	Saint-Léon-sur-l'Isle	6
Monsac	5	Saint-Barthélémy-de-Bellegarde	2	Saint-Léon-sur-Vézère	4
Monsaguel	3	Saint-Capraise-de-Lalinde	1	Saint-Louis-en-l'Isle	1
Monsec	1	Saint-Capraise-d'Eymet	1	Saint-Marcel-du-Périgord	1
Montagnac-d'Auberoche	1	Saint-Chamassy	1	Saint-Martial-d'Albarède	3
Montagnac-la-Crempse	3	Saint-Cirq	2	Saint-Martial-d'Artenset	2
Montagrier	5	Saint-Crépin-d'Auberoche	2	Saint-Martial-de-Valette	1
Montaut	2	Saint-Crépin-de-Richemont	3	Saint-Martial-Viveyrol	3

Saint-Martin-de-Fressengeas	2	Saint-Sulpice-de-Roumagnac	1	Teillots	2
Saint-Martin-de-Gurçon	2	Saint-Sulpice-d'Excideuil	6	Terrasson-la-Villedieu	3
Saint-Martin-de-Ribérac	1	Saint-Victor	2	Teyjat	4
Saint-Martin-des-Combes	7	Saint-Vincent-de-Connezac	1	Thénac	1
Saint-Martin-le-Pin	3	Saint-Vincent-de-Cosse	1	Thenon	3
Saint-Mayme-de-Péreyrol	4	Saint-Vincent-Jalmoutiers	1	Thiviers	3
Saint-Méard-de-Dronne	3	Saint-Vincent-sur-l'Isle	2	Tourtoirac	4
Saint-Médard-de-Mussidan	2	Saint-Vivien	1	Trélissac	11
Saint-Médard-d'Excideuil	2	Salagnac	4	Trémolat	10
Saint-Mesmin	8	Salignac-Eyvignes	8	Tursac	1
Saint-Michel-de-Double	3	Salon	3	Urval	3
Saint-Michel-de-Montaigne	1	Sarlande	7	Valeuil	6
Saint-Pancrace	6	Sarlat-la-Canéda	3	Vallereuil	2
Saint-Pantaly-d'Excideuil	2	Sarliac-sur-l'Isle	2	Valojoux	4
Saint-Pardoux-de-Dronne	3	Sarrazac	6	Vanxains	1
Saint-Pardoux-et-Vielvic	1	Saussignac	1	Varaignes	3
Saint-Pardoux-la-Rivière	15	Savignac-de-Miremont	4	Vaunac	1
Saint-Paul-de-Serre	2	Savignac-Lédrier	3	Vendoire	4
Saint-Paul-la-Roche	6	Savignac-les-Eglises	5	Verdon	1
Saint-Perdoux	2	Sceau-Saint-Angel	1	Vergt	5
Saint-Pierre-de-Chignac	3	Segonzac	1	Vergt-de-Biron	1
Saint-Pierre-de-Côle	1	Sencenac-Puy-de-Fourches	2	Verteillac	1
Saint-Pompont	10	Sergeac	1	Veyrignac	1
Saint-Priest-les-Fougères	1	Serres-et-Montguyard	3	Veyrines-de-Domme	2
Saint-Rabier	3	Sigoulès	1	Veyrines-de-Vergt	4
Saint-Raphaël	1	Simeyrols	3	Vézac	3
Saint-Rémy-sur-Lidoire	1	Singleyrac	1	Vieux-Mareuil	6
Saint-Romain-de-Monpazier	2	Siorac-de-Ribérac	6	Villablard	5
Saint-Saud-Lacoussière	3	Siorac-en-Périgord	4	Villars	3
Saint-Sauveur-Lalande	1	Sorges	4	Villefranche-de-Lonchat	1
Saint-Séverin-d'Estissac	2	Sourzac	2	Villefranche-du-Périgord	2
Saint-Sulpice-de-Mareuil	1	Tamniès	5		